

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES  
CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES  
DEPARTEMENT DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES

**ENQUETE SUR LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE  
ET L'EXODE RURAL DANS LE NORD  
ET L'OUEST DU CAMEROUN**

**Méthodologie**

Patrick GUBRY  
Samson B. LAMLENN  
Emmanuel NGWE  
Jean-Marie TCHEGHO

Yaoundé, juin 1991

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES  
CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES  
DEPARTEMENT DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES

**ENQUETE SUR LA PRESSION DEMOGRAPHIQUE  
ET L'EXODE RURAL DANS LE NORD  
ET L'OUEST DU CAMEROUN**

**Méthodologie**

Patrick GUBRY<sup>1</sup>

Samson B. LAMLENN<sup>2</sup>

Emmanuel NGWE<sup>3</sup>

Jean-Marie TCHEGHO<sup>2</sup>

Yaoundé, juin 1991

- 
- (1) Démographe de l'ORSTOM  
CEPED. Centre français sur la Population et le Développement  
15, rue de l'Ecole de Médecine, 75 270 PARIS cedex 06 (France)  
Tél. : (1) 46 33 99 41 Fax : (1) 43 25 45 78
- (2) Démographe de l'ISH  
CRED. Centre de Recherches Economiques et Démographiques  
B.P. 6323, YAOUNDE (Cameroun)
- (3) IFORD. Institut de Formation et de Recherche Démographiques  
B.P. 1556, YAOUNDE (Cameroun)  
Tél. : 22 24 71 Fax : 22 43 69



## TABLE DES MATIERES

<b>AVERTISSEMENT</b> . . . . .	5
<b>REMERCIEMENTS</b> . . . . .	7
<b>AVANT-PROPOS</b> . . . . .	9
<b>INTRODUCTION : LES ORIGINES DU PROJET</b> . . . . .	11
<b>I. L'EXODE RURAL AU CAMEROUN</b> . . . . .	13
1. Evaluation du phénomène . . . . .	13
2. La perception de l'exode rural au Cameroun . . . . .	18
2.1. Causes de l'exode rural . . . . .	19
2.2. Conséquences de l'exode rural . . . . .	20
2.3. Mesures de lutte contre l'exode rural . . . . .	20
3. L'apport de la recherche : de quelques études antérieures au Cameroun et à l'extérieur . . . . .	22
<b>II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE</b> . . . . .	27
1. Problématique . . . . .	27
2. Objectifs . . . . .	28
3. Choix des zones d'enquête . . . . .	28
4. Méthodologie . . . . .	33
4.1. Généralités . . . . .	33
4.2. Précision des résultats . . . . .	35
4.3. Calendrier . . . . .	35
<b>III. DOCUMENTS D'ENQUETE</b> . . . . .	37
1. Les documents de terrain . . . . .	37
1.1. Le manuel d'instructions . . . . .	37
1.2. Les questionnaires . . . . .	37
Le questionnaire-ménage (imprimé n° 2 et imprimé n° 2B) . . . . .	37
Le questionnaire-descendants (imprimé n° 3) . . . . .	41
Le questionnaire socio-économique (imprimé n° 4) . . . . .	44
1.3. Le cahier de récapitulation (imprimé n° 1) . . . . .	44
2. Les documents d'exploitation . . . . .	50
2.1. Les manuels de codification . . . . .	50
2.2. Les grilles de chiffrement . . . . .	50
Grille de chiffrement du questionnaire-ménage . . . . .	50
Grille de chiffrement du questionnaire-descendants . . . . .	50
Grille de chiffrement du questionnaire socio-économique . . . . .	50
3. Les concepts utilisés . . . . .	54
<b>IV. TRAVAUX PREPARATOIRES</b> . . . . .	55
1. Contacts avec les autorités . . . . .	55
2. Reconnaissance des zones d'enquête et cartographie . . . . .	55
3. Prospection des candidatures pour le personnel de terrain . . . . .	56
4. Prospection pour les locaux de travail . . . . .	56
5. Elaboration des documents d'enquête et préparation matérielle . . . . .	57

<b>V. EXECUTION DE L'ENQUETE</b> . . . . .	59
1. Personnel de l'enquête . . . . .	59
2. Recrutement, formation et sélection du personnel de terrain . . . . .	59
3. Sensibilisation de la population . . . . .	60
4. Déroulement de la collecte . . . . .	61
4.1. Distribution du travail au personnel de terrain . . . . .	61
4.2. Numérotation des structures et constitution des listes de chefs de ménage . . . . .	62
4.3. Les interviews . . . . .	62
4.4. Gestion et circulation des documents . . . . .	65
4.5. Procédures de contrôle sur le terrain . . . . .	65
<b>VI. EXPLOITATION DES DONNEES</b> . . . . .	67
1. Correction finale des questionnaires au bureau . . . . .	67
2. Codification . . . . .	68
3. Saisie des données . . . . .	70
4. Nettoyage des fichiers . . . . .	71
5. Programmation et tabulation . . . . .	73
6. La perte de données durant l'exploitation et comment l'éviter . . . . .	73
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> . . . . .	79
A. Références sur l'exode rural au Cameroun . . . . .	79
B. Autres références de portée générale . . . . .	90
C. Quelques références sur les régions d'enquête . . . . .	92
<b>ANNEXES</b> . . . . .	93
1. Principales citations concernant l'exode rural au Cameroun (1960-1986) . . . . .	95
2. Liste des documents de l'enquête disponibles . . . . .	107
3. Manuel des enquêteurs . . . . .	109
4. Liste du personnel de terrain . . . . .	143
5. Liste du personnel d'exploitation . . . . .	147
6. Budget de l'enquête . . . . .	149
7. Liste des tableaux disponibles . . . . .	151
<b>INDEX DES TABLEAUX</b> . . . . .	155
<b>INDEX DES ILLUSTRATIONS</b> . . . . .	156

## AVERTISSEMENT

La présente étude a été élaborée dans le cadre du Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) à Yaoundé en 1986 sous une forme provisoire. A partir de 1991, a commencé la préparation d'une enquête sur les migrations de retour en zone rurale, en collaboration entre le CRED, le Centre français sur la Population et le Développement (CEPED) et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD). Les travaux entrepris ont montré l'utilité de disposer d'un document définitif. A cette occasion, la bibliographie et certaines données chiffrées ont été actualisées.



## R E M E R C I E M E N T S

Nous remercions profondément les personnes suivantes sans lesquelles l'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun n'aurait pu être menée à bien :

- Les responsables de la recherche scientifique, tant au niveau de l'ex-MESRES, qu'à celui de l'ORSTOM.

- Les autorités administratives à tous les niveaux :

M. le Gouverneur de l'ex-province du Nord

M. le Gouverneur de la province de l'Ouest

M. le Préfet du département du Mayo Tsanaga

M. le Préfet du département du Ndé

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Koza

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mokolo

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bangangté

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bazou

MM. les Chefs de canton de Koza, Matakam-Sud, de Moskota (Extrême-Nord),

ainsi que les chefs de Bakong, de Balengou, de Bamena, de Batchingou, de Bazou (Ouest)

MM. les Chefs des massifs et des quartiers des zones d'enquête.

Hautement imprégnés des devoirs de leur charge, ils ont su aplanir dans tous les cas les difficultés de terrain et nous apporter un soutien efficace, notamment dans la phase de sensibilisation de la population.

- Les membres de l'Education Nationale :

M. le Proviseur du Lycée de Mokolo

M. le Proviseur du Lycée de Bangangté

Mme la Directrice du CES protestant de Mokolo

M. le Directeur du CES de Bazou

MM. les Directeurs des autres établissements de Bangangté (CETIC, CEPETIC, Collège

Mfetom, Collège Noutong, Collège St-Jean-Baptiste)

M. le Directeur du CEG de Koza

Mme la Directrice de l'Ecole Catholique de Djingliya

M. le Directeur de l'Ecole Publique de Gouzda.

Leur appui a été décisif dans la phase de recrutement et de formation du personnel de terrain.

- Les membres des divers établissements, dont l'aide s'est avérée déterminante, particulièrement au niveau de leur connaissance du milieu et de la mise à disposition de locaux de travail : missions catholiques de Djingliya, de Koza et d'Ouzal, poste catéchiste de Mazai, hôtel "Le Bazar" à Bangangté.

- Les divers membres de nos équipes de terrain et de bureau : superviseurs, contrôleurs, enquêteurs, chauffeurs, cuisiniers, interprètes et guides temporaires, codeurs, informaticien, secrétaires. Dans un milieu parfois difficile, leur acharnement a permis la bonne marche des opérations.

- L'ensemble des habitants de nos zones d'enquête enfin. L'intérêt qu'ils ont porté à nos activités, la bonne volonté générale manifestée à notre égard, la franchise parfois brutale devant des questions qui pouvaient paraître gênantes, ont considérablement minimisé les "non-réponses". Envers eux, nous sommes redevables de tout et nous espérons que nos travaux auront en contre-partie quelque retombée positive.



## A V A N T - P R O P O S

L'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun (EPD) constitue la première opération de recherche menée par le Département de Recherches Démographiques du CRED<sup>4</sup>.

Cette opération s'inscrit dans le programme "Etudes de population", sous-programme "Migrations internes et externes", thème "Exode rural" du Département de Recherches Démographiques. Les objectifs généraux du programme ressortissent à trois domaines, qui doivent être utilement rappelés ici :

"- (Objectifs) scientifiques : Contribution à la recherche démographique, tant sur le plan des caractéristiques de la population, de l'analyse des facteurs d'évolution et de leurs conséquences, que sur celui de l'élaboration et de l'amélioration des instruments méthodologiques adaptés aux réalités nationales.

- (Objectifs) économiques : Analyse des relations entre la population et le développement économique pour donner aux planificateurs les éléments nécessaires pour d'une part intégrer les variables démographiques dans les plans de développement et d'autre part formuler une politique nationale de population, en liaison avec la Commission Nationale de Population.

- Autres Objectifs : Participation aux diverses recherches interdisciplinaires de l'Institut des Sciences Humaines dans lesquelles les variables démographiques ont une place importante et formation des chercheurs nationaux"<sup>5</sup>.

Codée 05 11 02 01 01 parmi les opérations de recherche programmées par le MESIRES, l'EPD -opération conjointe ISH/ORSTOM- a été approuvée à l'origine à la fois par le Comité de Programmes de l'ISH et par le Comité Technique de la Section Economie-Démographie de l'ORSTOM. L'accord conclu à cette occasion s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Cameroun et la France en matière de recherche. Il s'est concrétisé par la

---

(4) Le Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) est l'un des quatre centres de recherche de l'Institut des Sciences Humaines, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Informatique et de la Recherche Scientifique du Cameroun. Il a été créé par l'arrêté n° 151/CAB/PM du 29 octobre 1980 portant création, organisation et localisation des structures opérationnelles de recherche de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

(5) DEPARTEMENT DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES, 1981, Programme de recherche. Yaoundé : CRED, 16 p. multigr.

signature de la "fiche-opération" 1981-82 entre la DGRST et l'ORSTOM (Paris, 1er-2 juin 1981)<sup>6</sup>.

Cette opération a marqué un tournant dans la coopération MESIRES-ORSTOM, puisqu'il s'est agi de la première opération classée en "intérêt national", selon les termes des arrangements entre les deux organismes, à financement conjoint MESIRES et ORSTOM. Au niveau de l'ORSTOM, l'EPD a été exploitée dans le cadre de l'ex-département H (Maîtrise du Développement), UR 1 (Développement, espace, histoire : conceptualisation et méthodes d'investigation), groupe AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation et de Recherche Appliquée au développement). Elle rejoint les thèmes de l'actuel département SUD (Société-Urbanisation-Développement) et s'inscrit dans le programme de recherche du Centre français sur la Population et le Développement (CEPED).

---

(6) Actuellement, les deux organismes ont subi chacun une profonde réforme :

- Au Cameroun, la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique est devenue le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRES) par le décret n° 84/158 du 18 avril 1984 organisant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui a été transformé ensuite en Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Informatique et de la Recherche Scientifique (MESIRES) (Cf. décret n° 88/772 du 16 mai 1988 portant organisation du gouvernement et décret n° 88/1036 du 12 août 1988 portant réorganisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Informatique et de la Recherche Scientifique).
- En France, l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer est devenu l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, tout en conservant son ancien sigle (Décret n° 84-430 du 5 juin 1984 portant organisation et fonctionnement de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).  
Les activités de l'ORSTOM dans les différents instituts du MESIRES sont régies par le procès-verbal du 27 mars 1975 et par les arrangements particuliers du 12 juin 1975, eux-mêmes découlant des accords de coopération culturelle et technique entre le Cameroun et la France de 1974. Ces arrangements, qui définissent la nature des programmes et les modalités de leur exécution au sein du MESIRES, ont été amendés le 8 mai 1980. Depuis lors, une réunion de concertation annuelle a lieu entre les deux organismes.

## INTRODUCTION

### LES ORIGINES DU PROJET

Plusieurs facteurs sont intervenus dans l'élaboration du projet de recherche sur la pression démographique et l'exode rural par le Département de Recherches Démographiques :

- "- les réalisations passées dans le domaine de la recherche démographique au Cameroun et à l'extérieur ;
- le IVème plan quinquennal de développement économique et social (1976-1981) ;
- le rapport de la politique générale du Président National de l'UNC au 3ème Congrès ordinaire du parti à Bafoussam (février 1980) ;
- les perspectives pour l'horizon 2 000 élaborées en vue du Vème plan quinquennal ;
- la circulaire présidentielle n° 09/CAB/PR du 27/11/1980, portant sur l'élaboration du Vème plan quinquennal de développement économique, social et culturel (1981-1986) ;
- les opérations déjà en cours de réalisation ou projetées de manière ferme dans le cadre de la DGRST ou à l'extérieur"<sup>7</sup>.

L'examen de ces divers facteurs a conduit à un ensemble de conclusions, dont la première est la suivante :

"Le Vème plan est placé sous le signe de la maîtrise du développement. Cette maîtrise implique notamment que soit "contenu" le phénomène de l'exode rural. Cet aspect des mouvements migratoires avec ses causes, ses modalités, son évolution et ses conséquences doit donc demeurer un thème de recherche prioritaire, compte-tenu de l'expérience acquise par l'ISH en la matière"<sup>7</sup>.

A ces facteurs externes, il est légitime d'ajouter les intérêts scientifiques personnels, les problématiques individuelles et les compétences des chercheurs en place. C'est donc ce thème qui a été retenu en priorité<sup>8</sup>.

Il faut préciser que dès 1977 la nécessité d'une étude spécifique sur le thème des migrations internes au Cameroun a été soulignée<sup>9</sup>. Un projet de recherche relativement ambitieux avait été élaboré dans le cadre de l'ex-Centre des Sciences Economiques et Sociales (CSES). Ce projet a été remanié à plusieurs reprises pour être soumis en vue de son

(7) DEPARTEMENT DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES, 1981, op. cit.

(8) D'autres besoins ont été dégagés à cette occasion : morbidité-mortalité, aspects spécifiques de la fécondité, population et développement, méthodologie de la collecte, politique de population. Etant donné les effectifs réduits du Département de Recherches Démographiques, l'étude de la mortalité a été programmée ultérieurement et celle de la fécondité a été provisoirement laissée à la Statistique, dans l'attente des résultats de l'Enquête Nationale sur la Fécondité, dont elle avait été le maître d'oeuvre. Quant aux trois autres domaines, ils doivent être traités dans le cadre même de chaque opération de recherche.

(9) Cf. Résolution sur l'étude des migrations du séminaire "Population, emploi, formation, développement", organisé conjointement par l'Organisation Internationale du Travail et le Gouvernement du Cameroun, à Yaoundé du 23 au 26 novembre 1977.

financement au Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP), "l'agence d'exécution" devant être l'Organisation Internationale du Travail<sup>10</sup>.

Les sévères restrictions budgétaires intervenues à partir de 1979 aux Nations-Unies n'ont pas permis la réalisation de ces projets, dont le montant s'élevait à 190,3 MF CFA sur trois ans<sup>11</sup>.

Ce projet devait essentiellement s'attacher à analyser l'ensemble des mouvements migratoires se produisant sur les deux axes principaux mis en lumière par les résultats du recensement général de 1976 : l'axe Ouest-Moungo-Douala et l'axe Extrême-Nord-Garoua-Sud. Les moyens finalement disponibles ont conduits à ne retenir que l'aspect le plus important de ces courants migratoires, celui de l'exode rural et à limiter la taille de l'échantillon de l'enquête.

- 
- (10) ISH, 1977, Programme Migrations-Cameroun. Avant-projet. Yaoundé : ONAREST, 17 p. multigr.  
ISH, FNUAP, 1979, Accord du projet "Population, migration, main-d'oeuvre". Yaoundé , 43 p. multigr.  
(Projet n° CMR 78 P01 A33 11-CMR/79/P02).
- (11) Le projet "Etat civil", introduit par la Statistique, est resté un autre projet camerounais du domaine de la population en suspens au FNUAP.

## I. L'EXODE RURAL AU CAMEROUN

### 1. Evaluation du phénomène

Le Cameroun compte en 1987 environ 10,5 millions d'habitants, dont plus de 38 % sont des citadins. La proportion de population urbaine (ou taux d'urbanisation) atteindrait vers l'an 2000 près de 56% de la population du pays.

**Tableau 1** : Estimation de l'évolution de la population du Cameroun de 1976 à 2001 (en milliers)<sup>12</sup>

Année	Population totale	Population rurale	Population urbaine	Taux d'urbanisation (%)
1976	7 663	5 478	2 185	28,5
1981	8 660	5 795	2 865	33,1
1986	9 880	6 117	3 763	38,1
1991	11 363	6 400	4 963	43,7
1996	13 170	6 624	6 546	49,7
2001	15 400	6 776	8 634	56,1
Taux d'accroissement annuel moyen (%)	2,8	0,9	5,7	2,7

Les données précises pour connaître les composantes de la croissance urbaine font encore défaut. En 1976, 53,7 % de l'ensemble de la population des villes de plus de 10 000 habitants étaient des immigrants, originaires soit du milieu urbain, soit du milieu rural (CAMEROUN : BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT, 1981, p. 73). On peut estimer, si on retient les données du tableau 1, que la croissance urbaine est due, dans l'ensemble du Cameroun, pour environ 60 % à l'accroissement naturel (naissances chez des résidents de longue date ou nouvellement arrivés en ville) et pour 40 % à l'immigration en provenance du milieu rural<sup>13</sup>. La part de l'immigration dans l'accroissement annuel total augmente jusqu'à 50-60 % dans les deux grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé (respectivement 800 000 et 650 000 habitants environ en 1987). Ces chiffres montrent que près de 90 000 personnes quittent chaque année la campagne pour la ville, soit l'équivalent d'une ville comme Nkongsamba. Ce processus est souvent qualifié "d'exode rural".

(12) Estimation d'après les documents suivants (Cf. bibliographie en fin de volume) :

NATIONS-UNIES : DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES, 1975. THE FUTURES GROUP, 1979, p. 21-23a.

CAMEROUN : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN, 1981, p. XXXI, 34 & 36.

LAMLENN BONGSUIRU (Samson), 1983, p. 70.

L'hypothèse retenue pour la projection de la population totale est la "variante moyenne" de B.S. LAMLENN : augmentation linéaire du taux brut de reproduction de 2,81 à 3,0 de 1976 à 2001 ; gain d'espérance de vie de 0,5 an par année. La définition de la ville est celle du Recensement Général de 1976. Les données relatives à l'urbanisation sont celles du Vème Plan.

(13) Estimation à partir de GUBRY (Patrick), TAYO (Jacob), 1980.

La part de la croissance urbaine imputable au changement de statut des localités a été négligée ici.

L'exode rural a été défini "comme une migration intense de population de la campagne vers la ville, qui affecte sensiblement le potentiel démographique du milieu rural considéré" (BARBIER, COURADE & GUBRY, 1981-82, p. 108).

L'exode rural, tout en présentant des aspects positifs, liés surtout aux économies d'échelle, à la mobilisation d'une importante main-d'œuvre et au renforcement du sentiment national, grâce aux contacts en ville, soulève schématiquement trois types de problèmes :

1°) Les problèmes des investissements de tous ordres nécessaires pour l'accueil de la population dans les villes et surtout dans les grandes métropoles (logement, emploi, santé, éducation, infrastructures diverses...) et les problèmes sociaux et politiques nés d'une inadéquation entre les équipements disponibles et les besoins de la population.

2°) Les problèmes liés à la désaffection des campagnes par leurs forces vives et notamment ceux du développement rural et de l'indépendance alimentaire du pays.

3°) Enfin, une série de problèmes moins facilement repérables, mais non moins fondamentaux, qui relèvent de la macro-économie et de la politique globale de développement : tendance accrue à l'inflation, accroissement de la dépendance externe du pays tant pour les produits alimentaires que pour les autres biens de consommation dont l'énergie (de manière directe ou indirecte), augmentation constante de la ponction de la richesse nationale par la ville et les citoyens aux dépens du milieu rural par suite du caractère cumulatif de l'urbanisation, accroissement des déséquilibres intersectoriels...

Le phénomène d'exode rural ne se manifeste pas de la même manière dans tout le pays. Les trois cartes représentant les densités rurales, les courants migratoires et la propension à émigrer (ou émigration nette) vont nous permettre de situer le problème, tant il est vrai que l'exode rural est un des composants importants de l'ensemble des mouvements migratoires<sup>14</sup>.

Ces cartes ont été analysées à plusieurs reprises. Ce qui est intéressant ici, c'est leur confrontation. En particulier, il apparaît que les trois principaux foyers de peuplement (hauts-plateaux de l'ouest, zone montagneuse de l'extrême-nord, région de Yaoundé) sont très inégalement touchés par les migrations : émigration très forte dans l'ouest, faible dans l'extrême-nord, immigration dans la région de Yaoundé.

---

(14) En 1976, le rapport entre le nombre annuel de migrants du secteur rural au secteur urbain et le nombre total de personnes dont l'arrondissement de résidence a changé depuis moins d'un an peut être estimé à 19 %. Bien entendu, on peut aussi changer de "secteur de résidence" à l'intérieur du même arrondissement.

Les cartes citées sont extraites respectivement des références suivantes :

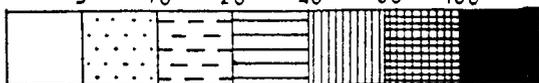
GUBRY (Patrick), NEGADI (Gourari), TAYO (Jacob), 1983, p. 10 & p. 27

BOUTRAIS (Jean), COURADE (Georges), GUBRY (Patrick), 1979, p. 26.

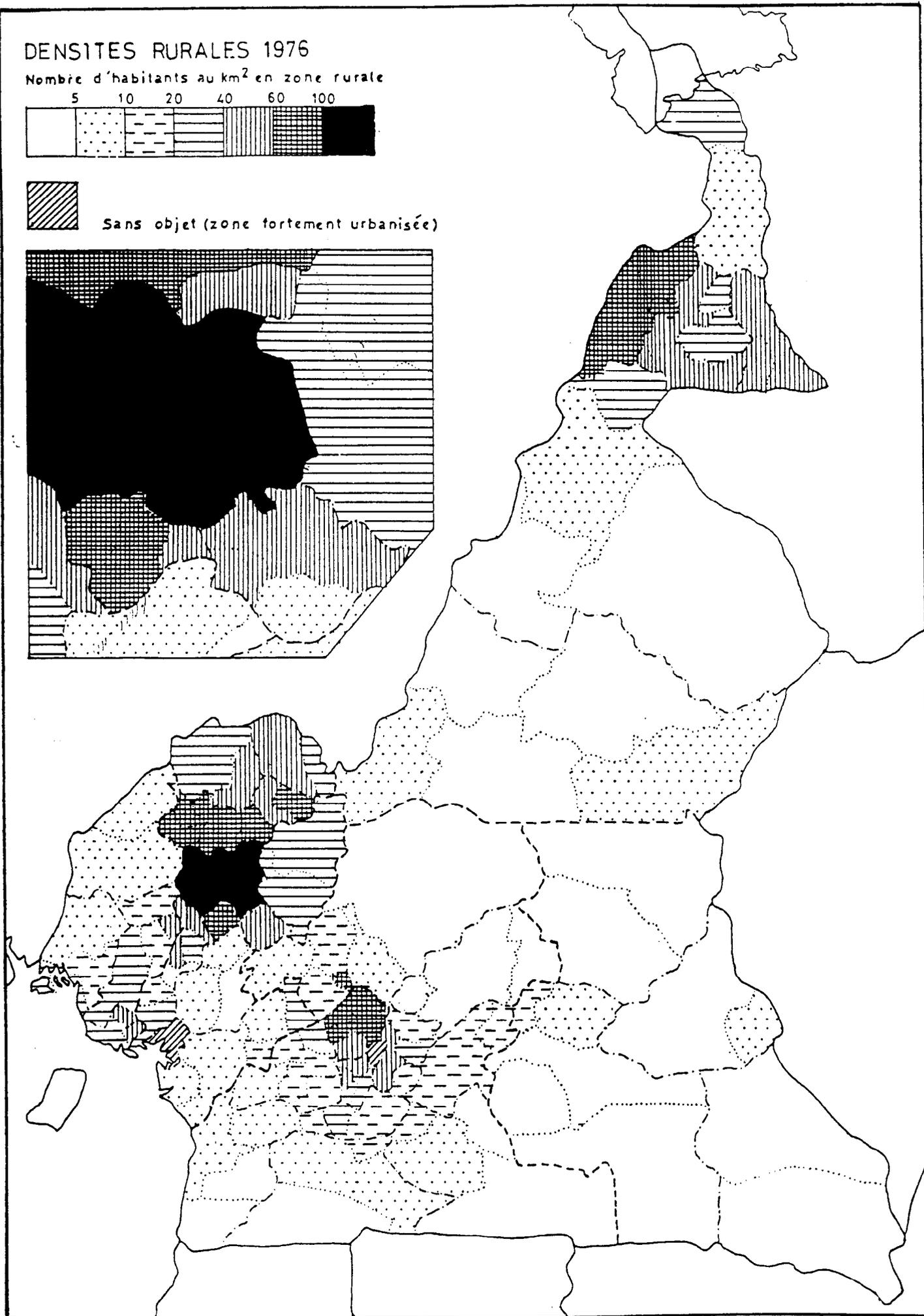
# DENSITES RURALES 1976

Nombre d'habitants au km<sup>2</sup> en zone rurale

5 10 20 40 60 100



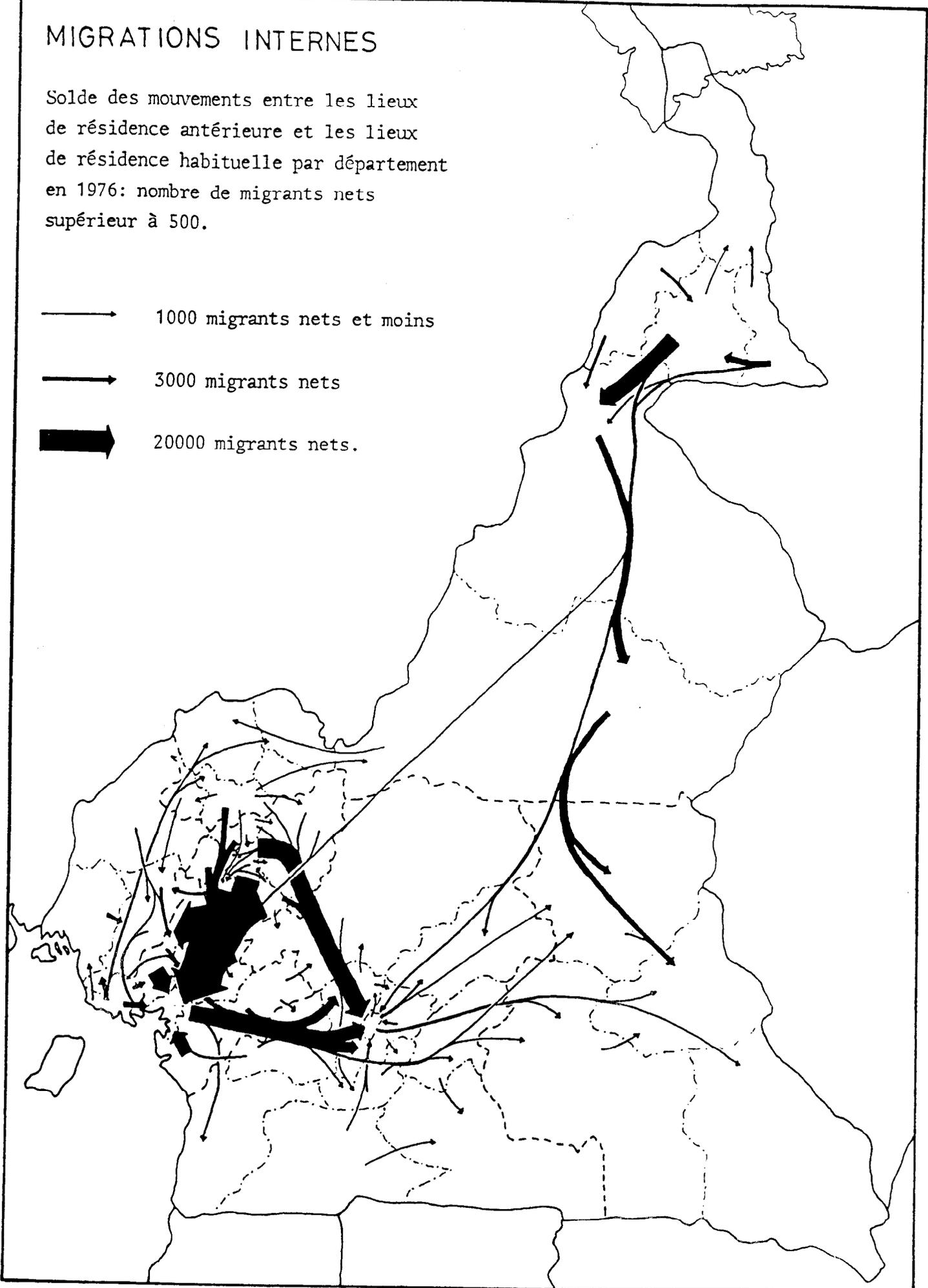
Sans objet (zone fortement urbanisée)



# MIGRATIONS INTERNES

Solde des mouvements entre les lieux de résidence antérieure et les lieux de résidence habituelle par département en 1976: nombre de migrants nets supérieur à 500.

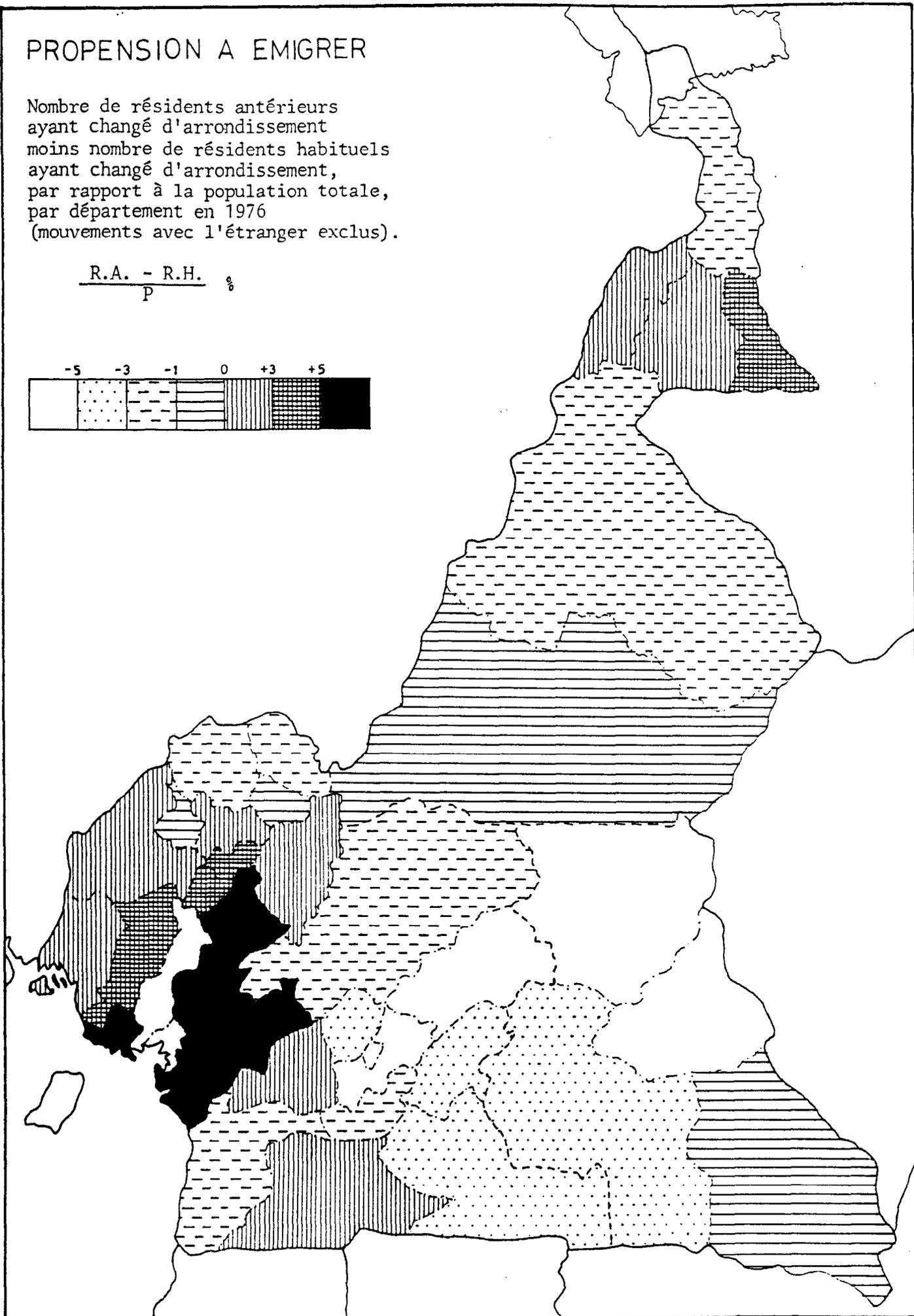
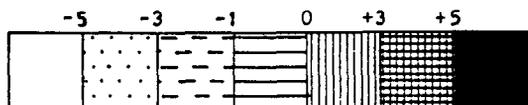
- 1000 migrants nets et moins
- 3000 migrants nets
- 20000 migrants nets.



# PROPENSION A EMIGRER

Nombre de résidents antérieurs  
ayant changé d'arrondissement  
moins nombre de résidents habituels  
ayant changé d'arrondissement,  
par rapport à la population totale,  
par département en 1976  
(mouvements avec l'étranger exclus).

$$\frac{R.A. - R.H.}{P} \%$$



Les zones les plus touchées par l'émigration se situent dans l'environnement proche ou lointain de Douala<sup>15</sup> : ensemble de la province de l'Ouest (surtout la partie méridionale du pays bamiléké), pays bassa, province du Sud-Ouest, département de la Mezam<sup>16</sup>. Deux autres régions sont sujettes à l'émigration : le département du Ntem, dont les courants alimentent surtout les deux grandes métropoles et les départements centraux de l'extrême-nord (Margui-Wandala, Diamaré et surtout Mayo Danaï, selon les circonscriptions de 1976), dont les migrants se dirigent à la fois vers Garoua, Ngaoundéré et les grandes villes du sud, vers les complexes agro-industriel (Mbandjok) et vers les zones de colonisation de la Bénoué.

On trouve en 1976 parmi les cinq départements les plus sujets à l'émigration, aussi bien le département de la Mifi, département le plus densément peuplé avec une densité rurale de 168,3 habitants au km<sup>2</sup>, que celui du Nkam, très faiblement peuplé avec 5,8 habitants au km<sup>2</sup>.

Inversement, parmi les cinq départements ruraux les plus sujets à l'immigration, on trouve aussi bien le Mounngo, bien peuplé (29,7 habitants au km<sup>2</sup>), que le Lom-et-Djerem, quasiment vide (2,4 habitants au km<sup>2</sup>).

On relève donc le rôle tout à fait relatif de la densité sur les migrations. De ces constatations, on dégage l'enseignement suivant : si l'on veut considérer tout déplacement de population comme la résultante d'une "pression démographique", ce concept doit aller bien au delà de celui de simple densité de population.

## 2. La perception de l'exode rural au Cameroun

Le thème de l'exode rural avec ses conséquences revient de manière constante dans la vie publique au Cameroun ; le phénomène est perçu aussi bien par la population que par les Pouvoirs Publics.

Différents articles de presse parus dans le quotidien national *Cameroon Tribune* et deux anthologies des discours présidentiels rendent compte du phénomène (AHIDJO, 1980 ; BIYA, 1984). Ces citations figurent dans l'annexe 1. Essayons de les analyser brièvement.

Les différentes prises de position sur le phénomène de l'exode rural s'attachent soit aux causes du phénomène, soit à ses conséquences, soit encore aux mesures mises en oeuvre pour les réduire, puisque tel est l'objectif presque unanimement affiché.

(15) Il s'agit de l'émigration totale, qui inclut l'exode rural. Celui-ci ne peut être étudié directement à partir des données d'un recensement que si la question sur la résidence antérieure précise le secteur de résidence (urbain/rural), même si les réponses à une telle question contiennent une part d'aléas non négligeables. Soulignons cependant que, quelle que soit la destination de l'émigration, celle-ci peut avoir les conséquences de l'exode rural au lieu de départ.

(16) Le département de la Mezam a sans doute "comptabilisé" un certain nombre d'émigrants issus d'autres départements de la province du Nord-Ouest, qui auraient déclaré simplement à l'agent recenseur être "venus de Bamenda". Le cas est très fréquent lorsqu'on veut affiner les questions sur la résidence antérieure au niveau de l'arrondissement : les réponses mentionnent souvent uniquement le nom du chef-lieu du département que les personnes interrogées considèrent comme mieux connu et que l'enquêteur se hâte de transcrire sans trop poser de questions complémentaires. Il est donc prudent, soit d'en tenir expressément compte dans le commentaire, soit de se limiter à des unités géographiques plus grandes au moment de l'analyse.

## 2.1. Causes de l'exode rural

Parmi les causes de l'exode rural, on peut distinguer des facteurs de répulsion du milieu rural et des facteurs d'attraction du milieu urbain. Cette démarche est cependant un peu vaine dans la mesure où un facteur donné constitue à la fois des forces répulsives et des forces attractives selon le milieu dans lequel on se place.

La différence de niveau de vie entre la campagne et la ville est le facteur qui apparaît le plus souvent dans les diverses déclarations sur ce sujet. Le niveau de vie est beaucoup plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain : revenus de la population plus faibles, investissements publics proportionnellement moins élevés, services sanitaires et sociaux plus rares et moins performants... La migration vers la ville est donc souvent une quête de meilleures conditions d'existence par la jeunesse, une tentative pour fuir la pauvreté. Ce sont également ces raisons qui font généralement demeurer en ville ceux qui y ont migré à l'origine pour d'autres motifs.

Le travail agricole lui-même est une des causes de l'exode rural, tant par sa dureté (pénibilité, revenus aléatoires, absence d'horaires de travail et de congés), que par sa monotonie, de sorte qu'on a pu parler d'une "vie d'enfer". Il en est de même du sous-emploi rural, surtout saisonnier, source de désœuvrement et d'ennui, avec l'absence de distractions, qui augmente la "fascination de la ville".

L'attraction de la ville ne pourrait exister sans un développement des communications et l'irruption du mode de production marchand en milieu rural.

La scolarisation est un des facteurs essentiels de l'exode rural avec de multiples facettes. Ainsi, il apparaît paradoxalement que la réussite aussi bien que l'échec scolaires conduisent à migrer : l'école semble rendre les sortants du système définitivement inaptes à la vie à la campagne. Elle véhicule un système de valeurs qui prône exclusivement la réussite par le diplôme scolaire et valorise le salariat urbain au détriment du travail de la terre. Le village n'offre plus dans ces conditions aucune perspective de promotion et constitue un "monde bloqué", une "impasse". Les parents eux-mêmes ambitionnent de plus en plus une "autre vie pour leurs enfants". La nécessité croissante de fréquenter l'école et de prolonger les études est en elle-même source de migration vers la ville, que ce soit pour les parents (au sens large) pour trouver les moyens de payer les frais de scolarisation de leurs enfants, ou pour ces derniers pour trouver un établissement qui n'existe souvent qu'en ville (migrations scolaires).

Un certain nombre de facteurs d'exode sont internes à la vie sociale des villages, même si ces facteurs ont eux-mêmes des causes extérieures. Il en est ainsi de la désagrégation de la cellule familiale, de l'affaiblissement de l'autorité traditionnelle et des conflits de générations. On observe des difficultés croissantes d'accès à la terre pour les jeunes, par suite des règles d'héritage, ainsi que de la raréfaction des terres fertiles et donc de l'augmentation de leur prix. Les jalousies, les haines, la sorcellerie et les superstitions en milieu rural constituent au total un "univers oppressant" dont les jeunes cherchent à s'éloigner. Enfin le mariage provoque souvent le déplacement vers la ville, pour les hommes qui cherchent à rassembler le pécule correspondant à la dot, ou pour les femmes qui rejoignent leur mari déjà installé.

D'une manière générale, les nombreux investissements en ville attirent les ruraux en quête d'un emploi : expansion industrielle et commerciale, ouverture de chantiers de travaux publics, etc. Il faut ici préciser que l'ensemble de ces activités génère une distribution de revenus et une circulation d'argent qui elle-même favorise le développement du *secteur informel*, qui devient le principal pourvoyeur d'emplois et de ressources en milieu urbain.

## 2.2. Conséquences de l'exode rural

Les conséquences de l'exode rural se font sentir dans le milieu rural et dans le milieu urbain. Elles sont presque toujours perçues comme "négatives", sauf pour un intervenant, qui avance que l'urbanisation procure une "plus grande ouverture d'esprit".

En milieu rural, on assiste au dépeuplement des campagnes. Ce dépeuplement peut être appréhendé notamment par la baisse du nombre d'imposables.

Surtout, le dépeuplement des campagnes ne concerne pas toute la population, mais principalement sa frange la plus jeune. Cela provoque le vieillissement de la population rurale. La campagne se trouve ainsi privée de ses forces vives, du dynamisme de sa jeunesse, de son sens d'initiative, de sa volonté de progrès et d'innovation.

Le dépeuplement de la campagne et le vieillissement de sa population entraîne une stagnation de la production agricole et des problèmes potentiels au niveau national, à la suite de la diminution de la production et de la productivité par surface cultivée. On assiste aussi au vieillissement des plantations. La population rurale est de moins en moins "acteur de son propre développement".

En ville, la manifestation la plus visible de l'exode rural est la très forte croissance urbaine. Cette croissance entraîne un développement anarchique des villes, leur hypertrophie, une urbanisation sauvage dans des quartiers insalubres et le surpeuplement.

Les problèmes d'urbanisation s'avèrent très aigus : manque d'infrastructures socio-économiques, problèmes domaniaux, dégradation de l'environnement.

Le chômage urbain apparaît comme un des problèmes les plus importants, y compris celui des diplômés. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il ne peut être résorbé par le secteur privé moderne (emplois salariés) et la fonction publique.

Le chômage aggrave la situation sociale dans les villes. Le sentiment de déracinement et d'anonymat chez les nouveaux citadins, la détribalisation, la solitude, la "déshumanisation", l'oisiveté, associés à la précarité économique, entraînent toutes les formes de délinquance, l'alcoolisme et la prostitution. L'insécurité se développe ainsi considérablement et les villes ont tendance à devenir "incontrôlables".

Sur le plan économique, on assiste à un développement du parasitisme familial en ville, qui rend toute épargne difficile. L'exode rural apparaît ainsi comme mettant en danger "la santé économique et la santé morale de la nation".

## 2.3. Mesures de lutte contre l'exode rural

Les mesures de lutte contre l'exode rural comprennent celles qui sont destinées à augmenter la rétention de la population à la campagne et celles qui cherchent à canaliser les flux migratoires. Il y a enfin les mesures qui cherchent à diminuer les conséquences du phénomène.

Les mesures destinées à augmenter la rétention de la population à la campagne, c'est-à-dire à *diminuer* l'exode rural, concernent au premier abord toutes les actions de développement agricole : encadrement technique des agriculteurs en vue d'un accroissement de la productivité, création de centres de formation agricole, développement du mouvement coopératif et des activités communautaires, organisation des circuits de commercialisation, action sur les prix payés aux producteurs en vue d'augmenter leurs revenus, revalorisation des produits vivriers, octroi de crédits aux agriculteurs par des organismes appropriés tels que le Fonds National de Développement Rural (FONADER), création de sociétés et missions de développement. Ces actions se retrouvent dans le slogan de *Révolution Verte*.

A ces mesures proprement agricoles, on peut ajouter des actions plus spécifiques de sensibilisation, d'éducation et d'incitation, qui sont destinées aussi bien aux jeunes ruraux pour les dissuader de migrer, qu'aux jeunes urbains pour les inciter à retourner au village. Il en est ainsi de l'affirmation de "la dignité du travail de la terre", de la "réhabilitation du travail manuel", de l'action du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD) ou encore des octrois d'une aide publique pour l'installation des jeunes agriculteurs et leurs accès à la propriété<sup>17</sup>.

La plupart des actions de développement rural, au-delà de l'agriculture, ont souvent parmi leurs objectifs, celui de fixer plus durablement la population. Il s'agit de "moderniser la campagne" (par exemple, grâce à l'adduction d'eau et d'électricité dans les centres ruraux), d'améliorer "les conditions d'existence à la campagne", d'assurer "l'avenir des jeunes à la campagne", d'aménager l'espace rural en "rendant les villages plus accueillants". Le mot d'ordre de *Redynamisation des communautés villageoises* a été lancé dans ce but et le rôle du parti mis en avant à cet effet.

Diverses actions sur le système éducatif ont été tentées en vue d'augmenter l'adéquation formation-emploi : "ruralisation de l'enseignement", valorisation du travail manuel dans les écoles, développement des formations scientifiques, techniques et professionnelles.

Les mesures destinées à *canaliser* l'exode rural découlent de la tentative de "maîtriser la répartition de la population". On peut distinguer les actions favorisant le développement des centres secondaires ("développement intégré des zones rurales et urbaines", aménagement de villages-centres...) et les actions plus spécifiques destinées à orienter les flux migratoires, (opérations de colonisation, villages pionniers). A ce type de mesures peuvent être rattachées certaines opérations à objectifs différents, mais qui induisent ou orientent néanmoins des déplacements de population au sein du milieu rural, tels les complexes agro-industriels et les exploitations forestières.

La dernière catégorie de mesures souvent citées est constituée par les actions qui cherchent à *diminuer les conséquences* en ville de l'exode rural. Il s'agit des actions d'urbanisme et d'habitat (plans d'urbanisme, travaux d'équipements, notamment culturels et sportifs, etc), des actions sociales (animation de foyers de jeunesse, "formation civique, rurale et professionnelle", "investissement humain"...) et des actions économiques pour réduire le chômage (développement de l'industrialisation et du secteur privé).

L'esprit de ces diverses prises de position sur l'exode rural se retrouve bien-entendu dans d'autres documents officiels, comme par exemple la communication du Cameroun à la conférence mondiale de la population à Mexico (CAMEROUN, 1984, p. 10 & 15), le rapport de la première session de la Commission Nationale de la Population (CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1985, p. 33-35, résolutions 114-122) ou les plans quinquennaux. Dans le 6ème plan, "le développement équilibré du monde rural par la promotion des activités de production et des établissements humains, afin d'atténuer l'exode rural" est l'une des trois grandes options de l'aménagement du territoire (CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1986, p. 41).

Même si le nombre de prises de position sur le problème de l'exode rural peut apparaître trop faible eu égard à l'acuité de la question, on constate cependant que la plupart des aspects du phénomène ont été évoqués. Certains d'entre eux sont sans doute insuffisamment perçus, telles les conséquences économiques de l'exode rural, que ce soit au niveau du milieu rural lui-même, ou au niveau de l'économie nationale. Surtout, il est difficile

(17) La plupart des organismes cités ici ont subi une profonde réforme ou ont été supprimés en 1990 dans le cadre de la politique "d'ajustement structurel".

de déceler une politique globale cohérente et clairement définie à travers l'analyse d'une succession de prises de position parcellaires.

On peut aussi se demander s'il existe une différence nette entre les déclarations officielles et les analyses de presse ici mélangées. En fait, les articles de presse détaillent beaucoup plus les causes sociales de l'exode rural et sont un peu moins enclins à insister sur les sollicitudes accordées au milieu rural, dont regorgent les discours officiels, mais les analyses généralement faites sont très proches.

Dans ces conditions, deux questions se posent à l'observateur : d'une part, comment ces prises de position se traduisent-elles dans les faits, c'est-à-dire dans l'action gouvernementale ? D'autre part, quel est l'impact effectif des différentes mesures prises sur la rétention de la population en milieu rural, puisque tel est bien l'objectif recherché ? Notre but n'est pas ici de répondre en détail à ces questions, mais de poser des jalons dont certains éléments sont d'ores et déjà disponibles dans les résultats d'opérations de recherche.

### 3. L'apport de la recherche : de quelques études antérieures au Cameroun et à l'extérieur

Les études sur la migration interne, la première concernée par l'exode rural, sont extrêmement nombreuses au plan international. Deux publications font la synthèse de la question, en examinant notamment les répercussions possibles des activités de développement des régions rurales sur la migration (UNITED NATIONS : DEPARTMENT OF INTERNATIONAL ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS, 1981 ; KOLS, 1984).

Parmi les tentatives de modélisation du phénomène, la plus connue et la plus spécifique est celle de Michael P. TODARO, publiée en 1969, reprise avec la collaboration de John R. HARRIS et discutée à de multiples occasions (TODARO, 1969). L'accent est porté dans ce modèle sur le rôle de l'emploi et de "l'espérance de gain" (expected earnings) :

*"The distinguished feature of this model is that migration proceeds in response to urban-rural differences in expected earnings (defined below) with the urban employment rate acting as an equilibrating force on surch migration"* (HARRIS & TODARO, 1970).

Le modèle a ensuite été utilisé et précisé dans une application à l'étude de l'exode rural en Afrique :

*"Pourquoi décide-t-on d'émigrer ? Pour établir notre modèle, nous admettons au départ que tout migrant potentiel décide de se rendre ou non en ville en se fixant implicitement pour objectif la maximisation de revenu qu'il espère obtenir [...]. Deux facteurs économiques principaux entrent en jeu pour provoquer cette décision. Le premier est la différence de salaire réel entre la ville et la campagne pour les diverses catégories de travailleurs classées selon leurs qualifications et leur instruction [...]. Le deuxième élément capital, qui n'a pas été inclus formellement dans la plupart des autres modèles, est le degré de probabilité qu'a un migrant de trouver un emploi en ville [...]. La combinaison et l'interaction de ces deux variables [...] détermine le rythme et l'ampleur de l'exode rural en Afrique tropicale"* (TODARO, 1971).

"L'espérance de gain" est probablement le facteur le plus important et le plus universellement répandu dans la décision de migrer, mais il serait certainement abusif de le considérer comme exclusif.

Si l'on fait l'inventaire des études publiées sur les migrations campagne-ville, rien qu'en Afrique, on arrive à une centaine de publications, répertoriées au plan international, durant les 10 dernières années.

Au Cameroun, la plupart des études sur les migrations internes, dont l'exode rural, ont été menées par des géographes et accessoirement par des démographes et des sociologues. L'approche la plus évidente du phénomène se fait au niveau de la zone d'arrivée, puisque c'est là que l'on peut interroger les migrants personnellement. La zone d'arrivée se situe le plus souvent en milieu urbain. Les études les plus importantes sont celles de M. LACAN (1974), G. MAINET (1984) à Douala et B. DELPECH (1978) à Yaoundé. Mais la zone d'arrivée peut se situer également en milieu rural, provoquant parfois des effets analogues à l'exode rural dans le milieu de départ : J. BOUTRAIS (1973) dans l'Extrême-Nord, J.C. BARBIER (1971) dans le Nkam, J.C. BARBIER, J. CHAMPAUD & F. GENDREAU (1983) dans le Moungo.

Une approche originale de l'exode rural au niveau de la zone de départ a été tentée par les géographes : A. FRANQUEVILLE (1972 & 1973), J.L. DONGMO (1974), le premier dans la région de Yaoundé, le second dans le pays bamiléké.

Un certain nombre d'études ont analysé le phénomène migratoire sur un plan général, où l'exode rural proprement dit tient une place importante : E. GWAN ACHU (1975) au Cameroun anglophone, J.L. DONGMO (1978) sur les migrations bamiléké, le Bureau Central du Recensement (1981) dans l'ensemble du pays (G. NEGADI), J. CHAMPAUD (1983) dans l'Ouest du Cameroun, A. FRANQUEVILLE (1987) dans la région de Yaoundé.

Enfin cinq études peuvent être considérées comme analysant l'exode rural de manière spécifique : J.C. BARBIER, G. COURADE & P. GUBRY (1981-82) ont essayé de "disséquer" le phénomène au niveau des causes, des modalités et des conséquences ; J. M. ELA (1982) a démonté les mécanismes de domination et d'exploitation du monde rural conduisant à l'émigration :

*"Pour savoir ce qui ne va pas dans la vie des villages, ne faut-il pas examiner la question des injustices diverses qui conduisent la majorité des paysans à la misère ? Dans les situations limites où des régions entières constituent le portefeuille d'une minorité opulente, qui s'enrichit de plus en plus tandis que les paysans deviennent de plus en plus pauvres, les gens du village sont-ils pauvres parce que la terre est fatiguée ou bien parce qu'ils sont exploités et dominés ? Les paysans ne posent pas seulement les problèmes de production ; ils abordent également une série de problèmes sociaux que l'animation doit assumer. C'est peut-être autour de ces problèmes qu'il faudrait partir pour élaborer une véritable stratégie de développement ne conduisant pas seulement à l'amélioration des rendements agricoles mais à un changement de société. L'attente des paysans ne porte pas uniquement sur les engrais ou les nouvelles méthodes culturales ; ce qui les travaille en profondeur, c'est la quête d'une autre société où ils échappent à l'oppression".*

C. BESSAT & J. TROUVE (1982) ont rapproché l'exode rural et les politiques de développement ; HAMAN BAKO (1984) exprime le point de vue marxiste sur la question en termes de luttes des classes et J.M. TCHEGHO (1989) analyse l'exode rural sous l'angle des migrations scolaires, considérées comme une composante essentielle du phénomène.

De manière générale, à travers ces études, on peut dire que l'ensemble de la politique de développement est susceptible d'influer sur le comportement migratoire de la population. Il en est ainsi plus particulièrement de la politique agricole, mais également de toutes les actions de développement rural non spécifiquement agricoles, par exemple celles relevant du domaine de la santé ou de l'animation.

Tous les organismes d'intervention en milieu rural pourraient être cités ici, qu'ils soient gouvernementaux ou non-gouvernementaux (ONG), laïcs ou professionnels, les opérations de colonisation, ainsi que les structures mises en place pour la commercialisation des produits agricoles (BOUTRAIS, COURADE & GUBRY, 1979). Les actions du Fonds National de Développement Rural (FONADER) et du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) sont déterminantes dans le processus d'investissement en milieu rural. La formation des jeunes agriculteurs, singulièrement celle

dispensée "au ras du sol" dans les Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA), joue un rôle évident dans la rétention de la population en milieu rural. La politique de "redynamisation des communautés villageoises" est en voie de concrétisation avec la mise en place de quatre opérations de développement : le "Petit Equipement Rural" (décret n° 84/1140 du 4/9/1984), "l'Effort Personnel" de l'USAID, les "Oeuvres Privées" du FAC et les "Microréalisations" du FED. Bien entendu, les opérations de développement ont souvent un rôle ambivalent dans ce sens que l'amélioration du niveau de vie peut également être un facteur d'émigration à travers une scolarisation accrue. Mais l'absence d'amélioration n'est-elle pas un facteur encore plus important de départ du milieu rural ?

Une mention spéciale doit être faite de l'Office National de Participation au Développement (ONPD). Créé le 1er avril 1974, l'ONPD est l'organe de mise en oeuvre du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD), institué par la loi n° 73/4 du 9 Juillet 1973. Il s'agit d'encadrer des jeunes désœuvrés, âgés de 17 à 35 ans, dans une structure para-militaire, au sein d'un des six centres du SCNPD ou dans une équipe mobile". Ces jeunes, dénommés "pionniers", suivent une formation agricole pour une période de 8 à 24 mois selon les époques. A l'issue de cette période, ils reçoivent une dotation de petits matériels agricoles et une aide publique sous forme d'un prêt sans intérêt (360 000 F en 1980), assortie d'un cahier de charges portant sur les cultures à pratiquer. Ils doivent alors se réinstaller dans leur village d'origine.

Alors que tous les autres projets ont une finalité de "développement" ayant un effet indirect sur l'exode rural, l'ONPD inclut directement la lutte contre l'exode rural dans ses objectifs.

*"[...] le réaménagement du cadre culturel doit permettre d'enlever de l'esprit des jeunes la tentation d'aller vivre en ville, alors qu'ils sont formés pour vivre comme les agriculteurs, éleveurs ou artisans" (P. TATIE, C.T. du 6/8/1985).*

*"[...] il s'agira de voir si le Service Civique a été en mesure de freiner l'exode rural en retenant la jeunesse rurale à la campagne et en redonnant à celle désœuvrée des villes le sens de la dignité du travail de la terre" (F. d'ALMEIDA, C.T. du 31/1/1986).*

*"Freiner l'exode rural et assurer la relève des vieux planteurs pour ne pas tuer notre agriculture. Ainsi pourrait-on résumer la mission assignée au Service Civique National de Participation au Développement" (ABUI MAMA, C.T. du 14/5/1986).*

Cependant en 1985, après 10 ans de fonctionnement du Service Civique, on constate que seuls 7 000 jeunes ont été formés, soit moins de 1 % des migrants vers la ville durant la même période. Le coût de l'opération interdit sans aucun doute sa généralisation. De plus, on relève de très nombreuses "déperditions", en ce sens qu'un grand nombre des jeunes formés ne se fixent nullement à la campagne, comme cela avait été prévu. M.P. OTABELA NGA, directeur général adjoint de l'ONPD note ainsi que "45 % de ces assujettis ont abandonné les activités agricoles et pastorales pour lesquelles ils étaient formés pour se rendre en ville, au point que le service civique a frôlé l'échec" (M. MINKA MAYEMI, C.T. du 23/2/1985).

A la vue des effectifs concernés et des résultats mitigés de l'opération, on peut donc dire que le Service Civique a eu un effet négligeable sur la rétention de la population en milieu rural.

Dans tous les cas, le déplacement à terme de la plus grande partie de la population des campagnes vers les villes apparaît comme un phénomène universel et irréversible, par le simple fait de la répartition géographique des investissements. Partout au monde, le renforcement des structures étatiques conduit à consacrer une part accrue de la richesse nationale à des investissements urbains. Ainsi au Cameroun, pour ne prendre que l'exemple des investissements prévus au 6ème plan (1986-1991), le secteur de la production rurale, pourtant considéré comme "prioritaire", avec environ 60 % de la population, ne recevra que 26,1 % des investissements. Cette observation doit être nuancée par l'ajout d'autres types

d'investissements (communications, secteur social), si l'on veut prendre en compte la totalité des investissements en "milieu rural". En outre, la part du secteur de la production rurale est en augmentation par rapport au plan précédent (23,7 %). Mais le sens général de la remarque demeure valable.

Il ne saurait par conséquent nullement être question "d'arrêter" l'exode rural, mais on peut songer d'une part à le "canaliser", d'autre part à le ralentir.

**Canalisation de l'exode rural : ne vaut-il pas mieux assurer un développement urbain et régional équilibré ? Cela implique un développement des centres secondaires au détriment des centres urbains les plus importants.**

**Ralentissement de l'exode rural : il s'agit de mettre en oeuvre un certain nombre d'actions susceptibles d'augmenter la rétention de la population en milieu rural.**

La politique du gouvernement camerounais combine les deux options. Il fait partie de la raison d'être d'un organisme de recherche d'éclairer les pouvoirs publics sur les moyens les plus efficaces et les plus réalistes d'atteindre des objectifs déterminés.

Concernant le ralentissement de l'exode rural, la plupart des prises de position officielles, des opinions exprimées, des recherches effectuées dans le domaine des migrations relèvent bien le rôle diffus des actions de développement sur la rétention de la population en milieu rural. Il est cependant totalement impossible d'évaluer la part, même approximativement, de chacune d'elles dans le processus. C'est que les réflexions actuelles s'appuient essentiellement sur des études de synthèse que l'on peut qualifier de "macro-économiques" ou "macro-démographiques". Il paraît donc intéressant de mener une étude spécifique auprès des premiers intéressés, au niveau même du milieu rural du départ : c'est l'objet de l'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun.



## II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE<sup>18</sup>

### 1. Problématique

La migration vers la ville, particulièrement sous sa forme aiguë d'*exode rural* continue à préoccuper au plus haut point les autorités gouvernementales. Le Vème plan (1981-1986) avait été placé sous le signe de la "maîtrise du développement", ce qui implique notamment que soit "contenu" le phénomène de l'exode rural. Il faut donc que celui-ci soit parfaitement analysé au préalable et le démographe est à même d'apporter une contribution décisive dans ce domaine.

La plupart des études disponibles analysent la migration au niveau du lieu d'arrivée ou bien encore effectuent des synthèses sur l'ensemble du pays. Une approche du phénomène au niveau des zones de départ constitue une approche originale. Elle permet notamment de saisir les conditions objectives qui prévalent dans les zones d'émigration, de relever l'opinion qu'ont les ruraux au sujet des déplacements vers la ville et sur leurs propres conditions de vie. Ce sont ces opinions, prévalant dans les zones de départ, qui sont susceptibles d'induire les migrations ultérieures. Ce sont aussi ces opinions, qui une fois analysées, permettront de proposer des solutions concrètes pour augmenter la rétention de la population en milieu rural.

Les zones susceptibles de fournir les plus gros contingents de migrants vers les villes sont évidemment les zones de fortes densités : les zones de plus de 50 habitants au km<sup>2</sup> regroupent 50,3 % de la population du Cameroun en 1976 sur seulement 7,6 % de la superficie. Une étude portant sur les régions de ce type sera donc très instructive et les résultats obtenus pourront donner des applications directes pour une population importante.

Dans ce contexte, si l'on retient deux zones de forte densité, mais à comportement migratoire différent, l'analyse des causalités sera enrichie et on pourra développer le concept de *pression démographique* généralement associé à la migration.

La pression démographique a souvent été mesurée par la densité de la population. Il est clair cependant que la densité en elle-même, qui ne représente qu'un rapport entre une population et un espace, ne peut donner aucun renseignement sur le niveau de vie de cette population, puisqu'elle ne tient pas compte des revenus disponibles sur cet espace, ceux-là même qui sont un des facteurs les plus importants des mouvements migratoires. Les revenus et les biens disponibles sur un espace donné dépendent en fait du système de production qui y prévaut. La densité de population est finalement un indicateur de l'intensivité du système de production et est relativement indépendante de la pression démographique à un moment donné.

L'accroissement démographique peut avoir deux effets : soit un accroissement de densité accompagné d'une intensification plus ou moins forte du système de production, soit une émigration, le plus souvent vers la ville. C'est le caractère plus ou moins prononcé de l'intensification et le gain de production qui en découle, *comparé* au travail supplémentaire nécessaire pour l'obtenir et aux conditions qu'on croît exister ailleurs, qui entraîne la *perception* plus ou moins profonde de la pression démographique. Cette perception est sans doute à l'origine directe de la migration.

Il est donc nécessaire de trouver un autre indicateur de la pression démographique que la seule densité de la population. Cela ne pourrait-il pas être précisément la "propension à émigrer", qui est sans doute un bon indicateur de l'insatisfaction ressentie ? L'étude approfondie de deux zones à forte densité, mais à comportement migratoire contrasté peut, là encore, apporter une réponse à cette question.

(18) On pourra consulter également les deux publications suivantes concernant l'EPD :  
 GUBRY (Patrick), NGWE (Emmanuel), 1982  
 GUBRY (Patrick), LAMLENN BONGSUIRU (Samson), NGWE (Emmanuel),  
 TCHEGHO (Jean Marie), 1985.

En fonction de la problématique de recherche, un certain nombre d'objectifs ont été assignés à l'EPD.

## 2. Objectifs

Les objectifs de l'EPD sont de deux ordres, que l'on peut classer en objectifs scientifiques immédiats et en objectif politique final.

Les objectifs scientifiques immédiats sont les suivants :

- Analyse du concept de "pression démographique".
- Etude du rôle de la pression démographique dans l'exode rural par comparaison entre deux zones densément peuplées, mais à comportement migratoire différent.
- Détermination précise des divers indicateurs démographiques (mouvements naturels et migratoires).
- Etude des départs dans l'année, de leurs motivations et de leurs destinations (exode rural dans la zone de départ).
- Etude des caractéristiques des migrants et des non-migrants.
- Analyse des causes et des conséquences de l'émigration au lieu de départ.
- Etude de la migration inter-génération et des relations entre le migrant et son lieu d'origine.
- Amélioration des instruments méthodologiques : mise au point d'un questionnaire-descendants adapté aux zones d'émigration ; contrôle des interviews et adaptation des questions.
- Renforcement du potentiel de recherche national par la formation pratique et le perfectionnement des chercheurs sur ces types d'enquêtes spécifiques en milieu rural dans des zones écologiquement contrastées.

L'objectif politique final est de mettre à la disposition des Pouvoirs Publics des éléments d'information nécessaires pour raffermir une politique de développement rural susceptible d'augmenter la rétention de la population à la campagne.

## 3. Choix des zones d'enquête

Les données disponibles montrent que parmi les trois principaux foyers de peuplement au Cameroun, la zone montagneuse de l'Extrême-Nord, la zone montagneuse de l'Ouest et la région de Yaoundé, cette dernière présente des caractéristiques spécifiques liées à l'influence de la capitale, géographiquement proche (notamment des déplacements alternants et des migrations temporaires). Les deux premières zones sont en revanche assez éloignées des grands centres d'attraction et ont un comportement migratoire très différent. Ce sont donc celles qui ont été retenues.

La région de l'Ouest est la zone de plus fort exode rural du pays et le Ndé (situé dans l'Ouest) est le département du Cameroun le plus touché par le phénomène. A l'Extrême-Nord, la partie la plus peuplée des monts Mandara est constituée par la partie septentrionale du département du Mayo Tsanaga. Cette zone n'a été touchée que récemment par l'exode rural. Le Ndé et le Mayo Tsanaga ont donc été choisis.

A l'intérieur de ces deux départements, on a cherché à constituer des zones contiguës d'environ 20 000 habitants chacune pour avoir des résultats significatifs, ne contenant pas de centre urbain proprement dit et constituant un nombre entier d'unités administratives<sup>19</sup>.

En définitive, on a retenu dans le Ndé les chefferies de Bakong, de Bazou, de Balengou (arrondissement de Bazou) et les chefferies de Bamena et de Batchingou (arrondissement de Bangangté). Dans le Mayo Tsanaga, on a retenu les massifs de Djingliya,

(19) Cf. paragraphe sur la précision des résultats.

d'Oulad, de Gouzda, de Mazai, de Madakoua, de Biguide, de Montskar (canton de Koza, arrondissement de Koza), d'Oupaï (canton de Moskota, arrondissement de Koza), de Ziver (canton Matakam Sud, arrondissement de Mokolo) (cf. cartes).

Les deux unités ainsi formées représentent une superficie approximative de 88 km<sup>2</sup> dans le Nord, et de 247 km<sup>2</sup> dans l'Ouest. Elles sont situées, pour le Nord entre 10°46 et 10°56 environ de latitude Nord et 13°45 et 13°51 de longitude Est ; pour l'Ouest entre 4°91 et 5°15 de latitude Nord et entre 10°20 et 10°31 de longitude Est.

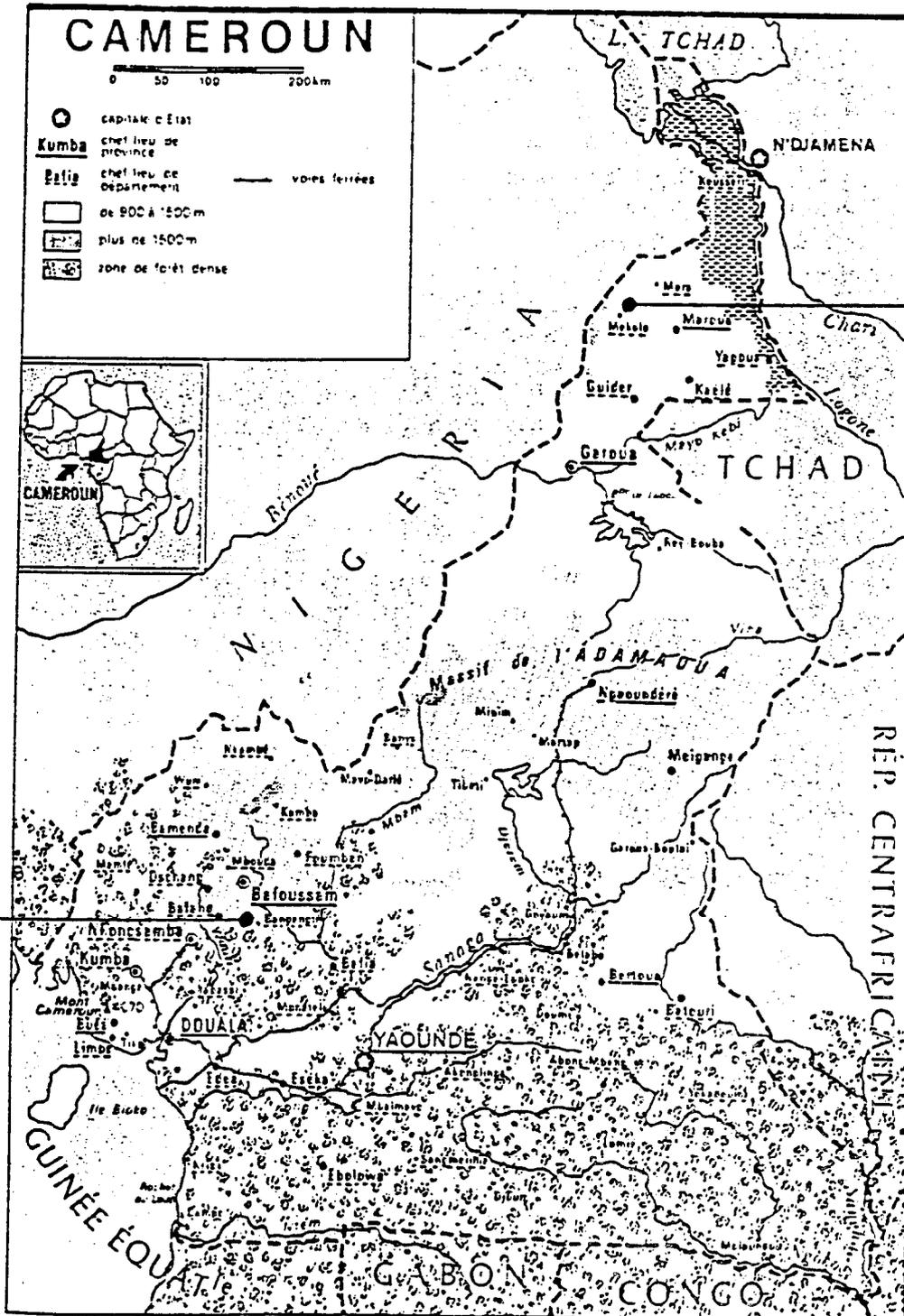
Les caractéristiques communes des deux régions, que nous appelons "Nord" et "Ouest", sont un relief montagneux, un peuplement relativement dense, ethniquement homogène, un habitat dispersé et une agriculture intensive.

Au Nord, l'altitude des zones d'enquête varie entre 500 m au niveau de la ville de Koza située au sud de la plaine de Mora (bassin du lac Tchad) et 1494 m au sommet du mont Oupaï qui est le point culminant des monts Mandara, suivi par le massif de Ziver (1436 m). Les montagnes sont formées principalement de granites syntectoniques anciens, que les conditions climatiques ont éclaté et érodé sous forme de gros blocs et d'éboulis rocheux. A l'Ouest, la zone retenue se situe sur le versant méridional du plateau bamiléké dominant la vallée du Nkam. L'altitude varie entre 960 m au sud de Bazou et 1924 m au nord de Batchingou. Les roches sont formées de granites, d'embranchites et de basaltes.

Le peuplement de chacune des régions est dense pour le Cameroun. On compte 214 habitants au km<sup>2</sup> dans la zone du Nord et 72 habitants au km<sup>2</sup> dans la zone Ouest, déjà touchée par l'émigration, contre 20 habitants au km<sup>2</sup> dans l'ensemble du Cameroun au même moment. L'habitat est dispersé, ce qui soulève des problèmes pour repérer la totalité des habitations dans une enquête démographique. La dispersion est totale au Nord, où les habitations sont souvent cachées au milieu des rochers, peu visibles et difficiles d'accès. A l'Ouest, la dispersion originelle a été modifiée par les regroupements de populations opérés lors des troubles du début des années soixante pour augmenter la sécurité et lutter contre les maquis. Actuellement, ces regroupements sont devenus de petits centres possédant des infrastructures modernes, ce qui assure leur pérennité. Mais la paix revenue, les habitants ont souvent reconstruit une deuxième habitation près de leurs plantations. Ces habitations dispersées sont occupées au moment des travaux des champs, ce qui complique là aussi le dénombrement, à la fois pour atteindre ces habitations et pour distinguer entre habitation principale et habitation secondaire, situées en principe administrativement dans le même quartier, mais géographiquement dans des quartiers différents.

Chacune des deux régions est très escarpée et présente des systèmes de cultures très intensives sur les pentes elles-mêmes selon des techniques originales : cultures dans le sens de la pente à l'Ouest, cultures en terrasses au Nord. Les paysages qui en résultent sont très spectaculaires : bocage dans l'Ouest, terrasses culturales au Nord. Les principales cultures vivrières sont le maïs, les tubercules, la banane plantain et l'arachide à l'Ouest ; les mils cultivés dans une alternance entre sorgho et petit mil une année sur deux et l'arachide dans le Nord. Les cultures commerciales sont le café arabica et robusta dans l'Ouest et le coton, cultivé accessoirement aux pieds des massifs, dans le Nord.

Sur le plan physique, les deux zones diffèrent surtout par le climat et par les sols. Le climat est de type soudano-guinéen d'altitude à l'Ouest où il pleut en moyenne environ 1700 mm de pluie en 7 mois (mars à octobre). Il est de type soudano-sahélien d'altitude au Nord avec seulement 900 mm de pluie, beaucoup plus irrégulière, en 5 mois (mai à octobre). Cela ne va pas sans poser d'importants problèmes de "soudure" alimentaire durant la période précédant les récoltes, qui est précisément également celle des travaux agricoles.



Carte : MRE, Paris

CARTE DE SITUATION DES ZONES D'ENQUETE

# KOZA

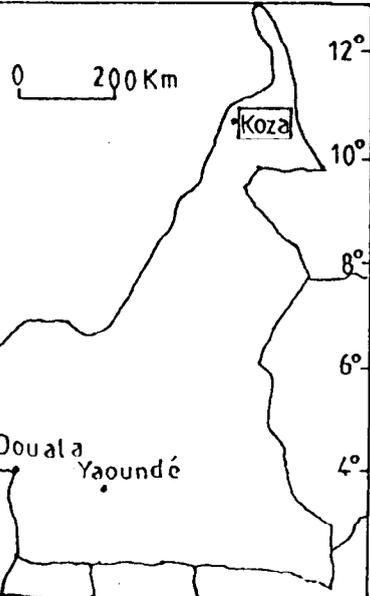
## MASSIFS MAFA DE LA REGION D'ENQUETE DU NORD CAMEROUN

ARRONDISSEMENT DE KOZA

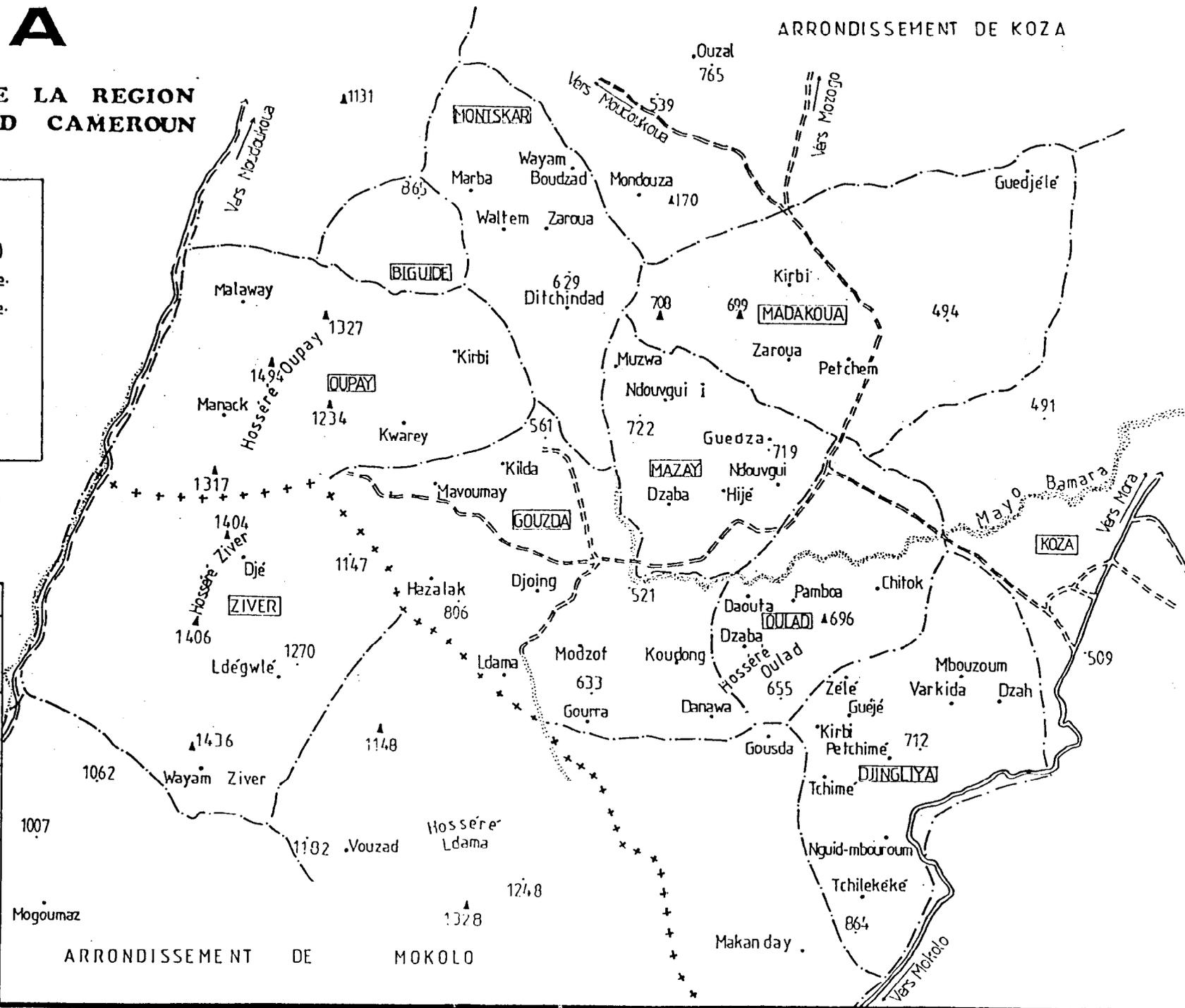
### LEGENDE

+++++	Limite d'arrondissement
- - - - -	Limites des massifs
~~~~~	Cours d'eau saisonnier (mayo)
==>	Route principale carrossable
==>	Route secondaire carrossable
==>	Route saisonnière
<b>QULAD</b>	Nom de massif
Djé	Nom de quartier
1,56	Repère des altitudes

0 1 2 3 km



ARRONDISSEMENT DE MOKOLO



# LE NDE

CHEFFERIES DE BAZOU BALENGOU BAKONG  
BAMENA ET BATCHINGOU

10°25'

10°30'

0 200km

5°10'

5°10'

5°05'

5°05'

DEPARTEMENT DU NKAM

Arrondissement de Nkondjok

LEGENDE	
---+---+	Limite de département
---+---+---+---	Limite d'arrondissement
---+---+---+---+---	Limite de chefferie
==	Route principale
---	Route secondaire
==	Autre route secondaire et saisonnière
□	Quartier
■	Agglomération de Bangangté

10°25'

10°31'

5°02'

Source : EPD

Au niveau des sols, on rencontre à l'Ouest des sols ferrallitiques rouges dérivés de roches basaltiques ou de roches métamorphiques et des sols de pentes rajeunies. Ces sols sont profondément modifiés par les apports organiques de l'agriculture intensive. De manière générale, même s'il sont moins fertiles qu'au centre du pays bamiléké, les sols de la zone d'enquête peuvent être considérés comme ayant des propriétés agricoles satisfaisantes.

Au Nord, on rencontre des sols ferrugineux tropicaux, souvent lessivés, peu profonds et arénacés (sols régosoliques). Les pentes moyennes sont de 25 %. P. BRABANT et M. GAVAUD relèvent dans leur commentaire sur la carte des sols et la carte des ressources en terre de la région (1985) des "terres squelettiques et caillouteuses à pédoclimat sec, sableuses à très sableuses", ainsi qu'un "risque élevé d'érosion, une faible profondeur utile, des propriétés physiques déficientes". Ces sols apparaissent "inaptes" à l'agriculture, sauf pour les "cultures vivrières avec terrasses". Mais relevons in extenso leur conclusion relative à l'utilisation et aux aptitudes de ces sols :

*"L'agriculture des Mandaras est une véritable activité de montagne caractérisée par l'absence de jachères, par le recyclage des éléments fertilisants sans appoint externe, par la fumure organique associée à un élevage en case, par la rotation et l'association sorgho (tchergué), millet, arachide, outre divers légumes (piments, souchet, etc). Elle permet la subsistance d'une population dense (100 hab/km<sup>2</sup> et plus) au prix d'un énorme labeur et d'un niveau de vie très bas. Les terrasses ont préservé de bonnes caractéristiques chimiques et amélioré les propriétés physiques des sols naturels. Elles sont fragiles et rapidement crevées par le ravinement après leur abandon, de sorte que la survie de cet étonnant paysage humanisé est liée à celle-même des populations qui l'ont créé".*

Sur le plan humain, les populations représentées sont les Mafa au Nord et les Bamiléké à l'Ouest<sup>20</sup>. Sans suivre totalement le journaliste E. FERRIEUX, qui donne l'exemple du "Cameroun, dont les deux régions les plus denses, l'Ouest (Bamiléké) et le Nord (Mafas), sont l'une la plus riche et l'autre la plus pauvre du pays en termes d'investissements, de scolarisation et de nombre de cadres...". (*Le Point*, 16/11/1986), il n'en demeure pas moins que le niveau de vie de la population est considérablement plus élevé à l'Ouest qu'au Nord.

Pourtant, c'est à l'Ouest que l'émigration est la plus forte. Le comportement migratoire est en effet très différent selon les deux régions : exode rural ancien et très important dans l'Ouest, par suite d'une ouverture précoce sur l'extérieur, exode rural récent et encore faible dans le Nord, mais présentant de fortes potentialités d'extension future. Ce phénomène sera très intéressant à observer au niveau des motivations individuelles.

## 4. Méthodologie

### 4.1. Généralités

La méthodologie retenue pour l'EPD, une fois les zones d'enquête définies, est une enquête démographique à passages répétés (EPR) à deux passages à intervalle annuel.

L'enquête à passages répétés présente un certain nombre d'avantages pour l'étude des mouvements de population et en particulier celle des migrations. L'EPR consiste à repasser dans les mêmes ménages, ceux de la zone d'enquête, à un intervalle donné, pour relever les différents événements qui s'y sont produits : essentiellement les *naissances* et les *décès*, les *entrées* et les *sorties*, mais également les *départs* (des "visiteurs") et les *retours* (des "résidents absents")<sup>21</sup>. Cette procédure vise surtout à pallier les déficiences de l'état civil,

(20) Voir en bibliographie, les références concernant les deux régions d'enquête.

(21) Ces concepts sont définis plus loin. On notera la supériorité de l'EPR sur l'enquête à un seul passage avec questionnaire rétrospectif sur les 12 derniers mois, car ceux-ci sont toujours très mal évalués par les intéressés : dans l'EPR, la période est bien définie et connue des responsables.

mais elle apporte également une contribution décisive dans l'étude des mouvements migratoires, qui eux ne sont relevés dans aucun registre.

Ainsi, dans l'étude des migrations de population, l'EPR permet :

- de définir de manière précise la situation de résidence des individus en effectuant les corrections nécessaires d'un passage à l'autre ;
- d'étudier avec précision le niveau des mouvements au cours d'une année, puisqu'une migration correspond à un changement de résidence ;
- d'étudier le calendrier de ces mouvements au cours de l'année ;
- de relever de manière précise les caractéristiques (démographiques, sociales, économiques) des émigrants entre deux passages, puisque ces caractéristiques sont saisies au passage précédent, lorsque les intéressés sont encore résidents ;
- de distinguer les migrations individuelles et les déplacements des ménages, avec les caractéristiques de ces derniers (en un seul passage, il est quasiment impossible d'avoir des informations sur les ménages émigrés) ;
- de comparer les motivations déclarées par les intéressés et les mouvements survenus postérieurement ; etc.

L'intervalle annuel se justifie par le caractère saisonnier des événements démographiques (natalité, mortalité, nuptialité, migrations) et également de l'emploi.

Sur le plan théorique, l'idéal est d'effectuer trois passages à 6 mois d'intervalle. Un tel calendrier permet de minimiser les omissions provoquées par la succession d'événements entre deux passages concernant une même personne (naissance suivie de décès, entrée suivie de décès, par exemple) ou encore de suppléer à la défaillance de la mémoire des personnes interrogées. La période de 6 mois correspond en outre à la définition de la "résidence".

Cependant, ce procédé alourdit considérablement la présentation des questionnaires (il est toujours possible, même avec un intervalle de 6 mois, de rencontrer plusieurs événements pour un même individu) et pèse sur le budget de l'enquête tant au niveau de la préparation et de la collecte sur le terrain, que de l'exploitation. En outre, on commence à observer une certaine lassitude des personnes interrogées au-delà de deux visites. Il est également difficile de faire coïncider des passages espacés de 6 mois avec à la fois des congés scolaires (nécessaires pour recruter des enquêteurs dans des zones à faible scolarisation) et la saison sèche (utile pour faciliter les déplacements). Ces diverses raisons nous ont fait opter pour une enquête à deux passages à intervalle annuel.

Dans les milieux retenus à faible alphabétisation, voire à alphabétisation inexistante chez les adultes (tableau 2), il n'est pas question de faire remplir les questionnaires par les enquêtés eux-mêmes.

**Tableau 2 : Taux d'analphabétisme dans les zones d'enquête\***

Arrondissement	Taux d'analphabétisme (%)		
	M	F	Deux sexes
Mokolo (Extr.-Nord)	90,5	97,0	94,0
Bazou (Ouest)	34,7	64,9	53,0

\* Proportion de personnes âgées de 10 ans et plus, n'ayant jamais été scolarisées.  
Source : Recensement de 1976.

On procède donc au recrutement et à la formation d'un certain nombre d'enquêteurs parlant la langue locale, qui vont visiter tous les ménages de la zone d'enquête pour remplir

un questionnaire d'enquête, lui-même rédigé en français. L'enquêteur procède à une interview dans chaque ménage et remplit les formulaires en traduisant simultanément les réponses en français. Nous reviendrons plus loin sur les problèmes posés par cette procédure.

A la fin de l'enquête, les questionnaires sont codifiés pour être traités ensuite sur ordinateur à des fins de tabulation.

#### 4.2. Précision des résultats.

La taille de l'échantillon initialement préconisé dans chacune des deux zones (20 000 habitants environ) a été motivée par le souci d'avoir une erreur de sondage acceptable pour les principaux taux démographiques. On peut en effet considérer qu'un échantillon d'une taille donnée correspond à un échantillon aléatoire tiré dans un univers infini. Dans ces conditions, les limites de confiance à 95 % d'un taux donné, exprimé en p. mille, correspond à deux fois l'écart-type :

$$\sigma_t = \sqrt{t \frac{(1000 - t)}{n}}$$

(n étant la taille de l'échantillon)

Le tableau suivant donne en conséquence les limites de confiance à 95 % (soit l'intervalle dans lequel le taux réel a 95 % de chances de se situer) pour des taux bruts de natalité et de mortalité supposés respectivement égaux à 45 p. mille et à 20 p. mille, avec un échantillon de 18 000 personnes, ce qui correspond à l'effectif finalement recensé dans chacune des deux régions.

**Tableau 3 :** Limites de confiance à 95 % des taux de natalité et de mortalité

	$2\sigma_t$	$2\sigma_t/t \times 100$	Limites des taux (p. mille)
Taux de natalité (45 p. mille)	$\pm 3,1$	$\pm 6,9 \%$	$41,9 < t < 48,1$
Taux de mortalité (20 p. mille)	$\pm 2,2$	$\pm 11,0 \%$	$17,8 < t < 22,2$

#### 4.3. Calendrier

Le calendrier des différentes opérations composant l'EPD est donné dans la figure suivante.



### III. DOCUMENTS D'ENQUETE

L'exécution de l'Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun a nécessité la confection d'une série de documents spécifiques que l'on peut classer en documents de terrain et en documents d'exploitation.

#### 1. Les documents de terrain

Les documents de terrain sont utilisés par les agents enquêteurs, les contrôleurs ou les superviseurs sur le terrain, avant, au moment ou juste après les interviews. Ils comprennent : le manuel d'instructions, les questionnaires et le cahier de récapitulation.

##### 1.1. Le manuel d'instructions

Ce document comporte essentiellement deux parties. La première est consacrée aux recommandations à l'enquêteur sur son travail, son comportement vis-à-vis de la population et ses rapports avec le contrôleur chargé de superviser son travail. Ses outils de travail sont également présentés. La deuxième partie porte sur les instructions relatives à la méthode et au remplissage des questionnaires, à la fois pour le premier et le second passages.

##### 1.2. Les questionnaires

Les questionnaires, au nombre de trois, constituent l'outil-clé de l'enquête dans la mesure où ce sont eux qui reçoivent les réponses données par les enquêtés aux différentes questions.

###### (i) Le questionnaire-ménage (imprimé n° 2 et imprimé n° 2B)<sup>22</sup>

Ce questionnaire est conçu pour être utilisé à la fois au premier et au second passage. Il est donc prévu des rubriques doubles pour certaines données susceptibles de varier entre les deux passages. Il en est ainsi du nombre de feuilles utilisées dans le ménage, du moment de l'interview, de la situation de résidence, etc. Par ailleurs, les données généralement obtenues par des questions rétrospectives sont réservées pour le deuxième passage.

###### Organisation générale et contenu du questionnaire

La première page du questionnaire est réservée essentiellement à l'identification du ménage à l'aide d'un code articulé sur le ménage, la structure, le quartier, le massif ou la chefferie, la zone d'enquête et la région. Mais on y prévoit aussi le repérage de l'heure de l'interview qui peut être très utile pour le contrôle de l'enquêteur, mais aussi pour connaître le moment de disponibilité de la population à des fins méthodologiques pour des enquêtes démographiques ultérieures.

La deuxième et la troisième pages sont réservées aux informations concernant les membres du ménage, répartis en deux groupes : les résidents et les visiteurs. Cette séparation vise d'une part à avoir instantanément une vue globale de l'ensemble des résidents d'un ménage classés de manière logique, d'autre part à minimiser les oublis de visiteurs, ainsi que le test en avait été fait lors du recensement pilote du Cameroun en 1975 (présentation reprise lors des recensements de 1976 et de 1987).

(22) Les questionnaires et les grilles de chiffrement ont été généralement établis sur du papier format A3 ou A4. Ils ont été réduits pour figurer ici.







En ce qui concerne les résidents, on a deux catégories de questions l'une s'adressant à toute la population et l'autre n'intéressant que la population de 6 ans et plus. L'ensemble de ces questions sont en gros relatives à l'état-civil, à la migration, à l'instruction et à l'activité économique. Mais on a également retenu les questions classiques sur le lien de parenté avec le chef de ménage, la situation de résidence et le fait que l'enquêteur a vu ou non l'enquêté.

Quant aux visiteurs, on ne s'intéresse qu'à leur état civil, exclusion faite de l'état matrimonial et de la religion.

La quatrième et dernière page du questionnaire est destinée aux événements survenus entre les deux passages, à savoir les naissances, les décès et les déplacements des membres du ménage : absence et retour pour les résidents, départ et visite pour les visiteurs. Des fiches supplémentaires (imprimé n° 2B, à placer à l'intérieur de l'imprimé n°2) sont prévues au cas où un individu aurait subi plus d'un événement. On trouvera la typologie des différents événements possibles entre deux passages dans les consignes aux enquêteurs (annexe 3).

Le questionnaire-ménage vise à une connaissance approfondie de la population recensée sur les plans de la composition des ménages, des principales caractéristiques individuelles, ainsi que du mouvement naturel et migratoire. En outre, par l'intermédiaire des questions spécifiques sur la migration, on cherche à obtenir des données globales sur le degré de mobilité spatiale, lui-même susceptible d'influencer les autres caractéristiques.

Nous examinerons à la fin du chapitre la définition de certains concepts utilisés.

#### **(ii) Le questionnaire-descendants (imprimé n° 3)**

Le questionnaire-descendants n'est en principe soumis qu'une seule fois, au premier passage. Il s'adresse aux hommes mariés, divorcés ou veufs. Mais au cas où on découvre au second passage un ménage oublié au premier, le questionnaire est soumis aux personnes intéressées.

#### **Organisation générale et contenu du questionnaire**

Le questionnaire-descendants comprend deux volets. Le premier, constitué par la première page, est réservé à l'identification du ménage, à quelques caractéristiques individuelles de la personne interrogée, ainsi qu'à l'inventaire de la descendance par femme.

L'identification du ménage est celle du questionnaire-ménage à laquelle on a ajouté le numéro d'ordre de l'homme interrogé dans le ménage. Les renseignements sont d'ailleurs à recopier sur le questionnaire-ménage correspondant.

Il en est de même de certaines caractéristiques individuelles de la personne interrogée.

L'inventaire de la descendance par la femme vise, à travers un cheminement quelque peu complexe, à déterminer avec exactitude le nombre d'enfants émigrés auxquels s'adresse ce questionnaire.

Le deuxième volet du questionnaire, constitué par la deuxième et la troisième page est destiné aux caractéristiques des enfants émigrés. Ces dernières peuvent se regrouper en quatre catégories : données d'état civil ; données de migration ; comportements actuels en matière de déplacements ; avis du père sur la vie de l'enfant.

La dernière page du questionnaire est destinée aux observations de l'enquêteur et comprend une liste des unités administratives pour guider les interviews et faciliter la gestion et l'exploitation ultérieure du questionnaire.

Le questionnaire-descendants vise à saisir les motifs d'émigration du village, tels que ressentis par ceux qui sont restés, à mesurer le degré de permanence des liens des émigrés





avec le village d'origine et à estimer l'influence de l'émigration sur les conceptions que l'on peut s'en faire au niveau du village.

### **(iii) Le questionnaire socio-économique (imprimé n° 4)**

Le questionnaire socio-économique n'est soumis qu'une seule fois au second passage à un chef de ménage de l'échantillon sur dix. Celui-ci peut être un homme ou une femme. Le plan de sondage a été basé sur un tirage systématique au 1/10ème des structures. Ont ainsi été retenues les structures dont le numéro se terminait par un chiffre donné à l'intérieur de chaque zone d'enquête : 1 pour la Z.E. n° 01, 2 pour la Z.E. 02, etc. On a ainsi éliminé l'influence possible du numéro de structure retenu sur les résultats de l'enquête, car la structure n° 001 est automatiquement celle d'un chef de quartier...

#### **Organisation générale et contenu du questionnaire**

Le questionnaire socio-économique tient sur quatre pages et comprend quatre volets principaux.

Le premier volet est destiné à l'identification du ménage et à quelques caractéristiques individuelles du chef de ménage. L'identification et ces caractéristiques sont à recopier sur le questionnaire-ménage correspondant.

Le deuxième volet concerne les activités économiques pratiquées et les revenus qu'elles procurent, ainsi que les apports extérieurs, financiers ou matériels du ménage.

Le troisième volet concerne les principaux domaines d'utilisation des revenus du ménage.

Le quatrième et dernier volet est destiné à recenser les actions susceptibles, d'après l'enquêté, d'inciter les jeunes à rester en plus grand nombre au village.

La dernière page du questionnaire est réservée aux observations de l'enquêteur.

Le questionnaire socio-économique est destiné à saisir les principaux éléments du niveau de vie de la population, dans une optique essentiellement comparative entre les deux régions d'enquête. En outre, "l'appréciation générale" par les intéressés des mesures préconisées à l'intention des pouvoirs publics pour réduire l'exode rural, sous la forme d'une question ouverte, vise à connaître le sentiment profond de la population villageoise sur cette question et à fournir par là même des éléments pertinents pour l'élaboration d'une politique migratoire adaptée.

### **1.3. Le cahier de récapitulation (imprimé n° 1)**

Le cahier de récapitulation est un ensemble de deux imprimés qui permet de connaître sur le terrain même, la population recensée et quelques éléments caractérisant sa dynamique. Il est prévu un cahier de récapitulation par zone d'enquête.

#### **Organisation générale et contenu**

Le cahier de récapitulation se présente sous forme de livret et comprend trois volets : la couverture, le premier feuillet et les autres.

Les "autres feuillets" sont un ensemble de fiches identiques destinées à inventorier par zone d'enquête et par ménage la population résidente au 1er et au 2ème passage, ainsi que les événements survenus entre les deux passages. Un total est établi par fiche.

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE RECHERCHES DÉMOGRAPHIQUES

# ENQUETE PRESSION DEMOGRAPHIQUE EXODE RURAL

IMPRIME N° 4 : QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE

Pour chaque chef de ménage de l'échantillon, homme ou femme

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR

Renseignements à recopier sur l'imprimé No 2

No DE RÉGION \_\_\_\_\_  
No DE ZONE D'ENQUETE \_\_\_\_\_  
No DE STRUCTURE \_\_\_\_\_  
No DE MÉNAGE \_\_\_\_\_

Nom et prénoms ..... Etat matrimonial .....  
Sexe ..... Dernière classe suivie .....  
Age ..... Occupation .....

## 1. AGRICULTURE.

1.1. Cultivez-vous ? Cochez les cases correspondant aux cultures pratiquées.

- |                             |                          |                                                                            |
|-----------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| - le café arabica ....      | <input type="checkbox"/> | Combien de sacs avez-vous récoltés cette année ? _____                     |
| - le café robusta ....      | <input type="checkbox"/> | " " " " ? _____                                                            |
| - le coton .....            | <input type="checkbox"/> | Pour combien d'argent avez-vous vendu cette année ? _____ FCFA             |
| - l'arachide .....          | <input type="checkbox"/> | En vendez-vous ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| - le mil .....              | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - le maïs .....             | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - le manioc .....           | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - la patate .....           | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - l'igname .....            | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - le taro .....             | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - le macabo .....           | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - la banane .....           | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - l'eucalyptus .....        | <input type="checkbox"/> | " <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>                        |
| - autres (à préciser) ..... |                          |                                                                            |

CONFIDENTIEL

1.2. Ecoulez-vous aisément vos produits agricoles sur le marché ? oui  non   
 Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

1.3. Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente des produits agricoles cette année ? \_\_\_\_\_ FCFA

2. ELEVAGE.

2.1. Elevez-vous ? Cochez les cases correspondant au bétail élevé.  
 Combien de têtes ? En vendez-vous ?  
 - des boeufs.....  \_\_\_\_\_ oui  non   
 - des moutons ....  \_\_\_\_\_ oui  non   
 - des chèvres ....  \_\_\_\_\_ oui  non   
 - des porcs .....  \_\_\_\_\_ oui  non   
 - des volailles ..  \_\_\_\_\_ oui  non   
 - autres (à préciser) .....

2.2. Ecoulez-vous aisément votre bétail sur le marché ? oui  non   
 Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

2.3. Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente de bétail cette année ? \_\_\_\_\_ FCFA

3. ARTISANAT.

Fabrique-t-on des objets dans votre ménage (paniers, sacs, corbeilles, canaris, hoes, couteaux, etc) ? oui  non   
 Si oui, en a-t-on vendu cette année ? oui  non   
 Si oui, quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente de ces objets cette année ? \_\_\_\_\_ FCFA

4. AUTRES ACTIVITES.

4.1. Vend-on de la boisson locale dans votre ménage (bière de mil, vin de palme, vin de raphia) ? oui  non   
 Si oui, quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente de boisson cette année ? \_\_\_\_\_ FCFA

4.2. En dehors des activités précédentes, avez-vous d'autres activités qui vous apportent de l'argent (autres commerces ou services) ? oui  non   
 Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de ces activités cette années ? \_\_\_\_\_ FCFA

5. APPORTS EXTERIEURS.

5.1. Avez-vous des enfants à l'extérieur du village ? oui  non

5.2. Recevez-vous une aide financière de vos enfants qui vivent à l'extérieur ? oui  non   
 Si oui, quel est approximativement le montant de l'aide financière reçue cette année ? \_\_\_\_\_

5.3. Recevez-vous une aide matérielle de vos enfants qui vivent à l'extérieur ? oui  non

Si oui, quelles en est la nature ? Cochez la (les) case (s) correspondante (s)

- nourriture .....
- vêtements .....
- médicaments .....
- autres (à préciser) .....

5.4. Recevez-vous une autre aide quelconque ? oui  non

6. UTILISATION DES REVENUS.

Quels sont vos trois principaux types de dépenses ? Inscrivez les chiffres 1,2 et 3 dans les cases correspondantes.

- nourriture .....
- soins médicaux .....
- scolarité des enfants .....
- habillement .....
- fêtes et cérémonies .....
- impôts .....
- construction .....
- engrais, pesticides, matériel agricole .....
- équipement domestique .....
- cadeaux .....
- autres (à préciser) .....

7. APPRECIATION GENERALE.

Comme vous le savez, beaucoup de jeunes continuent à quitter le village pour aller vivre à l'extérieur. A votre avis, que pourraient faire les autorités pour inciter les jeunes à rester en plus grand nombre ? (Enumérez les différentes actions proposées).

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

# ENQUETE PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET EXODE RURAL

CAHIER DE RÉCAPITULATION

Zone d'enquête No . . . . .  
Nom de l'enquêteur . . . . .  
Nom du contrôleur . . . . .  
  
Population totale au 1er passage . . . . .  
.....  
Événements survenus entre le 1er et le 2e passages  
    Naissances . . . . .  
    Décès . . . . .  
    Entrées . . . . .  
    Sorties . . . . .  
Population totale au 2e passage . . . . .

Mars 1982

# RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Numéro de la page	Résidents au 1er passage	Evénements				Résidents au 2e passage
		+ Naissances	- Décès	+ Entrées	- Sorties	
Total						



Le "premier feuillet" est une fiche de récapitulation générale des données contenues dans les fiches précédentes au niveau de la zone d'enquête.

La couverture du livret reprend, outre le numéro de la zone d'enquête et les totaux de la fiche de récapitulation générale, les noms de l'enquêteur et du contrôleur.

## **2. Les documents d'exploitation**

L'exploitation informatique des questions a nécessité l'élaboration de deux séries de documents : les manuels de codification et les grilles de chiffrement.

### **2.1. Les manuels de codification**

La codification est une phase très importante dans le processus du dépouillement informatique des questionnaires. Elle consiste à traduire en codes numériques les données littérales ou alphanumériques, généralement inappropriées aux analyses statistiques. Pour ce faire un dépouillement manuel par sondage a permis de recenser les modalités des questions ouvertes.

Trois manuels de codification ont ainsi été confectionnés pour les trois questionnaires de l'enquête.

### **2.2. Les grilles de chiffrement**

La grille de chiffrement est destinée à recevoir la retranscription en code numérique des données du questionnaire. Ainsi trois grilles de chiffrement ont été confectionnées pour les trois questionnaires.

#### **(i) Grille de chiffrement du questionnaire-ménage**

Cette grille reflète à peu de chose près le questionnaire. En effet, elle peut recevoir dix résidents et cinq visiteurs comme le questionnaire. Les 23 premières colonnes de la grille sont destinées à être reproduites automatiquement lors de la saisie des données au niveau d'un ménage. On notera enfin qu'il est prévu au plus deux déplacements entre le 1er et le 2ème passages et que la codification des événements naturels (naissances et décès) n'est pas prévue sur la grille. Cette dernière exploitation est prévue manuellement.

#### **(ii) Grille de chiffrement du questionnaire-descendants**

Cette grille est conçue pour recevoir un maximum de dix enfants comme le questionnaire correspondant. La première partie (colonnes 1 à 35) est destinée à être reproduite automatiquement au moment de la saisie.

#### **(iii) Grille de chiffrement du questionnaire socio-économique**

La grille est destinée à recevoir les données d'un seul questionnaire. Elle est divisée en blocs correspondant aux différentes parties du questionnaire. Compte tenu de la longueur de l'enregistrement (122 caractères), la grille est divisée en deux parties, les huit premiers caractères de la deuxième partie devant être reproduits automatiquement à partir de la première au moment de la saisie.

Nous insistons beaucoup sur la reproduction automatique de certaines parties de la grille. En effet, ces parties sont destinées à être des identifiants pour deux ou plusieurs éléments d'un même ensemble. Or il n'y a que la reproduction automatique à les rendre identiques : même en cas d'erreurs de saisie.







### 3. Les concepts utilisés

La plupart des concepts utilisés sont d'usage courant en démographie si bien que nous ne reviendrons pas ici sur leur définition. Nous ne nous attarderons que sur ceux qui sont propres à cette enquête ou dont la définition varie souvent d'une opération à l'autre.

**Région :** Ce terme désigne ici le champ de l'enquête dans chaque province. On a donc deux régions, l'une dans la province de l'Ouest et l'autre dans celle du Nord<sup>23</sup>.

**Massif ou chefferie :** Ces deux termes désignent des unités traditionnelles de commandement : *chefferie* à l'Ouest (où l'on parle également de *village*), *massif* au Nord. Le massif et la chefferie sont divisés en *quartiers* avec un chef de quartier à leur tête.

**Structure :** Une *structure* est un bâtiment isolé ou un ensemble de bâtiments bien distincts à usage d'habitation, abritant un ou plusieurs ménages. En milieu rural, la *structure* est assimilable à la *concession*, terme plus courant mais sans doute moins global. En ce qui nous concerne, il s'agit plus précisément du *gay mafa* et du *nda* bamiléké.

**Exemples de structures :** Un saré (terme peut utilisé souvent aussi en français), une concession, une case isolée, une villa moderne, un immeuble à étages, une maison à plusieurs logements.

**Ménage :** Un ménage est un ensemble de personnes vivant dans une même structure, apparentés ou non, et dépendant d'un chef de ménage pour la satisfaction d'une partie ou de la totalité de leurs besoins fondamentaux : logement, nourriture, habillement, etc.

**Situation de résidence :** Les différentes situations de résidence sont déterminées par rapport à une durée de séjour de 6 mois au sein du ménage et en fonction de l'intention déclarée par les intéressés quant à la prolongation de leur séjour. Les notions de présence et d'absence sont déterminées par rapport à la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Ainsi donc :

Est *résident* : tout individu qui vit dans le ménage depuis au moins 6 mois ou qui, y vivant depuis moins de 6 mois, a prévu d'y demeurer au moins pendant 6 mois.

Est *résident présent* : tout résident qui a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage recensé.

Est *résident absent* : tout résident qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Est *visiteur* : tout individu ne vivant pas habituellement dans le ménage mais y ayant passé la nuit précédant l'interview, et ayant l'intention d'en repartir, à condition qu'il soit arrivé depuis moins de 6 mois.

**Vu/ Non-vu :** Personne vue (ou non-vue) physiquement par l'enquêteur. A ne pas confondre avec la situation de résidence. Ainsi, un résident présent ou un visiteur peuvent parfaitement être "non-vus" s'ils se sont absentes momentanément ou si le visiteur est déjà reparti avant le passage de l'enquêteur. Réciproquement, un résident absent peut en théorie être "vu" s'il est rentré avant le passage de l'enquêteur.

(23) L'ancienne province du Nord est aujourd'hui subdivisée en trois provinces : Adamaoua, Nord et Extrême-Nord. La région d'enquête du Nord se trouve dans cette dernière province.

## IV. TRAVAUX PREPARATOIRES

Les travaux préparatoires peuvent être regroupés de la manière suivante :

- les contacts avec les autorités administratives et traditionnelles des zones d'enquête ;
- la prospection au sein des établissements scolaires des possibilités d'avoir une offre de candidats pour le personnel de terrain et des locaux de travail ;
- l'élaboration des documents d'enquête ;
- la préparation matérielle.

### 1. Contacts avec les autorités

La préparation administrative de l'enquête a consisté essentiellement dans les contacts officiels pris avec les gouverneurs des provinces du Nord et de l'Ouest, avec les préfets du Mayo Tsanaga et du Ndé, avec les sous-préfets de Mokolo et de Koza, ainsi que ceux de Bangangté et de Bazou, en vue de leur expliquer les objectifs de l'enquête, la technique de collecte choisie et la portée des résultats attendus. Auparavant, une lettre officielle avait été adressée aux gouverneurs pour solliciter leur appui. Ces contacts ont permis d'obtenir le soutien recherché et de faire avertir par la voie hiérarchique les chefs traditionnels des localités figurant dans le champ d'enquête (chefs de canton au Nord, chefs de village et de quartier). Ces derniers ont ensuite été eux-mêmes contactés pour les informer du projet en détail, les inviter à apporter leur concours au personnel chargé de son exécution et à assurer la sensibilisation des localités de leur ressort.

Des réunions de sensibilisation et d'information de la population ont été aussi organisées parfois avec un auditoire élargi. A cette occasion, les enquêteurs et les contrôleurs ont été présentés à l'assistance, comme ce fût le cas dans le Nord.

Les contacts avec les chefs ont permis de se faire une idée de la mentalité des populations locales qui sont souvent méfiantes vis-à-vis des étrangers et par conséquent de préparer minutieusement la campagne de sensibilisation.

Outre ces contacts officiels avec les autorités administratives et traditionnelles, des démarches ont été entreprises auprès des responsables des établissements d'enseignement secondaire en vue de préparer le recrutement du personnel de terrain parmi les élèves.

### 2. Reconnaissance des zones d'enquête et cartographie

La reconnaissance des zones d'enquête avait pour but de résoudre les problèmes cartographiques des deux zones d'enquête. Rappelons qu'à partir de la documentation rassemblée, nous nous étions proposés de couvrir 9 massifs dans le Nord et 5 chefferies dans l'Ouest pour une population d'environ 40 000 personnes au total.

Dans le Nord, la localisation précise des différents massifs sur le terrain et la prise en compte des données chiffrées du dictionnaire des villages du Margui-Wandala ont finalement permis de circonscrire la zone d'enquête aux massifs suivants ; Biguidé, Djingliya, Madakoua, Mazai, Montskar, Gouzda, Oulad (canton de Koza), Oupaï (canton de Moskota) et Ziver (canton de Matakam-Sud). On a alors organisé la répartition du travail sur le terrain à partir d'une liste de chefs de saré par quartier établie à l'avance auprès de chaque chef de quartier, soit par le superviseur, soit par le contrôleur ou l'enquêteur. 32 zones d'enquête ont été constituées.

Dans le Nord, le relief très accidenté et l'habitat en sarés totalement dispersés ne permettait pas l'amélioration des cartes de zones. Dans ces conditions, les listes de chefs de saré par quartier ont été utilisées comme compléments efficaces de la cartographie :

l'enquêteur avait pour consigne de progresser dans sa zone en cochant au fur et à mesure les sarés sur sa liste, d'ajouter au besoin les sarés oubliés sur la liste et de retrouver à tout prix à la fin de l'enquête les sarés non encore cochés. Cette procédure avait pour objectif d'éviter les omissions de nombreuses habitations presque invisibles dans le paysage. A la fin de la collecte, nous avons constaté qu'il n'existait pas beaucoup d'écarts entre les listes établies à priori et les sarés recensés en définitive.

Les cartes au 1/50 000<sup>e</sup> et au 1/200 000<sup>e</sup> élaborées par le Bureau Central du Recensement pour la région de l'Ouest lors du recensement général de 1976 se sont avérées inutilisables sur le terrain, en raison de leur imprécision. Elles ne donnent que la localisation des villages par rapport aux routes et aux pistes et ne donnent aucune indication sur la configuration de l'habitat. De plus, une complication intervient dans le fait que beaucoup de cultivateurs ont en réalité deux habitations : l'une au "regroupement" (constitué au début des années soixante sous l'impulsion des autorités pour lutter contre le maquis) et l'autre près des champs, à l'écart, à l'emplacement initial de leur concession (reconstruite une fois la paix revenue et qui est occupée au moment des travaux agricoles). Or la date de l'enquête a coïncidé avec le début des travaux des champs à l'Ouest, époque où les gens sont plutôt dispersés dans leurs plantations. Devant ces difficultés et après avoir identifié les limites de chaque chefferie, on a adopté pour le dénombrement la méthode de "balayage" qui a consisté à couvrir successivement une chefferie après l'autre avec l'ensemble de l'équipe d'enquêteurs. Cinq chefferies constituaient la région de l'Ouest : Bakong, Balengou, Bamena, Batchingou et Bazou.

Cette méthode de balayage a présenté quelques faiblesses dans son application notamment à travers de nombreuses omissions constatées lors du dénombrement. La méthode conventionnelle (couverture d'une zone par un enquêteur attiré) a donc dû être adoptée lors du second passage, permettant de récupérer les omissions.

### **3. Prospection des candidatures pour le personnel de terrain**

Dans l'Ouest, l'existence d'un lycée à Bangangté et d'un CES à Bazou devait faciliter le recrutement des enquêteurs et des contrôleurs parmi les élèves, ceci d'autant plus qu'on envisageait d'exécuter l'enquête pendant la période des vacances de fin de deuxième trimestre.

Dans le Nord, les contacts pris au CEG de Koza, au lycée et au CEG de Mokolo, ainsi qu'à l'école publique de Gouzda, ont montré qu'il n'y aurait pas de difficultés pour trouver le personnel de terrain nécessaire, à condition que l'enquête se déroule pendant la période des vacances scolaires.

### **4. Prospection pour les locaux de travail**

Le problème des locaux de travail concerne à la fois le lieu de formation du personnel de terrain et la base du personnel d'encadrement.

Dans le Nord, on avait identifié les écoles primaires de Gouzda et de Djingliya et le CEG de Koza pour abriter la formation. Le lieu définitif de la formation devait être choisi en fonction de l'origine effective des candidats.

Dans l'Ouest, la permanence du parti, le lycée de Bangangté et le CES de Bazou avaient été jugés adaptés à cette activité. On avait envisagé d'organiser la formation en deux groupes, l'un à Bazou l'autre à Bagangté, pour tenir compte de l'origine des candidats.

Quant aux locaux devant abriter le "quartier général" de l'enquête, la solution suggérée était celle d'une chambre d'hôtel dans l'Ouest. Dans le Nord, deux boukarous (cases circulaires en terre à toit de chaume) ont été spécialement construits à cet effet au poste catéchiste de Mazaï, l'un des massifs de la région.

## 5. Elaboration des documents d'enquête et préparation matérielle

Deux types de documents ont été utilisés pour la réalisation de l'enquête : les documents de collecte et les documents d'exploitation.

Les documents de collecte ou de terrain comprennent :

- le cahier de récapitulation (imprimé n° 1)
- le questionnaire-ménage (imprimé n° 2)
- la feuille de déplacements supplémentaires (imprimé n° 2B)
- le questionnaire-descendants (imprimé n° 3)
- le questionnaire socio-économique (imprimé n° 4).

Les documents d'exploitation sont constitués par les grilles de chiffrage respectives de chacun des trois questionnaires.

Afin de réduire les coûts, compte tenu du budget disponible, de raccourcir les délais de réalisation et d'assurer aux documents une qualité satisfaisante, nous avons réalisé en bureau les différentes maquettes et n'avons confié à l'imprimerie que la reproduction en offset (GUBRY & NGWE, 1982).

Naturellement, chaque document était assorti d'un manuel d'instructions dont la reproduction a été faite sur stencil.

La préparation matérielle s'est effectuée sans difficultés majeures, avec l'appui du personnel administratif du CRED. Elle a consisté essentiellement en l'acquisition de diverses fournitures (bics, crayons, sacoches, craie, papier, stencils, etc.) et du matériel de camping pour le séjour sur le terrain (lits de camp, réchaud, bouteille de gaz, vaisselle, etc), la commande des questionnaires à l'imprimerie, la reproduction sur stencils du manuel d'instructions aux enquêteurs et du cahier de récapitulation. 12 000 exemplaires du questionnaire-ménage ont été imprimés, 9 000 du questionnaire socio-économique. Le manuel d'instructions a été tiré à 100 exemplaires et le cahier de récapitulation à 80.

Si dans l'Ouest un hôtel était disponible à Bangangté pour l'hébergement des chercheurs et la conservation des documents et fournitures, dans le Nord l'utilisation du matériel de camping était indispensable, vu les conditions d'hébergement mentionnées précédemment (deux boukarous au pied d'un massif).

Outre ces problèmes de documents, de fournitures d'enquête et d'hébergement, la préparation matérielle de l'enquête a aussi consisté en la mise à disposition d'un véhicule de terrain dans chacune des deux régions. Dans l'Ouest, le véhicule du Département de Recherches Démographiques de Yaoundé a été utilisé et dans le Nord, un véhicule de la station de l'Institut des Sciences Humaines de Garoua. Ces véhicules tout-terrain ont servi à la fois au transport du personnel et des documents d'enquête.



## V. EXECUTION DE L'ENQUETE

### 1. Personnel de l'enquête

Deux types de personnels ont assuré l'exécution de l'enquête : le personnel d'encadrement et le personnel de terrain.

Le personnel d'encadrement était constitué des quatre chercheurs du Département de Recherches Démographiques. Après avoir élaboré la méthodologie et assuré la préparation matérielle de l'enquête, les chercheurs ont encadré la collecte en tant que superviseurs. Répartis deux à deux par région d'enquête, ils ont été assistés par un superviseur spécial par région, recruté ou affecté dans ce but, parmi le personnel rompu aux enquêtes de terrain. Chaque encadreur s'est rendu alternativement dans chacune des deux régions.

Le personnel de terrain comprenait les enquêteurs et les contrôleurs. Au nombre de 64 à raison de 32 par région, les enquêteurs étaient chargés de la collecte des informations dans les ménages et du remplissage des questionnaires. A chacun a été attribuée une zone d'enquête, chaque région ayant été divisée en 32 zones de manière à répartir le plus équitablement possible le travail entre enquêteurs (cela signifie donner à chacun une quantité de travail équivalente en *durée* plutôt qu'en nombre de ménages à visiter, ce qui revient à prendre en compte les difficultés spécifiques du terrain).

Au nombre de 16 (8 dans chaque région), les contrôleurs devaient vérifier le travail des enquêteurs, tant au niveau des questionnaires que sur le terrain lors des interviews. Chaque contrôleur avait sous sa responsabilité une équipe de 4 enquêteurs. En plus des vérifications, les contrôleurs devaient aussi assurer la ventilation du matériel et le remplissage du cahier de récapitulation.

### 2. Recrutement, formation et sélection du personnel de terrain

La période de déroulement de l'enquête devant correspondre à la période des vacances de fin de deuxième trimestre, la prospection faite dans les établissements d'enseignement secondaire des deux régions pendant la phase préparatoire de l'enquête a permis d'enregistrer un assez grand nombre de candidats.

Dans le Nord comme dans l'Ouest, on a enregistré plus de 100 candidats à la formation lors du premier passage. En raison des contraintes d'espace et de budget<sup>24</sup>, on a procédé à une présélection des candidats pour n'en retenir que 50 dans le Nord et 55 dans l'Ouest. Les trois critères de présélection ont été : le niveau d'instruction minimum (classe de 4ème), l'âge, l'appartenance à un massif (Nord) ou à une chefferie (Ouest) de la région d'enquête. A ces critères s'est ajoutée une épreuve de rédaction (corrigée sur le fond, sur l'orthographe et sur l'écriture) pour départager les candidats.

Lors du second passage, on a recruté en priorité les candidats ayant déjà participé au premier passage, auxquels un certificat de travail avait été délivré. On a ainsi retenu respectivement 42 candidats dans le Nord et 50 dans l'Ouest.

La formation s'est déroulée, lors du premier comme du second passage, dans une salle de classe du CEG de Koza dans le Nord. Dans l'Ouest, elle a eu lieu en deux temps, au CEG de Bazou et au lycée de Bangangté lors du premier passage, alors qu'au second passage, elle s'est tenue exclusivement au lycée de Bangangté. Chaque session de formation a duré 5 jours.

(24) Il fallait non seulement trouver une salle de classe ayant suffisamment de places assises pour tout le monde, mais aussi payer un forfait de 1500 ou 2000 F CFA à chaque candidat pour sa subsistance pendant la période de formation.

Lors de la formation, les candidats ont suivi des exposés théoriques sur les objectifs de l'enquête, les procédures de collecte, la définition des concepts et la présentation des documents. Ils ont aussi effectué des exercices pratiques portant sur les différents aspects de l'enquête. Un accent particulier a été mis sur la traduction des concepts et la formulation des questions dans les langues locales. Comme ces langues étaient inconnues des encadreurs, une technique originale a été par exemple mise au point au Nord : à la fin de la formation, un enquêteur a été choisi parmi les meilleurs candidats pour poser les questions en langue mafa devant l'ensemble de la classe, dont tous avaient suivi la formation ; au cas où tout le monde était d'accord sur la formulation adoptée, celle-ci a été considérée comme la formulation à employer ; en cas de désaccord, des discussions entre tous les candidats, animées par l'encadreur, ont permis de trouver un terrain d'entente et de se mettre d'accord pour la formulation des concepts difficiles à traduire.

A l'issue de la formation, un test de sélection a permis de retenir 32 enquêteurs et 8 contrôleurs pour chaque région. Les contrôleurs ont été choisis parmi les candidats ayant fourni la meilleure prestation lors du test de sélection, mais en tenant compte de leur massif ou de leur chefferie d'origine.

Si d'une façon générale, le déroulement de l'enquête durant les congés de Pâques (période choisie intentionnellement) a rendu possible le recrutement du personnel de terrain dans des conditions satisfaisantes ainsi que l'atteste le nombre de candidats, les difficultés n'ont cependant pas manqué.

Dans l'ensemble, le problème le plus aigu a été le temps réduit (5 jours) pour réaliser toutes ces étapes entre le début officiel des vacances scolaires et le début programmé de l'enquête : inscription, formation, sélection et recrutement, répartition du travail, disposition sur le terrain.

Dans l'Ouest on a été confronté à deux difficultés spécifiques à cette région. D'abord deux des cinq chefferies (Bamenda et Batchingou) n'ont pas eu un nombre de candidats suffisant. Pour compléter leur effectif, il a fallu y affecter des candidats originaires d'autres chefferies. Ensuite, à cause de l'arrivée tardive sur le terrain des chercheurs due aux lenteurs administratives, en particulier lors du premier passage, il n'a pas été possible d'organiser la formation du personnel en un seul lieu (Bangangté) car les candidats inscrits au CES de Bazou n'ont pas eu le temps de s'assurer un logement à Bangangté pendant la période de formation. L'organisation de la formation en deux lieux distincts a donc entraîné des pertes de temps et d'énergie.

### **3. Sensibilisation de la population**

Commencée lors de la mission de prise de contact avec les autorités et de la reconnaissance des deux régions, l'activité de sensibilisation de la population s'est poursuivie pendant la période de lancement de l'opération sur le terrain.

Il s'est agi dans un premier temps d'expliquer aux autorités (gouverneurs, préfets, sous-préfets) les objectifs de l'enquête et la méthode de travail et de solliciter leur concours pour la réussite de l'opération. Dans un second temps, il a fallu aller vers les autorités coutumières (chefs de villages et de quartiers), voire directement les populations pour leur expliquer à travers des meetings publics dans les villages et les quartiers, l'intérêt de ce travail et son caractère officiel et en appeler à leur franche collaboration.

Les problèmes de sensibilisation de la population et des autorités ont été considérables. Dans le Nord, si l'on peut juger comme satisfaisants les résultats obtenus par la réunion des chefs de villages et de quartiers du canton de Koza, il n'en a pas été de même dans les cantons de Moskota et de Matakam-Sud. Dans le canton de Moskota, le chef de canton n'a pas cru devoir informer les chefs de quartier du massif Oupaï, l'un des plus importants de la région mais très isolé. Cette défaillance dans la sensibilisation a obligé le

contrôleur de cette zone à déployer des efforts supplémentaires pour informer les chefs de quartiers ainsi que la population concernée. Cela était nécessaire d'autant plus que la population de ce massif enclavé est réputée farouche et d'esprit indépendant. La réticence de la population du massif de Ziver (canton Matakam-Sud) n'était pas due à une défaillance des autorités locales dans la sensibilisation de la population (celles-ci se sont montrées d'ailleurs très coopératives), mais plutôt au caractère méfiant des habitants. Cette attitude de la population s'explique en partie par le fait que les deux massifs ne sont pas (ou n'étaient pas) encore touchés par la scolarisation. Elle s'explique aussi et surtout par le fait que les populations montagnardes ont de tout temps été opprimées par les "gens venus de la plaine", ce qui a progressivement développé une mentalité "d'assiégé". En tout état de cause, le rôle du personnel de terrain lui-même a été irremplaçable pour la diffusion de l'information, ménage par ménage, dans ce milieu.

Dans l'Ouest, la sensibilisation de la population a été aussi confrontée à la méfiance de la population, liée cette fois-ci aux troubles socio-politiques qu'a connus la région à la veille de l'indépendance du pays et peu après celle-ci. Ces événements ont en effet rendu la population très méfiante vis-à-vis des allochtones. Dans ces conditions, tout contact avec ceux-ci et tout message venant de l'extérieur sont subordonnés à l'accord préalable du chef pour être reçus par la population. Le concours des chefs coutumiers a été déterminant à cet égard, en dépit des us et coutumes de la région très codifiés, qui ont parfois occasionné des pertes de temps. Par ailleurs, le rassemblement de la population par les chefs de village ou de quartier n'a pas toujours été facile, car la période de déroulement de l'enquête a coïncidé avec celle du début des semailles consécutives aux premières pluies, qui tombent habituellement à la mi-mars.

Les problèmes posés par la sensibilisation des autorités et de la population ont été évidemment d'une acuité moindre à l'occasion du second passage qu'au cours du premier.

#### **4. Déroulement de la collecte**

##### **4.1. Distribution du travail au personnel de terrain**

Chacune des deux régions a été divisée en 32 zones d'enquête et chaque enquêteur devait normalement couvrir une zone<sup>25</sup>. Mais on a vu que ce principe n'a pas été appliqué dans l'Ouest lors du premier passage où on a opté pour le "balayage systématique" de chaque zone par plusieurs enquêteurs à la fois, suite aux difficultés de cartographie rencontrées sur le terrain. Naturellement, l'attribution des zones d'enquête s'est faite en tenant compte de la chefferie ou du massif d'origine des enquêteurs.

Les enquêteurs ont été regroupés en équipes de quatre, chacune étant placée sous la responsabilité d'un contrôleur ; deux seules exceptions : au Nord, une des équipes a compté cinq enquêteurs et une autre trois, en fonction des nécessités du terrain, c'est-à-dire en l'occurrence l'intérêt de couvrir deux massifs isolés, chacun par une équipe homogène.

Les documents d'enquête et les diverses fournitures ont été remis aux enquêteurs la veille de leur départ sur le terrain. Par la suite, ce sont les contrôleurs qui devaient assurer le ravitaillement de leurs enquêteurs respectifs en questionnaires vierges et autres fournitures.

(25) La région de l'Ouest a été divisée en 24 zones d'enquête lors du premier passage. Mais on est passé à 32 zones au second passage.

## 4.2. Numérotation des structures et constitution des listes de chefs de ménage

Dans le Nord, l'habitat constitué de boukarous avec des murs et des couvertures précaires rend impossible la numérotation à la craie des structures. Dans cette région, on a donc opté exclusivement pour la constitution de listes de chefs de saré (chefs de ménage) par zone d'enquête avant le début de la collecte. Cette liste avait pour but de faciliter la progression sur le terrain de l'enquêteur, puisque celui-ci devait cocher au fur et à mesure les noms des chefs de saré déjà enquêtés et ajouter le cas échéant les noms manquants sur la liste préétablie, de manière à corriger l'information donnée par les chefs de quartier ou de massif.

Dans l'Ouest, chaque enquêteur devait procéder à la numérotation des bâtiments à usage d'habitation à l'intérieur de sa zone, avant de commencer le dénombrement. Le contrôleur devait s'assurer qu'aucune habitation n'avait été omise ni pendant la numérotation, ni lors de la collecte. La numérotation était séquentielle (de 001 à n) à l'intérieur de chaque zone, tous quartiers ou tous villages confondus, au cas où une zone englobait plusieurs quartiers ou plusieurs villages. Un sens de progression sur le terrain de la numérotation des bâtiments n'a pas été imposé aux enquêteurs, mais chacun devait choisir un point de départ de manière à faire le tour de sa zone sans risque d'omission.

La numérotation des structures et la liste des chefs de ménage n'ont pas été reprises au cours du second passage. On a simplement procédé à la ventilation des questionnaires déjà remplis selon la zone de dénombrement et à l'identification des nouveaux ménages ou des ménages omis lors du premier passage.

## 4.3. Les interviews

L'enquêteur, muni de ses documents de travail, parcourt sa zone d'enquête (Z.E.) et visite les structures dans l'ordre de proximité géographique, qui est aussi celui de la numérotation (concomitante au Nord, préalable à l'Ouest). L'ordre de progression va donc de la structure 001 à la structure N à l'intérieur de la Z.E.

Arrivé dans chaque structure (concession ou saré), après les salutations d'usage, l'enquêteur s'enquiert du nombre de ménages et sollicite la présence du chef du premier ménage ou, à défaut, la présence d'un autre adulte susceptible de répondre aux questions posées. En l'absence d'une telle personne, il remet l'entretien à plus tard en demandant à quel moment il est possible de rencontrer les intéressés et en fixant éventuellement un rendez-vous aux personnes vues sur place ou aux voisins.

Si l'interlocuteur sollicité est physiquement présent, l'enquêteur s'assure aussi de la présence du plus grand nombre d'autres membres du ménage, mais essaie de s'isoler des voisins curieux. Il commence ensuite l'interview. Il s'agit de vérifier la localisation exacte de la structure (nom du quartier), d'expliquer le plus simplement possible la raison d'être de l'enquête et de remplir les questionnaires selon les consignes prévues. Le tout s'effectue dans la langue locale. Une fois les questionnaires remplis, l'enquêteur vérifie les documents, remercie ses interlocuteurs et prend congé en demandant la localisation de la structure la plus proche dans le même quartier, si celle-ci n'est pas immédiatement visible.

Deux informations permettent d'appréhender certaines difficultés dans le travail de l'enquêteur : l'heure de passage de l'enquêteur et la présence physique des personnes interrogées.

L'heure des interviews qui a été relevée est l'heure d'arrivée dans le ménage. Elle a été appliquée, au moment de l'exploitation, à chacun des membres du ménage. Il est utile de comparer d'une part le premier passage à l'Ouest avec le second passage à l'Ouest (différences entre la méthode de recensement par "balayage" et la méthode conventionnelle), d'autre part le deuxième passage dans les deux régions (spécificités de chaque région, recensée chacune par la méthode conventionnelle).

**Tableau 4 : Heure de réalisation des interviews (%)**

	Avant 6 h	6 h-8 h	8 h-10 h	10 h-12 h	12 h-14 h	14 h-16 h	16 h-18 h	18 h-20 h	Après 20 h
Ouest 1er passage	0,0	5,0	26,5	28,6	16,9	10,6	7,9	3,2	1,3
Ouest 2ème passage	1,0	8,5	22,3	20,4	16,8	11,5	10,7	8,0	0,8
Nord 2ème passage	0,2	19,7	25,8	22,3	14,2	10,9	5,9	0,9	0,0

Les heures de visites sont plus concentrées avec la méthode de "balayage" et commencent plus tardivement. Cela est lié aux délais de mise en place de l'équipe d'enquêteurs.

En ce qui concerne les deux régions, au deuxième passage, on observe un "pic" entre 8 h et 10 h du matin. C'est l'heure de plein travail du plus grand nombre d'enquêteurs et également l'heure fixée le plus souvent pour les rendez-vous par ces derniers. Les heures sont plus étalées dans la journée à l'Ouest par suite des travaux des champs, liées aux pluies de mars-avril, qui obligent l'enquêteur à travailler parfois tôt le matin ou tard le soir, s'il veut trouver les gens à domicile. La présence de l'électricité dans un certain nombre de foyers à l'Ouest facilite aussi ce travail. Au Nord, les visites sont plus rares à partir de 12 h à cause des très fortes chaleurs de fin de saison sèche (48° à l'ombre au bas des massifs) et quasiment inexistantes la nuit (avant 6 h et après 18 h) par suite de l'absence totale d'électricité et de la nature accidentée -et donc dangereuse- du terrain, souvent mal connu des enquêteurs, si leur village d'origine ne se situe pas dans la Z.E. elle-même.

La plus grande partie des visites se faisant avant 12 h (68 % au Nord et 52,2 % à l'Ouest) et encore plus avant 14 h, il est utile de demander à l'avenir au contrôleur d'alterner ses contrôles pour un enquêteur donné entre le matin et l'après-midi. En effet, si le même enquêteur est toujours contrôlé l'après-midi, il est fort possible que l'on ne puisse jamais suivre une interview elle-même, si l'enquêteur en question ne travaille que le matin.

Si l'on examine le cas des personnes physiquement présentes (personnes "vues" par l'enquêteur), on constate que leur proportion est satisfaisante (plus de 80 % au Nord, environ 60 % à l'Ouest), surtout si l'on tient compte que ces proportions incluent également les enfants.

**Tableau 5 : Présence physique des personnes interrogées (%)**

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nord	Ouest	Nord	Ouest	Nord	Ouest
Vus	84,4	61,6	81,1	59,1	82,8	60,1
Non-vus	15,5	38,4	18,9	40,9	17,2	39,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La différence est faible entre la proportion des hommes "vus" et celle des femmes "vues". Il y a un léger avantage en faveur des hommes du fait que l'on cherche plus systématiquement à voir le chef de ménage lui-même, qui est plus souvent un homme et que les femmes sont souvent plus "réservées" vis-à-vis de l'enquêteur.

En revanche, le nombre de personnes "non-vues" est beaucoup plus fort à l'Ouest qu'au Nord (du simple au double) à cause des travaux agricoles, qui avaient déjà débuté à l'Ouest, entraînant la présence d'un grand nombre de personnes dans les champs, souvent très éloignés de l'habitation. Ces champs sont même souvent éloignés de plusieurs kilomètres de l'habitation principale dans le cas des "regroupements", lorsqu'ils ont été conservés dans le quartier originel.

Dans la région Nord, six interviews ont été enregistrées au magnétophone pour permettre ultérieurement, après transcription et traduction, la comparaison des questions effectivement posées avec les consignes originelles.

#### 4.4. Gestion et circulation des documents

Chaque contrôleur a une équipe de quatre enquêteurs à contrôler. Il doit alors "suivre" sur le terrain deux enquêteurs par jour, à raison d'un le matin et d'un l'après-midi. Chaque enquêteur doit donc emporter dans sa sacoche un nombre suffisant de documents d'enquête pour deux jours de travail, le contrôleur faisant l'appoint au fur et à mesure. En pratique, si toute l'équipe peut se retrouver le soir, l'enquêteur lui-même complète ses documents.

Une fois les questionnaires "acceptés" par le contrôleur, celui-ci les emporte avec lui au moment de se séparer de l'enquêteur, car il s'agit d'alléger au maximum ce dernier et de minimiser les risques de pertes.

Chaque soir, le contrôleur classe les questionnaires acceptés dans le dossier de la zone d'enquête correspondante, qui est gardé à son lieu d'hébergement. Les questionnaires sont disposés dans l'ordre des numéros de structure et des numéros de ménage à l'intérieur de la structure, s'il y a plusieurs ménages dans la même structure. Si plusieurs feuilles sont utilisées dans un même ménage, les feuilles supplémentaires sont classées à l'intérieur de la première feuille.

A la fin de l'enquête, les dossiers complets sont classés par le superviseur dans une cantine appropriée.

#### 4.5. Procédures de contrôle sur le terrain

Les procédures de contrôle sur le terrain comprennent le contrôle de couverture, le contrôle des interviews et le contrôle des questionnaires.

*Le contrôle de couverture* consiste pour le contrôleur à s'assurer que l'enquêteur est passé dans toutes les structures de sa zone de dénombrement. A l'Ouest, il s'agit pour lui de s'assurer que toutes les structures ont été numérotées et que l'enquêteur est effectivement passé dans les ménages concernés. Il se renseigne pour cela directement auprès des personnes sur place. Au Nord, il s'agit, outre de demander aux personnes si l'enquêteur est passé, de confronter la liste des chefs de ménage effectivement visités avec la liste des chefs de ménage établie au niveau du chef de quartier et de veiller à ce que toutes les structures, même celles cachées dans la montagne, soient visitées durant l'enquête. Ce contrôle de couverture se fait durant le trajet parcouru par le contrôleur pour rejoindre l'enquêteur.

*Le contrôle des interviews* consiste pour le contrôleur à assister au déroulement des interviews pendant qu'il accompagne l'enquêteur : manière de se présenter (politesse) ; manière de vérifier la localisation de la structure ; explications données sur l'enquête (information de la population) ; manière de solliciter la présence des interlocuteurs ; manière de poser les questions ; exactitude du libellé et précision de la traduction, conformément aux tests effectués lors de la formation ; manière de remercier, de prendre congé et de demander la localisation de la structure suivante.

*Le contrôle des questionnaires* par le contrôleur doit se faire le plus possible sur le terrain même, puisque c'est à ce niveau que les corrections les plus fiables peuvent être réalisées. Lors du suivi de chaque enquêteur, le contrôleur contrôle le travail concomitant de l'enquêteur et les questionnaires déjà remplis depuis la rencontre précédente. La présence de l'enquêteur lui-même au moment du contrôle permet d'éviter dans la majorité des cas, les retours dans les ménages litigieux, car il est généralement à même de corriger seul les erreurs décelées, voire de combler certaines omissions. Cela est très important, car les retours sur le terrain causent toujours des fatigues supplémentaires dans des marches souvent épuisantes en terrain accidenté, une perte de temps et la lassitude des enquêtés, sans que l'on puisse être sûr que la nouvelle visite a bien été effectuée.

Il s'agit d'abord de contrôler l'*exhaustivité* du questionnaire, à savoir d'une part si tous les membres du ménage ont bien été inscrits (cela se fait de manière concomitante pour le ménage qui ne vient d'être visité et par sondage pour les autres en même temps que le contrôle de couverture), d'autre part si toutes les colonnes du questionnaire ont bien été remplies (absence de "blancs").

Il faut ensuite contrôler sa *qualité* : exactitude par rapport aux réponses données par les intéressés (pour les ménages dans lesquels le contrôleur est présent) ; validité par rapport aux réponses possibles dans chaque colonne du questionnaire ; vraisemblance par rapport au milieu et aux personnes "vues" (ne pas supprimer les réponses "invraisemblables", mais poser dans ce cas des questions complémentaires) ; cohérence interne du questionnaire.

Les contrôles de *cohérence interne* sont particulièrement nombreux dans tout questionnaire. Il s'agit d'une part de *cohérence de structure*, d'autre part de *cohérence entre les informations elles-mêmes*.

La *cohérence de structure* concerne les instructions prévues dans la gestion des questionnaires, par exemple :

- le nombre de feuilles inscrites sur l'imprimé n° 2 doit correspondre au nombre effectif de feuilles utilisées ;
- le résident n° 1 dans chaque ménage est obligatoirement le chef de ménage ("CM" en col. 3) ;
- un trait doit figurer en colonnes 10 et 11, si "non" en colonne 9 ;
- un trait doit figurer en colonne 17, si "oui" en colonne 16 ;
- un trait doit figurer en colonne 19, si "non" en colonne 18 ;
- les colonnes 18 à 21 doivent être remplies pour tous ceux âgés de 6 ans et plus et uniquement ceux-ci ;
- un imprimé n° 2 B doit être utilisé quand un déplacement supplémentaire a été effectué depuis le premier passage ;
- un imprimé n° 4 doit être rempli pour chaque chef de ménage sélectionné, etc.

Les *nécessaires cohérences entre les informations* figurant sur les questionnaires sont multiples et demandent parfois une certaine attention pour être vérifiées. Ainsi, dans le questionnaire-ménage :

- le nom (col. 2) peut renseigner sur le sexe (col. 4) ;
- le nombre d'épouses des hommes mariés (col. 13) doit correspondre au nombre d'épouses inscrites (col. 3), sinon le lieu de résidence doit être précisé en "observations (idem pour les femmes mariées dont le mari ne réside pas sur place) ;
- la différence d'âge entre une mère et ses enfants doit être comprise entre 14 et 50 ans ;
- si le statut du chef de ménage est "IND" (col. 21), le statut des autres membres du ménage doit être "AF" ;
- au deuxième passage, les enfants de moins d'un an, non immigrés, doivent être portés également en "naissances" (col. 22) ;
- les non-résidents du premier passage (col. 5), résidents au deuxième passage (col. 7), doivent être notés comme "ENT" (col. 24) ;
- de la même manière, les colonnes 5, 7 et 24 doivent être confrontées systématiquement au contrôle pour faire concorder la situation de résidence à chaque passage avec les déplacements effectués durant la période, etc.

Les erreurs décelées sont alors corrigées sur le champ en présence de l'enquêteur. Quand la bonne réponse ne peut être retrouvée, ou en cas de doute, une nouvelle visite de l'enquêteur dans le ménage en cause s'impose, retardant d'autant son travail. Cette nouvelle visite peut aussi être effectuée par le contrôleur lui-même, si son programme de travail le permet, c'est-à-dire si la localisation géographique du ménage en cause ne l'écarte pas trop de son itinéraire prévu.

## VI. EXPLOITATION DES DONNEES

### 1. Correction finale des questionnaires au bureau

Le contrôle des questionnaires au niveau du bureau à Yaoundé a fait suite aux différentes mesures de contrôle et de supervision sur le terrain. Ce contrôle a été réalisé soit en vue de la codification, soit en vue de l'archivage pour le retour sur le terrain pour le deuxième passage. En général, le contrôle après le premier passage a consisté à :

- vérifier la numérotation des questionnaires par zone et des zones par région d'enquête ;
- choisir un échantillon de questionnaires dans chaque zone pour contrôler la cohérence pour chaque membre du ménage entre les données concernant la date de naissance et l'âge exact, l'âge et l'état matrimonial, l'activité économique et le statut dans l'emploi ;
- s'assurer que toute personne devant répondre au questionnaire descendant l'avait fait ;
- s'assurer que tous les questionnaires-ménage étaient pliés selon les consignes données dans les manuels d'instructions en vue de leur utilisation pendant le deuxième passage, et que les questionnaires-descendants, lorsque ceux-ci ont été remplis dans un ménage, se trouvaient à l'intérieur du questionnaire-ménage approprié ;
- s'assurer que les informations ont été exhaustivement recueillies aussi bien pour les membres des ménages que pour tous les enfants résidant à l'extérieur du village.

Ce contrôle au bureau a confirmé les craintes d'importantes erreurs de couverture dans la région d'enquête de l'Ouest au premier passage. En plus de l'omission de plusieurs ménages, il se trouvait aussi parmi ceux qui ont été recensés des hommes non-célibataires à qui les questionnaires-descendants n'avaient pas été adressés. Qui plus est, certains chefs de ménage femmes ont répondu à tort au questionnaire-descendants.

Cette constatation nous a amenés à prendre un certain nombre de décisions de redressement en vue du deuxième passage dans l'Ouest qui ont consisté à :

- répartir les questionnaires dans les 32 zones sur la base du nom de la chefferie et du quartier ;
- arrêter une nouvelle approche plus réaliste de la collecte où chaque enquêteur allait se voir confier une seule zone et où la supervision et le contrôle allaient être plus rigoureux et réguliers ;
- préparer un manuel d'instructions pour le deuxième passage avec des consignes fermes pour l'Ouest, afin de retrouver tous les ménages omis pendant le premier passage et de présenter le questionnaire descendant à tout homme non-célibataire qui ne l'avait pas rempli au premier passage ou qui l'avait rempli en partie seulement ;
- écarter les questionnaires-descendants remplis par les femmes. Par contre, le premier passage dans la région d'enquête du Nord s'est déroulé sans problème majeur. Les contrôles d'usage ont été effectués et les questionnaires-descendants ont été retirés pour codification. Les questionnaires-ménage ont été classés en vue du deuxième passage.

Le contrôle après le deuxième passage a suivi la même procédure que le contrôle précédent avec la différence que nous nous sommes appesantis sur les événements survenus dans les ménages pendant les douze mois précédents tels que les naissances, les décès, les entrées, les sorties, les visites et les départs.

Le contrôle du questionnaire socio-économique a consisté à vérifier d'abord si tous les ménages de l'échantillon ont été recensés, et ensuite, à contrôler le remplissage exhaustif de ces questionnaires. Dans le cas particulier de la zone d'enquête de l'Ouest, le contrôle du questionnaire-ménage a porté d'abord sur la numérotation des structures et des ménages ainsi que sur les quartiers de résidence et d'origine, avant de procéder au contrôle de remplissage. Les questionnaires-descendants sont restés à l'intérieur des questionnaires ménage jusqu'après leur codification.

## 2. Codification

La procédure de codification des différents questionnaires a été presque identique. Il a fallu d'abord inventorier les différentes possibilités de réponse à chaque question afin de déterminer les dimensions des codes à attribuer à chaque variable sur la grille de chiffrement et ensuite attribuer les codes correspondants. A ce stade, les réponses aux questions ouvertes ont été regroupées par catégorie pour permettre l'attribution des codes. Le nombre de cases remplies par la totalité des codes représentant les informations sur un individu détermine la longueur de la grille de chiffrement. Les grilles ont été ainsi confectionnées selon la nature du questionnaire. Autant que possible, des dispositions ont été prises pour limiter la longueur des enregistrements à 80 colonnes pour faciliter l'exploitation à partir d'une saisie sur minidisques. Cette limitation n'a pas été possible pour le questionnaire socio-économique. La grille du questionnaire-ménage comprend 76 colonnes avec 10 lignes pour les membres résidents et 5 lignes pour les visiteurs dans un ménage. La grille du questionnaire-descendants comporte 71 colonnes avec 10 lignes. De par sa nature, le questionnaire socio-économique a nécessité une grille beaucoup plus compliquée avec 131 colonnes sur 2 lignes par questionnaire (voir maquettes jointes).

Le format d'une grille de chiffrement est alors déterminé par le nombre de colonnes (cases) par personne et par la nature du questionnaire. Après la confection des formats des grilles sur papier calque, celles-ci ont été acheminées au Centre National de l'Education pour impression. Cette procédure a sensiblement réduit le coût d'impression et de reproduction des questionnaires et des grilles utilisées pour cette enquête.

La confection des grilles a été réalisée en même temps que la confection du manuel du codeur dans lequel les instructions détaillées ont été données sur les codes à attribuer par variable en spécifiant clairement les colonnes correspondantes.

En effet, le manuel du codeur est un outil indispensable pendant toute la phase d'exploitation et d'analyse des données d'une enquête, puisque lui seul détient toutes les interprétations des chiffres qui se trouvent sur la grille de chiffrement. Pendant la codification, il donne toutes les instructions nécessaires et sert aussi pour le contrôle des données chiffrées et saisies. Ensuite, le manuel du codeur est nécessaire pendant la programmation informatique pour la définition des valeurs et des variables qui servent à décoder les données pendant la tabulation.

Avant le début de chaque opération de codification toutes les mesures ont été prises pour rassembler le matériel nécessaire afin d'éviter toute rupture de stock.

A cet effet les grilles de chiffrement et les manuels ont dû être confectionnés et reproduits en nombre suffisant et le matériel d'appui tel que les crayons, taille-crayons, gommes et chemises (pour archivage) a dû être prévu.

La première opération de codification a eu lieu en juillet 1982 pour les questionnaires-descendants de la région d'enquête du Nord. Quatre agents codeurs et un contrôleur ont été recrutés et formés pour cette opération qui a duré trois semaines. Après cela, les fiches ont été transmises au Bureau Central du Recensement pour saisie.

L'opération de codification principale a eu lieu entre les mois de juillet et de septembre 1983 pendant laquelle la codification des questionnaires-ménage des deux régions d'enquête ainsi que celle des questionnaires-descendants de la région de l'Ouest ont été effectuées. Il a fallu huit agents de saisie, deux contrôleurs, sous la supervision d'un chercheur et une trentaine de jours pour effectuer cette opération. Une première séance de formation a concerné les questionnaires-descendants de l'Ouest et a été suivie de la codification de ceux-ci. La deuxième séance de formation en vue de la codification des questionnaires-ménage des deux régions a eu lieu à la fin de la deuxième semaine. La codification du questionnaire socio-économique est intervenue en janvier 1985 avec la participation de deux codeurs et un contrôleur pendant une semaine.

Les codeurs recrutés pour ces différents travaux étaient pour la plupart des élèves et des étudiants en stage de vacances ainsi que des techniciens de recherche du CRED. Les critères de sélection ont été les suivants :

- un niveau d'éducation correspondant au BEPC ou au GCE ordinary level au minimum ;
- une expérience antérieure de codification ou une participation à une opération de collecte de données dans le passé ;
- avoir une écriture lisible surtout en ce qui concerne les chiffres ;
- être disponible pendant la période prévue pour la codification ;
- accepter les conditions de travail (rémunération, horaires de travail, discipline, rendement).

Après les séances de formation, seuls ceux des candidats qui avaient satisfait au test de sélection devaient participer à la codification. La sélection s'est faite d'après le nombre d'erreurs dénombrées.

Un certain nombre d'enseignements se sont dégagés de ces trois opérations de codification, qui méritent d'être soulignés. Ainsi, il est souhaitable que :

- les opérations de codification soient programmées pendant une période de vacances scolaires pour permettre l'emploi des élèves en stage de vacances ;
- les séances de formation comportent autant d'exercices pratiques que possible ;
- les erreurs rencontrées lors du test final soient corrigées en salle avant toute répartition des tâches ;
- le contrôle soit strict et exhaustif pendant la première semaine de codification et que toutes les erreurs rencontrées soient corrigées en salle afin d'éviter leur répétition ;
- tout le travail fourni par un codeur soit entièrement contrôlé avant sa rémunération ;
- cette opération soit exécutée dans une salle suffisamment grande pour contenir l'ensemble du personnel, ce qui facilite la correction des erreurs en salle, ainsi que la supervision générale des codeurs et la gestion du matériel.

De la distribution des tâches et du rendement des codeurs, il ressort que :

- le nombre de zones codées ne constitue pas un bon indicateur du rendement des codeurs, parce que les zones ne sont pas de même taille ;
- il est souhaitable que soit prévue sur les grilles de chiffrage la possibilité de numéroter les lignes codées par zone. Ainsi il sera plus facile d'évaluer le rendement en fonction du nombre total de lignes codées ;
- la rémunération du travail par lots peut améliorer le rendement quantitatif mais le plus souvent au détriment de la qualité (les codeurs auront tendance à se précipiter augmentant de ce fait le volume de travail à contrôler, ce qui entraîne une diminution certaine de l'efficacité du contrôle ; en plus, il devient plus difficile de corriger les erreurs détectées, qui se sont déjà répétées sur plusieurs grilles) ;
- les codeurs ayant le niveau d'instruction le plus élevé ne sont pas nécessairement les plus performants (en effet, les élèves des collèges et des lycées ont été plus performants et plus disciplinés que certains étudiants de l'Université que nous avons recrutés) ;
- les femmes sont le plus souvent de meilleures codeuses que les hommes, malgré le fait qu'elles reviennent souvent sur des erreurs déjà corrigées en salle et qu'elles sont souvent les premières à présenter des signes de fatigue et à demander des permissions d'absence ;
- la codification est une opération pénible et monotone ; il est donc souhaitable qu'elle soit programmée pour une période assez courte (un mois au plus) pour éviter l'instauration d'une

fatigue généralisée ; il est préférable de recruter plusieurs codeurs pour une période assez courte si on dispose d'un espace suffisant ;

- les élèves et les étudiants en stage de vacances ont souvent besoin d'un temps libre pour effectuer certains préparatifs de la rentrée scolaire tels que l'inscription, la deuxième session des examens des facultés, des concours, les transferts, etc. Il faut donc examiner avec tolérance leurs demandes de permission d'absence.

Des problèmes majeurs d'ordre technique relatifs aux questionnaires, tels que l'écriture non lisible, les réponses inconsistantes ou insensées et surtout des vides (non-réponses) ont montré la nécessité d'un contrôle rigoureux sur le terrain. Les corrections au bureau ne peuvent en effet refléter que très difficilement la réalité du terrain.

D'autres problèmes relatifs à la nature des questions posées, à la gamme des réponses reçues, aux codes attribués à ces réponses, à la confusion entre les codes à donner à certaines réponses, au nombre de variables considérées et surtout au format des grilles de chiffrage ont montré la nécessité d'associer un informaticien et de réfléchir soi-même au traitement des données dès la conception de l'enquête.

### 3. Saisie des données

Au vu de la quantité énorme de données à saisir (4 millions de caractères environ) et à cause de l'inexistence du matériel informatique approprié et d'un informaticien qualifié au sein des structures de recherche de l'Institut des Sciences Humaines, une prospection des infrastructures adéquates à l'extérieur s'est avérée indispensable. L'informaticien recherché devait remplir un certain nombre de conditions parmi lesquelles :

- avoir une connaissance approfondie de la recherche en sciences sociales ou de la recherche appliquée en général ;
- avoir une bonne connaissance du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences), qui nous était accessible au niveau de l'ordinateur central dépendant de la Présidence, puis du Ministère de l'Informatique ;
- avoir un accès facile à un ordinateur et aux services rattachés à celui-ci tels que les équipements de saisie et les terminaux ;
- être disponible pour pouvoir discuter les différents aspects de l'enquête afin d'en saisir les objectifs, de mieux connaître les données collectées et codées et de mieux comprendre ce qu'on attend de ces données ;
- être capable de concevoir les différents programmes pour éditer les fichiers, effectuer les contrôles nécessaires et sortir les tableaux demandés.

Il fallait donc un service informatique assez complet ayant un ordinateur avec des facilités de saisie, un nombre suffisant de postes de saisie avec possibilité de contrôle automatique des fichiers et une équipe de pupitreurs expérimentés dans la saisie de données importantes. Ce service ne devait pas avoir d'autres travaux urgents à faire, du moins pendant la saisie de ces données. A cause de contraintes budgétaires il fallait que le coût de ces opérations soit relativement modeste mais sans pour autant sacrifier la qualité.

Parmi les services ou entreprises de l'informatique rencontrés, le CENISER et Sone Informatique, deux entreprises commerciales à Yaoundé, ne disposaient ni d'un nombre suffisant de postes de saisie ni d'une équipe de pupitreurs permanente et performante. De plus, leurs informaticiens ne manifestaient pas de connaissances approfondies du logiciel SPSS et n'allaient pas être suffisamment disponibles pour effectuer les différentes tâches exigées. De plus, leurs devis étaient plutôt trop élevés (25 à 50 francs par ligne saisie) par rapport au budget disponible.

Le service informatique du Bureau Central du Recensement qui disposait aussi bien d'un nombre suffisant de postes de saisie que d'une équipe d'agents de saisie et d'informaticiens expérimentée et permanente était une autre possibilité. Cependant, il avait fourni un travail peu satisfaisant quelques mois plus tôt lors de la saisie des données du

questionnaire-descendants de la zone d'enquête du Nord qui lui avait été confiée après le premier passage. En plus, ce service s'occupait déjà de l'exploitation des données de l'Enquête Budget-Consommation et de l'enquête main d'oeuvre et emploi du Cameroun.

Par ailleurs, le Centre de Calcul de l'Université de Yaoundé disposait d'un nombre suffisant de postes de saisie mais sans personnel permanent. Il employait des étudiants qui ne disposaient ni du temps nécessaire, ni de l'expérience requise, ni de la discipline qui sont indispensables pour une telle opération. Les informaticiens de ce Centre, tout en étant compétents, semblaient trop occupés pour être suffisamment disponibles et utilisaient plus rarement le logiciel SPSS. En outre, leur devis était assez élevé.

Notre choix s'est finalement porté sur les services informatiques du Ministère de l'Education Nationale qui dispose de 14 postes de saisie avec une équipe de pupitreurs permanents, assez expérimentés dans la saisie de données importantes concernant surtout les concours et divers examens de ce ministère. Le mini-ordinateur de ce service dispose d'une mémoire assez grande et il est aussi relié au gros ordinateur central (IBM 370-158) du Ministère de l'Informatique et des Marchés Publics (MINMAP). Evidemment, ce service a souvent beaucoup de travail à faire au vu du nombre d'exams et de concours organisé chaque année, mais la période de décembre et janvier est toujours une période creuse, que nous avons exploitée pour effectuer notre opération de saisie. L'informaticien qui a été finalement retenu pour ces travaux est expert en statistiques appliquées et a montré une connaissance approfondie du logiciel SPSS. En tant qu'informaticien principal des examens du GCE au Cameroun, chargé de la programmation et de la sortie des résultats, il avait ainsi l'accès facile aux services et infrastructures informatiques du MINEDUC et du MINMAP.

Les données chiffrées ont été saisies par 11 pupitreurs sous la supervision d'un contrôleur et de deux chercheurs au taux de 12 francs CFA par ligne de saisie. Il a fallu une dizaine de jours pour saisir toutes les données sur 34 disquettes (27 disquettes pour les données du questionnaire ménage et 7 disquettes pour les données du questionnaire-descendants). Chaque disquette avait une capacité de 1800 enregistrements. Ces données ont été ensuite transférées sur bande magnétique et deux fichiers, correspondants aux deux questionnaires (ménage et descendants), ont été créés pour l'analyse ultérieure.

Les données du questionnaire socio-économique ont été saisies plus tard dans le même service par deux pupitreurs et un troisième fichier a été créé.

#### 4. Nettoyage des fichiers

Le nettoyage des fichiers est une opération très pénible mais indispensable pour la tabulation ultérieure. Cette opération permet aussi de récupérer des informations perdues ou falsifiées par suite des erreurs introduites pendant la codification ou la saisie et même pendant la collecte des données. Il suffit qu'un code soit erroné, inexistant ou mal positionné pour que les informations concernant une personne soient complètement déformées. Cette opération requiert l'entière disponibilité d'au moins un chercheur qui a participé à toutes les phases antérieures de l'enquête et de l'informaticien. La première étape du contrôle et du nettoyage a consisté en un contrôle automatique des données saisies. Un programme a été conçu indiquant la série complète des codes possibles par variable. Dans ce cas, ce programme ne pouvait détecter une erreur que dans la mesure où, pour une variable donnée, le code erroné se situait en dehors de la série indiquée comme applicable à cette variable. Or, un code peut bien appartenir à la série sans correspondre à l'information exacte figurant sur le questionnaire. Par conséquent, pour les variables ayant une série étendue de codes tels que l'âge, l'occupation, l'arrondissement de naissance ou de résidence, la dernière classe suivie, etc, il était peu probable que le programme de contrôle automatique puisse détecter la plupart des erreurs.

Le programme de contrôle automatique a aussi permis de vérifier qu'aucune case devant porter un chiffre n'était vide et de contrôler la numérotation des zones par région d'enquête, des structures par zone d'enquête et des ménages par structure. Pour le fichier "descendants", il a aussi permis de vérifier la numérotation par série de lignes codées par zone d'enquête.

La plupart des erreurs les plus importantes provenaient d'une part de l'omission d'un code ou d'un ou de plusieurs chiffres pendant la saisie, ce qui occasionne un déplacement systématique des chiffres qui suivent cette omission vers la gauche ; d'autre part, la répétition d'un ou de plusieurs chiffres a pour effet le déplacement des chiffres suivants vers la droite. Dans les deux cas, les chiffres déplacés se retrouvent dans des colonnes différentes formant ainsi des codes incompréhensibles ne représentant plus les informations collectées. Pendant la première opération de saisie des données des questionnaires-descendants de la région d'enquête du Nord au Bureau de Recensement plusieurs erreurs de ce genre se sont glissées dans le fichier saisi, à cause de l'absence d'un programme de contrôle d'une part et à cause d'une supervision un peu trop lâche d'autre part. Par endroit, des pupitreurs après avoir constaté des omissions sur une ligne saisie, ne cherchaient pas à reprendre la ligne mais procédaient plutôt au remplissage des cases qui restaient avec des chiffres fictifs pour atteindre la dernière case prévue et ainsi éviter que l'omission ne soit détectée lors du contrôle. Fort heureusement, ces pratiques ont été dépistées lors du contrôle manuel au bureau et la saisie de ces données a été reprise entièrement pendant l'opération de décembre-janvier 1983.

A la fin de l'opération de saisie et après le contrôle automatique, tous les fichiers ont été reproduits tels quels sur des listings d'ordinateur pour une vérification manuelle minutieuse au bureau, qui a constitué la deuxième étape du nettoyage des fichiers ; celle-ci a consisté à comparer ligne par ligne tous les codes sur les lignes aux codes correspondants sur les grilles de chiffrement. Parfois il s'est avéré nécessaire de recourir aux questionnaires eux-mêmes pour pouvoir trouver une correction appropriée. Toutes les lignes portant des erreurs ont été recopiées avec les corrections faites sur des nouvelles grilles. Au niveau de l'ordinateur, des grilles ont été saisies et un autre programme a été conçu pour effacer les lignes avec erreurs et ensuite insérer les lignes corrigées. Ensuite, les fichiers ont fait l'objet d'une analyse informatique rapide qui a permis la publication des premiers tableaux de fréquences.

La troisième étape du nettoyage des fichiers a consisté à étudier de près les tableaux de fréquences. Pour chaque variable il importait de vérifier si les effectifs se regroupaient convenablement parmi les différentes options prévues par le programme d'analyse sans qu'il y ait trop de "non déclarés". Il était aussi possible de voir à partir des tableaux de fréquences si la distribution des effectifs ou des valeurs reflétait ce qu'on connaissait déjà de la région étudiée et de déterminer si les divergences constatées n'étaient pas dues aux erreurs de collecte ou d'exploitation informatique. Lorsqu'il a été constaté que pour une variable il existait trop de "non déclarés", et de "sans objet", un retour sur le fichier était effectué pour contrôler les codes. En même temps, le programme a été revu pour vérifier si les valeurs ont été suffisamment spécifiées.

Enfin, les tableaux de fréquences ont permis une définition plus appropriée des "non déclarés" ou des "sans objet". Le plus souvent les codes formés par un ou plusieurs zéros (0, 00 ou 000) et par un ou plusieurs neufs (9, 99, 999) représentent d'office des "sans objet" et sont définis comme tels par le programme informatique. Or, il peut arriver que les réponses soient chiffrées de telle façon que ces chiffres soient inclus comme codes valides. Dans ces cas, le programme doit le spécifier clairement. Tel est le cas pour les variables comme par exemple l'âge, les numéros des structures et des zones.

Il est évident que l'exploitation informatique et l'analyse des données des enquêtes en sciences sociales pose encore beaucoup de problèmes au Cameroun à cause de :

- la rareté des informaticiens suffisamment expérimentés dans le traitement des données issues des enquêtes sociales et capables de travailler avec les logiciels appropriés tels que SPSS par exemple ;
- la disponibilité insuffisante de l'informaticien et des chercheurs pour répondre aux multiples exigences de ces données ;
- la cherté des services informatiques disponibles ;
- l'absence de maîtrise par la plupart des chercheurs en Sciences Sociales des procédures d'exploitation et d'analyse des données par ordinateur, par conséquent, beaucoup de données sont perdues inutilement pendant ces phases ; lorsque les données sont abandonnées entre les mains d'un informaticien, il se donne souvent la liberté de nettoyer le fichier à sa façon en classant toute valeur hors-catégorie comme "Autres". Or, ceci peut signifier soit une non-réponse, soit une réponse erronée, soit un ensemble d'autres réponses exactes mais qui ne peuvent pas être regroupées à l'intérieur des catégories prévues pour une variable donnée.

## 5. Programmation et tabulation

Les données de l'enquête ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences), qui offre de nombreuses possibilités d'analyse statistique et de sortie de tableaux multidimensionnels. Les manuels des codeurs ainsi qu'une collaboration étroite entre les chercheurs et l'informaticien ont facilité la conception des programmes nécessaires pour l'analyse des données<sup>26</sup>.

Comme indiqué plus haut, les tableaux de fréquences, tout en donnant une idée générale des caractéristiques des données collectées, ont servi au nettoyage des fichiers. Les corrections ont permis de rectifier les données relatives à chaque variable mais n'ont pas jusque là permis de tester la cohérence inter-variables.

La dernière étape du nettoyage des fichiers a alors consisté à commander une première série de tableaux croisés pour vérifier la consistance des croisements entre les variables. Par exemple, il fallait s'assurer que toutes les épouses étaient de sexe féminin et qu'elles avaient l'âge minimum de mariage reconnu dans la région étudiée ; que les hommes n'étaient pas déclarés comme "femmes mariées" ou que les chefs de ménage avaient au moins l'âge susceptible de leur permettre d'assumer ce rôle. Fort heureusement, aucune discordance majeure n'a pu être observée pendant cette étape. Cela a montré que les fichiers avaient été suffisamment nettoyés.

Pour terminer, une série complète de tableaux de fréquences a été sortie par région et par fichier. Une première série de tableaux croisés a été élaborée pour l'ensemble des deux régions d'enquête et ensuite pour chaque région séparément. La liste des tableaux actuellement disponibles figure en annexe.

## 6. La perte de données durant l'exploitation et comment l'éviter

L'exploitation des données a une fois de plus montré les différents risques de perte au cours de cette phase. La supervision stricte des agents avec un contrôle rigoureux des données sont les deux moyens susceptibles de réduire cette déperdition. Quoi qu'il en soit, certains problèmes conceptuels ainsi que certaines erreurs due à une mauvaise méthodologie de collecte ou d'enregistrement des réponses sur le terrain peuvent occasionner des pertes

(26) Les conditions ont maintenant (en 1991) complètement changé avec le développement de la micro-informatique et la sortie de la version micro de SPSS, SPSS-PC (et d'autres logiciels statistiques), permettant une totale décentralisation de la tabulation.

considérables de données malgré toutes les mesures de contrôle strict et de supervision pendant le dépouillement.

Parmi les problèmes conceptuels figurent en premier lieu les questions ouvertes adressées à une population importante. L'exploitation de ces questions demande d'abord une reclassification de toutes les réponses à chaque question en un nombre réduit de catégories mutuellement exclusives pour la codification. Mais cependant, l'attribution d'un code à chaque réponse dépend le plus souvent du jugement de l'agent codeur. Or, une réponse peut avoir plusieurs connotations.

Lorsque des questions sensibles relatives par exemple au revenu des personnes, à la politique ou à la mortalité dans les familles sont indiscrètement posées, les enquêtés refusent de répondre ou donnent des réponses inexactes ou incomplètes. Les réponses tombent alors pour la plupart dans la catégorie de "Ne sait pas" ou "Autres" et rendent difficile l'analyse. Aussi, lorsque les définitions opérationnelles de certains concepts ne sont pas clairement établies, il en résulte une interprétation variable sur le terrain. Il est souvent difficile d'identifier ces erreurs pendant la phase de dépouillement. Il s'agit ici des concepts comme : travail, emploi, chômage, mariage, degré d'instruction, logement, ménage, revenu, salaire...

Parmi les problèmes liés à la phase de collecte, nous pouvons aussi citer la qualité du personnel de terrain. Les agents de terrain doivent avoir un niveau d'instruction suffisamment élevé pour pouvoir saisir les buts de l'enquête, ainsi que le contenu du questionnaire. Ceci leur permet de mieux poser les questions et d'enregistrer correctement les réponses données. En ce qui concerne l'EPD, nous avons pris toutes les dispositions pour recruter un personnel de terrain suffisamment qualifié qui a suivi une formation rigoureuse.

La répartition des tâches sur le terrain et la méthode de rémunération du personnel de terrain sont des aspects qui peuvent influencer sur la qualité des données collectées. Une méthode de rémunération étroitement liée au nombre de personnes enquêtées ou de ménages peut amener les enquêteurs à accélérer les interviews, à enregistrer les réponses en partie seulement, à sauter les questions difficiles ou compliquées et à ignorer les réponses longues. Parfois ils évitent les grands ménages ou les recensent incomplètement.

Le format du questionnaire, s'il ne permet pas l'enregistrement lisible des réponses, peut contribuer à la perte des données. Ainsi, la mauvaise écriture des enquêteurs rend difficile l'exploitation éventuelle des données.

Une identification claire et précise de chaque questionnaire est nécessaire pour faciliter la réinsertion de questionnaires égarés et ainsi éviter les pertes. Une mauvaise manutention sur le terrain peut occasionner des pertes de feuilles d'un questionnaire si celles-ci ne sont pas bien classées au départ.

Enfin, chaque questionnaire doit être conçu avec des possibilités de contrôle de cohérence entre les réponses relatives à chaque individu enquêté. Par exemple : âge et occupation, âge et état matrimonial, âge et instruction ou fréquentation scolaire, sexe et état matrimonial, occupation et statut dans l'emploi. Toute discordance dans les réponses entraîne évidemment une perte d'information. Une bonne formation des enquêteurs leur permet d'effectuer ces vérifications de cohérence pendant les interviews.

Tous les problèmes énoncés plus haut soulignent plus que jamais la nécessité d'avoir en perspective toutes les phases d'un projet dès la conception. Les variables à enquêter, la nature des questions à poser, le format du questionnaire, la définition opérationnelle de tous les concepts, la méthodologie de collecte et de contrôle, les critères de recrutement des enquêteurs, leur formation et leur supervision, l'équipement à utiliser ainsi que la répartition des tâches sur le terrain doivent être conçus d'une façon intégrée, dans le but d'établir une cohérence entre les étapes et d'éviter certaines erreurs difficiles à corriger pendant la phase d'exploitation.

En général et surtout dans le cadre de l'Enquête Pression Démographique (EPD) la codification et la saisie sont effectuées par des équipes autres que celles qui avaient participé à la collecte des données. Certains chercheurs qui ne maîtrisent pas ces deux phases sont amenés à abandonner leurs données collectées entre les mains d'un informaticien avec la liste des tableaux souhaités. Dans ces circonstances, les risques de perte de données sont plus élevés et plus difficiles à détecter. Dans le cas de l'EPD nous avons pu éviter ces problèmes en travaillant en collaboration étroite avec notre informaticien pendant toutes les phases de l'exploitation.

Les premières décisions prises concernant la phase de codification sont très déterminantes sur les possibilités de pertes de données. Pendant la confection du manuel du codeur, toute disposition doit être prise pour éviter le chevauchement des catégories et les codes doivent être simples et faciles à transcrire sur la grille. Le critère de cohérence entre les codes est important dans ce sens que des réponses identiques à des questions différentes doivent porter des codes identiques. Par exemple, si la réponse "OUI" porte le code /1/, et la réponse "NON" le code /2/, ces codes doivent être les mêmes pour toutes les réponses "OUI" et "NON" dans le questionnaire.

Dans le cas des questions ouvertes pour lesquelles il faut regrouper les réponses en un nombre réduit de catégories, les critères de regroupement doivent créer des catégories faciles à délimiter. Ainsi l'attribution des codes relève moins de la discrétion de l'agent codeur.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il est intéressant de travailler avec des enregistrements ne dépassant pas 80 colonnes de la grille conventionnelle pour éviter des complications dans la programmation informatique. Toutefois, si le questionnaire est long, il faut faire attention pour s'assurer que des erreurs supplémentaires ne se glissent pas dans la programmation.

Le manuel du codeur est l'un des instruments les plus importants pour l'exploitation des données. Il est le document primordial de référence pour l'agent codeur et son contrôleur et sert aussi pour la préparation des programmes d'analyse. Il est aussi indispensable pendant le nettoyage des fichiers. Par conséquent, le manuel doit être suffisamment détaillé et doit porter toutes les instructions relatives à l'attribution des codes ainsi qu'à leur localisation spécifique sur la grille. Toute omission, contradiction ou erreur dans le manuel a des répercussions directes sur la codification et ultérieurement sur l'analyse informatique, donc sur les résultats. Toute modification d'instructions aux agents codeurs doit être incluse dans le manuel pour être prise en compte pendant les phases ultérieures d'exploitation. Dans le cas spécifique de l'EPD, les différents manuels resteront d'importants outils d'appui même pendant la phase d'analyse.

S'il existe des grilles conventionnelles pour la codification, il est plus approprié de confectionner des grilles spécifiques à chaque questionnaire. Lorsque la grille est subdivisée en compartiments et que chaque compartiment ou bloc de colonnes est réservé à une grappe spécifique de données, par exemple : identification, activité économique, éducation, état civil, habitat, etc., il est plus facile d'effectuer la codification et le contrôle. En plus, la saisie des données est rendue beaucoup plus aisée, ainsi que le contrôle pendant cette phase. Lors de la confection des grilles, il faut toujours s'assurer que les colonnes sont suffisamment grandes et uniformes pour permettre l'inscription des chiffres sans chevauchement.

La formation des agents codeurs nécessite beaucoup de rigueur. Les agents codeurs doivent d'abord saisir le but de l'enquête, la méthodologie de collecte, les différents aspects du questionnaire avec les variables qui y figurent et les lieux d'enquête de terrain. Viendra ensuite la procédure d'attribution des codes pour chaque variable avec des exemples et des exercices pratiques. Chaque questionnaire a sa spécificité, donc le fait qu'un agent ait accumulé beaucoup d'expérience en codification ou qu'il ait atteint un niveau d'instruction assez élevé n'exclut pas un contrôle strict pendant cette phase.

Aussi les conditions de travail spécifiant le mode de rémunération par questionnaire, par ligne, etc., doivent être présentées et acceptées par les agents avant le démarrage, afin d'éviter les revendications pendant l'exécution de cette phase. L'intervention du contrôleur est très importante pendant les premières journées de la codification, où il doit minutieusement vérifier toutes les feuilles codées pour s'assurer du respect des instructions données, de la consistance des informations codées (toute correction ou modification doivent être faits en présence de tous les agents codeurs) et du fait que toutes les variables sont effectivement codées.

Enfin la manutention et le stockage des feuilles codées demande une attention particulière, surtout lorsque ces feuilles ne sont pas suffisamment identifiées. Une autre solution serait de numéroter toutes les lignes codées dans chaque zone. Cela n'est possible que dans le cas où le nombre de codes par ligne ne dépasse pas 76. Ainsi les quatre autres colonnes sont réservées à la numérotation.

De toutes les personnes qui interviennent pendant la phase d'exploitation des données, l'agent de saisie est le moins informé de l'importance et des buts de l'enquête. Il est appelé à saisir des données chiffrées. Il l'effectue sans trop savoir l'importance de ces chiffres, dont il n'est pas en mesure de détecter les erreurs de codification, ni de comprendre la gravité des erreurs qu'il a commises. Seul un système de contrôle rigoureux et si possible un programme de contrôle automatique des données saisies peuvent le décourager de commettre certaines fautes. Nous avons vécu cette situation lorsqu'en 1983 nous avons décidé d'effectuer la saisie des données des questionnaires descendants de la région d'enquête du Nord au Bureau Central du Recensement et des Enquêtes (BCRE) à Yaoundé. L'absence d'un contrôle strict a amené certains agents de saisie à introduire beaucoup d'erreurs pendant cette phase. Pour certains, il suffisait de remplir le nombre de colonnes requis avec n'importe quels chiffres. Puisqu'on les payait par ligne saisie, ils gagnaient en remplissant autant de lignes que possible sans se soucier de l'exactitude des données saisies. Nous nous sommes rendus compte de cette situation lors de notre contrôle manuel et avons été obligés d'annuler purement et simplement cette opération.

Les erreurs les plus fréquentes consistent à sauter un ou deux chiffres pendant la saisie. Cela a pour effet le renvoi systématique des autres chiffres qui suivent, vers la gauche de leurs colonnes légitimes, produisant ainsi une série de codes inintelligibles pour les variables qui suivent cette erreur. La situation inverse se produit lorsqu'un ou plusieurs chiffres sont répétés par erreur. Il y a un renvoi systématique vers la droite avec effet identique sur les codes pour les variables qui suivent. Il faut nécessairement prévoir assez de temps pour un contrôle manuel de toutes les données saisies et imprimées sur listings pour s'assurer que toutes les lignes codées ont été saisies et aussi pour s'assurer que d'autres lignes n'ont pas été frauduleusement ajoutées. Cela est fréquent quand la rémunération est fonction du nombre de lignes.

Une autre source d'erreurs et de pertes de données provient de la mauvaise écriture de l'agent codeur ou d'un chevauchement de codes sur une grille de colonnes étroites. Lorsque l'agent de saisie n'arrive pas à lire ces codes, il est le plus souvent amené à déterminer des chiffres au lieu de contacter le superviseur.

La programmation pour l'exploitation et l'analyse informatique est essentiellement la tâche d'un informaticien. Dans le cas spécifique du Cameroun, il s'avère que la plupart des informaticiens ont une formation de base en sciences pures ou exactes et plusieurs n'ont jamais eu d'expérience dans la recherche en sciences sociales. Par conséquent, ils ne sont pas en mesure de saisir les exigences des données issues de la recherche en sciences sociales sans une assistance extérieure et s'impatientent devant les demandes répétées pour un nettoyage du fichier. Pour qu'un chercheur en sciences sociales soit utile à un informaticien, il doit avoir une connaissance assez avancée de l'informatique. Pour le moment, il en existe assez peu au Cameroun. L'informaticien a besoin d'une présentation détaillée de toutes les phases du projet, ainsi que de son importance et de ses buts. Il est mieux indiqué de l'associer dès la conception du projet et de le consulter à chaque phase du projet surtout lors de la confection

des documents et autres outils de recherche et d'exploitation de données (questionnaires, manuels, grilles, etc.). Ce contact permanent est d'autant plus nécessaire que l'informaticien utilisera ces documents pour la préparation des programmes de contrôle et de tabulation des données.

Quand ces documents ne sont pas disponibles ou sont mal confectionnés et quand l'informaticien ne dispose pas d'informations suffisamment détaillées sur l'opération, il lui est difficile d'éviter la perte de données. Dans ces conditions, il applique uniquement son jugement et prend certaines décisions personnelles qui peuvent produire des résultats consistants mais incorrects. Il est plus facile de transformer toute valeur erronée en "missing value" (valeur manquante) que de retourner sur les grilles de codification et les questionnaires pour trouver la valeur exacte, comme cela devrait se faire. Tout seul, l'informaticien prend la voie la plus facile. Le plus souvent, les données sur les "missing values" ne sont pas indiquées sur les tableaux de résultats. Donc il est difficile de saisir l'ampleur de la perte occasionnée. Pour mieux la dissimuler, les résultats peuvent être exprimés en pourcentages sans que le nombre total de cas soit indiqué.

Tous les problèmes que nous avons évoqués plus haut soulignent l'importance qu'il faut accorder à ces dernières phases d'un projet de recherche. Les chercheurs en sciences sociales qui abandonnent leurs données entre les mains d'un informaticien sans document d'appui en sont les premières victimes. La disponibilité du chercheur, ainsi que celle de l'informaticien et la facilité de son accès à l'ordinateur, sont d'une importance primordiale pour éviter les pertes de données pendant les phases d'exploitation et d'analyse.



## BIBLIOGRAPHIE

Celles des références ci-après qui concernent le Cameroun sont extraites de la base de données bibliographiques informatisée Popcam sur la population et le développement du Cameroun. Popcam est consultable notamment au CRED, à l'IFORD, à l'ORSTOM et à l'UPP à Yaoundé, ainsi qu'au CEPED à Paris.

Les références n° 3, 53, 54, 56, 57, 58, 104 et 105 sont des publications issues de l'EPD.

### A. Références sur l'exode rural au Cameroun

- 001 ABAH ABAH, 1978, L'insertion de la jeunesse dans le circuit de production. Cas du Service Civique National de Participation au Développement. Mémoire de licence en sciences économiques, Université de Yaoundé. 72 p.
- 002 AFVP.ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES Ed., 1983, Spécial : Cameroun. *Revue de l'Association Française des Volontaires du Progrès* (Montlhéry, France), n° 35.
- 003 ALIOUM (Abdoulaye), 1989, L'émigration dans les monts Mandara. Motivations et destinations. Mémoire de fin d'études, IFORD, Yaoundé. 148 p.
- 004 BANGUE (Bernard), 1985, Dynamique de la population et dispositions institutionnelles au Cameroun (Une contribution à la valorisation et l'utilisation des ressources humaines). Mémoire de fin d'études, IFORD, Yaoundé. 69 p. multigr.
- 005 BANGUI (Augustin), 1979, La population de Somaseng (Makak) et la migration. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 18 p.
- 006 BARBIER (Jean Claude), 1973, Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala (Cameroun). *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. X, n° 2-3, p. 203-216.
- 007 BARBIER (Jean Claude), COURADE (Georges), GUBRY (Patrick), 1978, L'exode rural au Cameroun. Séminaire national sur la population, l'emploi, la formation et le développement (MINEP, BIT), Yaoundé (23-26 novembre 1977). Yaoundé : ONAREST, 113 p. multigr. (Travaux et Documents de l'ISH, n° 11).  
*Nouv. réf. : In Rapport du séminaire national sur la population, l'emploi, la formation et le développement, Yaoundé (23-26 novembre 1977). Genève : OIT, 1978ca, 116 p. multigr., p. 60-91 [version condensée] & Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum. (Paris), vol. XVIII, n° 1, 1981-82, p. 107-147.*
- 008 BARRETEAU (Daniel), FANDAR (Jean Claude), 1986, Les Mofou de Mokong à Yaoundé. *Les Nouvelles de Mokong* (Maroua), n° 6, p. 8-12.
- 009 BAYIGA (A.), 1966, La délinquance juvénile ou la mort d'un peuple. *Christianisme Social*, vol. 74, n° 1-2, p. 79-88.
- 010 BEAUVILAIN (Alain), 1989, Nord-Cameroun. Crises et peuplement. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Rouen. Bois d'Harcourt (France) : Chez l'auteur, 2 vol., 625 p. + 3 cartes h.t.

- 011 BEKALA (Pierre), 1982, Du village à la plantation : cause de l'instabilité de la main-d'oeuvre dans les plantations SOCAPALM. L'exemple de la plantation de Dibombari. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Yaoundé.
- 012 BESSAT (Colette), TROUVE (Jean), 1982, L'exode rural des jeunes et les politiques de développement : l'expérience camerounaise. In GAUDE (J.) Dir., Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain. Etudes de cas en Algérie, au Burundi, en République Unie du Cameroun et en Haute-Volta. Genève : BIT, 298 p., p. 165-238.
- 013 BIKIT BASSILEKIN (Jean), 1976, Réorganisation du retour au terroir des originaires de Ndokbiakat, Yingui (Cameroun). Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 64 p.
- 014 BIYONG (Boniface), 1971, Quels changements peut-on prévoir dans la structure de la population et quels effets auront-ils ? In OCDE : CENTRE DE DEVELOPPEMENT Ed., La transition démographique en Afrique tropicale. Réunion d'un groupe d'experts (OCDE), Paris (17-19 novembre 1970). Paris, 372 p., p. 31-39.
- 015 BOTNEM (Victor Emmanuel), 1982, Les Basaa de Yaoundé. Population, emplois et habitat, une étude de géographie urbaine. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Yaoundé. 153 p. multigr.
- 016 BOTNEM (Victor Emmanuel), 1983, Les migrations en pays bassa. Mémoire de DEA de géographie, Université de Yaoundé. 79 p. multigr.
- 017 BUN SONG LEE, POL (Louis G.), LAMLENN BONGSUIRU (Samson), 1986, The influence of rural-urban migration on the fertility of migrants in developing countries : analysis of Cameroon data. Omaha (NB.) : University of Omaha, 256 p.  
(Contract n° AID/OTR-5412-C-0-1205-0).
- 018 CAMEROUN : BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT Ed., NEGADI (Gourari), 1981, Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976. Volume II - Analyse. Tome 5 - Migrations internes. Yaoundé, 195 p., p. 73.
- 019 CAMEROUN : DIRECTION DE LA PLANIFICATION, 1979, Bilan diagnostique de la situation économique, sociale et culturelle (1960-1980). Sous-secteur agriculture. Yaoundé, 57 p. multigr.
- 020 CHAMPAUD (Jacques), 1983, Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Bordeaux III (1980). Paris : ORSTOM, 508 p.  
(Collection Mémoires, n° 98).
- 021 DELPECH (Bernard), FOUA (A.) Collab., MBALLA NKANA (Benoît) Collab., 1978, Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol-Eton). Yaoundé : ONAREST, 220 p. multigr.  
(Travaux et Documents de l'ISH, n° 10).
- 022 DIZIAIN (Roland), 1953, Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun. *Bulletin de l'Association des Géographes Français* (Paris), n° 235-236, p. 117-126.
- 023 DJIOGAP (David), 1979, Service Civique (politique de formation et d'insertion socio-économique des assujettis). Mémoire de fin d'études, ENEAS, Yaoundé. 72 p. multigr. + annexes.
- 024 DOMATOB KOMBIA (Jerry), 1981, Problems and prospects of Radio-Cameroon as Counterforce to Rural Exodus. 12ème Colloque International de l'Université d'Ottawa sur "Développement rural et rétention de la population rurale dans les campagnes des pays en voie de développement", Ottawa (29-31 octobre 1981).  
*Nouv. réf.* : Radio Cameroon and rural exodus : policy and problems. *Présence Africaine* (Paris), n° 135, 1985, p. 22-37.

- 025 DONESSOUNE (R.), 1976, L'exode rural et ses implications socio-économiques à Song-Mbog. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 123 p.
- 026 DONGMO (Jean Louis), 1969, La chefferie de Bafou (pays bamiléké au Cameroun). Etude de géographie rurale. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Lille. 210 p. + photos & cartes.
- 027 DONGMO (Jean Louis), 1974, L'émigration bamiléké étudiée dans la zone de départ. Yaoundé : Université de Yaoundé, Département de Géographie, 37 p. multigr.
- 028 DONGMO (Jean Louis), 1978, Le dynamisme bamiléké : essor démographique, expansion spatiale et réussite économique d'un peuple de l'Ouest-Cameroun. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Paris X. 2 tomes, 640 p.  
*Nouv. réf.* : Le dynamisme bamiléké (Cameroun). Yaoundé : CEPER. Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche, 1981, 2 vol., 424 p., 293 p.
- 029 DUGAST (Idelette), 1949, L'émigration bamiléké. *Le Monde non Chrétien* (Paris), 12, p. 492-497.
- 030 ELA (Jean Marc), 1982, L'Afrique des villages. Paris : Karthala, 230 p.
- 031 ELA (Jean Marc), 1983, La ville en Afrique Noire. Paris : Karthala, 222 p.
- 032 ELOUNDOU ENYEGUE (Parfait Martial), 1989, Effects of rural infrastructure and services on rural migration in Cameroon. MSc. Thesis, The Pennsylvania State University.
- 033 ESSECK (David), 1985, Déprise et reprise humaine dans les campagnes du Cameroun : l'exemple du nord du département du Nkam. Thèse de doctorat de 3ème cycle de géographie, Université de Yaoundé.
- 034 ESSO (Catherine), 1974, Le Service Civique National de Participation au Développement. Mémoire de licence en droit, Université de Yaoundé. 91 p.
- 035 ESSOMBA ELOUNDOU, 1981, Exode rural et chômage à Garoua. Garoua : Service Provincial de Statistique du Nord, 23 p. multigr.
- 036 ESUA FOSSUNG (Y.W.), 1983, Rural-urban Linkages : the Case of the South West Province of Cameroon. Ph.D. Thesis, University of Waterloo (Canada). 424 p. multigr.
- 037 EVINA (Alex), 1979, L'exode rural et ses conséquences socio-économiques à Song-Ndong. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 24 p.
- 038 EYEGUE MBA (Célestin), 1966, Problèmes de l'exode démographique. Mémoire de l'ENFOM, Paris.  
 (Mémoire ENFOM, n° 1149).
- 039 FANDAR (Jean Claude), 1985, Le fait d'aller vivre à Yaoundé rend le village malheureux. *Les Nouvelles de Mokong* (Maroua), n° 5, p. 13-14.
- 040 FOKAM (Jean Marie), 1983, La problématique de l'autosuffisance alimentaire. Séminaire sur "l'ensemble des voies et moyens de maximiser les effets bénéfiques des projets de développement sur les consommations alimentaires", Brazzaville (5-12 novembre 1983). 23 p. multigr.
- 041 FONDJO (Laurent), 1967, L'animation pour le retour des groupes organisés des jeunes de Douala (Cameroun) au village. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 62 p.

- 042 FOTSO (Etienne), 1989, Migrations et développement. *In* CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Population, ressources et développement du Cameroun. Yaoundé, 504 p., p. 129-153.  
(Projet CMR/80/P02).
- 043 FRANQUEVILLE (André), 1972, Interprétation cartographique des résultats d'une enquête sur l'émigration rurale (département de la Lékié, Cameroun). Essai méthodologique. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. IX, n° 2, p. 179-183.
- 044 FRANQUEVILLE (André), 1972, Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. IX, n° 3, p. 337-387.
- 045 FRANQUEVILLE (André), 1972, Les immigrés du quartier de la "Briqueterie" à Yaoundé (Cameroun). *In* CNRS Ed., La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque International (CNRS), Talence (29 septembre-2 octobre 1970). Paris, tome 2, p. 567-590.  
(Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique).
- 046 FRANQUEVILLE (André), 1973, L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. X, n° 2-3, p. 151-193.
- 047 FRANQUEVILLE (André), 1974, Zone d'attraction urbaine et région migratoire : l'exemple de Yaoundé. *In* ORSTOM Ed., Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar. Paris, p. 39-51.  
(Travaux et Documents, n° 39).
- 048 FRANQUEVILLE (André), 1976, Espace relationnel et immigration urbaine en Afrique : la notion de région migratoire. Etude d'un cas particulier : Yaoundé. *Recherches Géographiques* (Strasbourg), n° spécial, Hommages à Etienne Juillard, p. 203-222.
- 049 FRANQUEVILLE (André), 1978, Deux cas d'évolution de la population rurale dans le sud du Cameroun. *Etudes Rurales* (Paris), n° 70, p. 81-95.
- 050 FRANQUEVILLE (André), 1984, La population rurale africaine face à la pénétration de l'économie moderne : le cas du Sud-Cameroun. *In* BLANC PAMARD (Chantal) Ed., BONNEMAISON (Joël) Ed., BOUTRAIS (Jean) Ed., LASSAILLY JACOB (Véronique) Ed., LERICOLLAIS (André) Ed., ORSTOM Ed., EHESS.ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES Ed., Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Maghreb-Afrique noire-Mélanésie. Paris : ORSTOM, 505 p., p. 433-445.  
(Collection Mémoires, n° 106).
- 051 FRANQUEVILLE (André), 1987, Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Paris I (1983). Paris : ORSTOM, 646 p.  
(Collection Mémoires, n° 109).
- 052 GHOMSI (D.), 1981, Les Bandjounais de la diaspora et le développement économique et social de leur arrondissement. Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Yaoundé.

- 053 GUBRY (Patrick), 1988, Rétention de la population et développement en milieu rural : A l'écoute des paysans mafa des monts Mandara (Cameroun). Quatrième colloque Méga-Tchad (CNRS, ORSTOM), Paris (14-16 septembre 1988). Paris : CEPED. Centre français sur la Population et le Développement, 24 p.  
(Les Dossiers du CEPED, n° 5).  
*Nouv. réf.* : In Actes du IVème colloque Méga-Tchad (CNRS, ORSTOM), Paris du 14 au 16 septembre 1988. Volume III : Du politique à l'économique. Etudes historiques dans le bassin du lac Tchad. Textes réunis et présentés par Jean BOUTRAIS. Paris : ORSTOM, 1991, 380 p., p. 119-163.  
(Colloques et Séminaires).
- 054 GUBRY (Patrick), 1990, Rétention de la population et développement en milieu rural : les paysans bamiléké de l'Ouest du Cameroun. XXIème Congrès International de la Population (UIESP), New Delhi (20-27 septembre 1989). *Revue de Géographie du Cameroun/ Cameroon Geographical Review* (Yaoundé), vol. IX, n° 1-2, p. 1-15.
- 055 GUBRY (Patrick), 1991, Propos sur l'émigration rurale. In QUESNEL (André) Ed., VIMARD (Patrice) Ed., Migration, changements sociaux et développement. Troisièmes Journées Démographiques, Paris du 20 au 22 septembre 1988. Paris : ORSTOM, 388 p., p. 333-353.  
(Colloques et Séminaires).
- 056 GUBRY (Patrick), 1991, Une politique unique peut-elle retenir la population à la campagne ? In UEPA. UNION POUR L'ETUDE DE LA POPULATION AFRICAINE, Spontaneous papers/ Communications spontanées. Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990 (UEPA), Nairobi (19-23 février 1990). Dakar, 889 p., p. 262-279.
- 057 GUBRY (Patrick), LAMLENN BONGSUIRU (Samson), NGWE (Emmanuel), TCHEGHO (Jean Marie), 1985, Le questionnaire-descendants : une méthode d'approche de l'exode rural dans les zones de départ. In UCL. UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN Ed., Migrations internes. Collecte des données et méthodes d'analyse. Chaire Quételet 83 (Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain), Louvain (6-9 septembre 1983). Louvain-la-Neuve, 460 p., p. 391-407.  
*Nouv. Réf.* : *Revue Science et Technique Sér. Sci. Hum./ Science and Technology Review Soc. Sci. Ser.* (Yaoundé), vol. III, n° 12, 1985, p. 129-143.
- 058 GUBRY (Patrick), NGWE (Emmanuel), 1982, L'observation des mouvements migratoires à travers deux enquêtes démographiques à passages répétés au Cameroun : présentation méthodologique et élaboration des questionnaires. Deuxième stage de perfectionnement pour démographes africains francophones (IFORD, GDA, UIESP), Bordeaux (8 novembre-3 décembre 1982). 47 p. multigr.
- 059 GUILBOT (Jacques), 1949, Les conditions de vie des indigènes de Douala. *Etudes Camerounaises* (Yaoundé), tome II, n° 27-28, p. 179-239.
- 060 GUILLARD (Joanny), 1965, Golompoui : analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun. Paris, La Haye Mouton & Co, EPHE. Ecole Pratique des Hautes Etudes, 502 p.
- 061 GUIMAPI (Chanel C.), 1990, De la ville au village : le cas des Bafou des Hauts-Plateaux de l'Ouest Cameroun. Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Yaoundé. 94-5 p.
- 062 GWAN ACHU (Emmanuel), 1991, Labour migrations in Cameroon Republic. In UEPA. UNION POUR L'ETUDE DE LA POPULATION AFRICAINE Spontaneous papers/ Communications spontanées. Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990 (UEPA), Nairobi (19-23 février 1990). Dakar, 889 p., p. 10-23.

- 063 HAMAN BAKO, 1984, Cameroun : l'exode rural. Manifestations et signification de classe de l'exode rural dans l'Afrique actuelle. *Journal of African Marxists/ Journal des Marxistes Africains* (London), n° 5, p. 51-76.
- 064 HENN (Jeanne Koopman), 1985, Economic ties between peasant and worker : The Beti woman's rural labor and the urban wage. In BARBIER (Jean Claude) Dir., *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*. Paris : Karthala, ORSTOM, 402 p., p. 393-40. (Hommes et Sociétés).
- 065 HUGON (Philippe), 1968, Analyse du sous-développement en Afrique noire : l'exemple de l'économie du Cameroun. Thèse complémentaire de sciences économiques, Université de Paris. Paris : PUF, VIII-325 p. (Travaux et Recherches de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris, série Afrique, 3).
- 066 INADES.INSTITUT AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1983, Que fait-on pour favoriser le retour à la terre au Cameroun ? *Agripromo* (Abidjan), n° 40, p. 3-4.
- 067 INADES.INSTITUT AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1983, Les conditions et les conséquences du retour à la terre. *Agripromo* (Abidjan), n° 40, p. 8-11.
- 068 INADES.INSTITUT AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1983, De l'université au village : l'appel de la terre a été plus fort que tout (entretien avec Robert Pongo de Bonamatéké, Cameroun). *Agripromo* (Abidjan), n° 40, p. 15-19.
- 069 KENFACK (Robert), 1971, La lutte contre l'exode rural. Mémoire de licence en droit, Université de Yaoundé.
- 070 KOA NOAH (Nicolas), 1981, La mode dans le comportement social des jeunes en milieu urbain. Mémoire de fin d'études, ENEAS, Yaoundé. 51 p. multigr.
- 071 LATTIFA (Myriam), 1983, Cameroun : sexe à la carte. *Peuples Noirs Peuples Africains* (Paris), n° 32, p. 3-14.
- 072 LEKOUA (Joseph), 1966, L'animation, l'exode rural et les travaux agricoles dans la région du Centre-Sud du Cameroun. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 71 p.
- 073 LEKOUA (Joseph), 1967, L'animation rurale, un essai de développement communautaire pour la stabilisation des populations dans les campagnes de la région du Centre-Sud du Cameroun. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 67 p.
- 074 LEPLAIDEUR (Alain), 1983, Evolution d'une forme de production lignagère patrilinéaire (FPLP) placée sous la domination d'un mode de production capitaliste (MPC) en phase "d'économie de pillage" puis "d'économie de traite". Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine. A propos des indicateurs de transition. In GROUPE AMIRA.AMELIORATION DES METHODES D'INVESTIGATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT Ed., AFIRD.ASSOCIATION FRANCAISE DES INSTITUTS DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT Ed., Etat des travaux sur les indicateurs de transition. Paris, 322 p., p. 147-175. (Note de Travail Indicateurs, n° 18).
- 075 LEPLAIDEUR (Alain), 1985, Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Centre et du Sud-Cameroun. Thèse de doctorat de 3ème cycle d'économie rurale, Université de Montpellier I. Montpellier : CIRAD.Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, XVI-615 p. + bibliographie.

- 076 LOBE MASSON (Lucien), 1964, L'exode rural dans l'Oise et au Cameroun. Mémoire de l'ENFOM, Paris.  
(Mémoire ENFOM, n° 817).
- 077 LOGMBANG (Augustin), 1973, Le problème de l'insertion du département du Nkam dans le processus de développement de l'économie camerounaise. Mémoire de licence en sciences économiques, Université de Yaoundé. 49 p.
- 078 MANY NDZANA (Joseph), 1977, Une source importante d'inadaptation juvénile : les déperditions scolaires face à la vie rurale. Mémoire de fin d'études, ENEAS, Yaoundé. 62 p. multigr. + annexes.
- 079 MARGUERAT (Yves), 1972, Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun. In CNRS Ed., La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque International (CNRS), Talence (29 septembre-2 octobre 1970). Paris, tome 2, p. 841-845.  
(Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique).  
*Nouv. réf.* : In H.F. ILLY, ed. : Kamerun. Strukturen und Probleme der Sozio-ökonomischen Entwicklung. Mainz : V. Hase & Koehler Verlag, 348 p., p. 131-136. & *Cités Camerounaises* (Yaoundé), n° 1, 1979, p. 62-64.
- 080 MARGUERAT (Yves), 1973, Note sur l'analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. X, n° 2-3, p. 309.
- 081 MARGUERAT (Yves), 1974, Migration vers les villes et polarisation régionale. Exemple du Cameroun. In ORSTOM Ed., Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar. Paris, p. 175-182.  
(Travaux et Documents, n° 39).
- 082 MARGUERAT (Yves), 1975, Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. Paris : ORSTOM, 107 p.  
(Travaux et Documents, n° 40).
- 083 MARGUERAT (Yves), 1986, Migrations en zig-zag : cheminements indirects et retour à la terre au Cameroun selon le recensement de 1976. Lomé : ORSTOM, 16 p. multigr.
- 084 MARTIN (Jean Yves), 1979, Ruralisation de l'enseignement-Urbanisation des paysans : objectifs explicites et résultats d'une tentative d'adaptation de l'enseignement en milieu rural : exemple camerounais. In ORSTOM Ed., Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique. Colloque de Ouagadougou (ORSTOM, CVRS), Ouagadougou (4-8 décembre 1978). Paris, 60 p., p. 563-566.  
(Mémoires ORSTOM, n° 89).
- 085 MASSAGA MBOUET (K.A.F.), 1979, Les cours du soir et leur impact social. Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Yaoundé. 49 p. multigr.
- 086 MATHIEU (C.), 1985, Statistiques démographiques et aménagement du territoire. In CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Utilisation des statistiques démographiques au Cameroun. Séminaire sur l'utilisation des statistiques démographiques (MINPAT), Yaoundé (16-19 juillet 1984). Yaoundé, 381 p., p. 246-276.
- 087 MBALLA (Adolphe Claude), 1984, L'exil urbain, corollaire de l'exode rural. Identification des causes et solutions en vue de la dynamisation des communautés villageoises. Yaoundé : Chez l'auteur.
- 088 MBASSI ALEGUE, 1979, L'impact socio-économique du Centre Civique de Minkama sur les populations de l'arrondissement d'Obala. Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Yaoundé.

- 089 MBULA NYIMI, 1980, L'impact de la SODECAO sur les jeunes du département du Nyong-et-Kellé (Cameroun) et les possibilités d'amélioration. Rapport de stage de fin de spécialisation, IPD, Douala. 67 p.
- 090 MEVA ONDO (Jeannette), 1972, Intégration des jeunes dans le circuit de production du Ntem (Cameroun). Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 59 p.
- 091 MIAFFO (Dieudonné), 1986, Commerçant bamiléké de Yaoundé. Récits de vie, récits d'Afrique. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines Sér. Sci. Hum./Annals of the Faculty of Letters and Social Sciences (Yaoundé)*, vol. 2, n° 2, p. 2-22.
- 092 MINTHE (A.), 1969, Causes et facteurs des migrations et de l'expansion bamiléké de l'ouest du Cameroun. Mémoire pour le certificat de sociologie du développement. 36 p.
- 093 MOBY ETIA (Paul), 1976, Les pays du Bas-Mungo, Bas-Wouri. Etude géographique de la vie rurale et des relations avec Douala. Thèse de doctorat de 3ème cycle de géographie, Université de Paris I. 271 p. multigr.
- 094 MOTAZE AKAM (Marcel), 1982, De la migration à la migration, les conflits sociaux au sein d'une communauté rurale dans le Centre Nord du Cameroun : le village de Kourbi dans la plaine de Guidiguis. Yaoundé : CRED, 17 p. multigr.
- 095 MUGENA (D.), 1979, Les mouvements de la population et leur influence sur le développement : cas du village Ndokok-Pubi. Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 19 p.
- 096 NATIONS-UNIES : OIT, 1982, Disparités de revenus entre les villes et les campagnes au Cameroun. Rapport soumis au Gouvernement de la République du Cameroun par une mission technique comparative du PECTA. Addis-Ababa, VI-107 p.
- 097 NATIONS-UNIES : OIT, 1986, Promotion de l'emploi rural et développement des PME/PMI au Cameroun. Rapport soumis au Gouvernement du Cameroun par une mission d'assistance technique BIT/PECTA. Addis-Abeba, XXV-159 p.
- 098 NDZIE NOMO (Anatole), 1978, La sorcellerie : un grand facteur d'exode rural dans la Lékié. Yemessoa (Lékié) : Chez l'auteur, 39 p. multigr.
- 099 NEMKAM (Jean Christophe), 1983, Habitat regroupé et développement rural : cas de la Mifi (Ouest-Cameroun). Thèse de 3ème cycle de géographie, Université de Yaoundé. 397 p. dactyl.
- 100 NGANSO (Emmanuel), 1981, La léthargie du département du Ndé, une anomalie dans le dynamisme du pays bamiléké. Thèse de doctorat de 3ème cycle de géographie, Université de Yaoundé. 267 p. multigr.
- 101 NGASSAM (Célestin), 1976, Un instrument de développement : Le Service Civique National de Participation au Développement. Mémoire de licence en droit, Université de Yaoundé. 79 p.
- 102 NGEND (Jean), 1978, La région de Makak. Une étude de géographie rurale. Mémoire de DES de géographie, Université de Yaoundé. 162 p. multigr.
- 103 NGOUMOU (S.M.), 1984, Le programme de formation des agriculteurs et d'installation des jeunes en milieu rural. In CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE Ed., Valorisation et utilisation des ressources humaines au Cameroun. Séminaire national sur la valorisation et l'utilisation des ressources humaines (MINPI), Yaoundé (4-8 juillet 1983). Yaoundé : Clé, 447 p., p. 232-250.

- 104 NGWE (Emmanuel), 1989, Marginalisation socio-économique : facteur endogène de l'émigration rurale ? Le cas de l'Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Journées Démographiques de l'ORSTOM 1988 : Migration, changements sociaux et développement, Paris (20-22 septembre 1988). *Les Annales de l'IFORD* (Yaoundé), vol. 13, n° 1, p. 7-18.  
*Nouv. réf.* : In QUESNEL (André) Ed., VIMARD (Patrice) Ed., Migration, changements sociaux et développement. Troisièmes Journées Démographiques, Paris du 20 au 22 septembre 1988. Paris : ORSTOM, 1991, 388 p., p. 89-102.  
 (Colloques et Séminaires).
- 105 NGWE (Emmanuel) 1991 Motivations et destinations des migrants ruraux de l'Ouest du Cameroun. In UEPA.UNION POUR L'ETUDE DE LA POPULATION AFRICAINE, Spontaneous papers/ Communications spontanées. Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990 (UEPA), Nairobi (19-23 février 1990). Dakar, 889 p., p. 24-42.
- 106 NJECK (Rose Alice), SOBGUI (A.), NKWAYEB (Richard), MAKON (P.H.), NDZOMO TSIMI (Devalois V.), MANDA, 1989, Gestion des ressources humaines et promotion de l'emploi au Cameroun. In CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Population, ressources et développement du Cameroun. Yaoundé, 504 p., p. 246-276.  
 (Projet CMR/80/P02).
- 107 NNANG (Philippe Augustin), 1979, Le dépeuplement des campagnes au profit des villes : étude monographique de la localité de Zalom I. Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Yaoundé. 90 p. multigr.
- 108 NSANGOU AROUNA, 1977, Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé. Yaoundé : ONAREST, 77 p. multigr.  
 (Travaux et Documents de l'ISH, n° 8).  
*Nouv. réf.* : L'offre et la demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé. *Cahiers de l'ONAREST/ ONAREST Scientific Papers* (Yaoundé), vol. 1, n° 1, 1978, p. 61-73 [Première partie de l'ouvrage].
- 109 NSANGOU AROUNA, 1984, A propos des échanges de population et de l'exode rural dans l'Est-Cameroun. *Revue Science et Technique Sér. Sci. Hum./ Science and Technology Review Soc. Sci. Ser.* (Yaoundé), vol. II, n° 1-2, p. 45-75.
- 110 NTAP NTAP (Martin), TCHAKOA (Jonas), 1984, Colonisation de terres et développement rural au Cameroun. Le cas du projet Nord-Est Bénoué. Yaoundé : CRED, 142 p. multigr. + annexes.
- 111 NZOUANKEU (Jacques Mariel), 1971, Le rôle des villes dans la modernisation du Cameroun. In INCIDI.INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS DIFFERENTES Ed., Les agglomérations urbaines dans les pays du Tiers-Monde. Leur rôle politique, social et économique/ Urban Agglomerations in the States of the Third World. Their Political, Social and Economic Role. 34ème session d'étude de l'Institut International des Civilisations Différentes (INCIDI), Aix-en-Provence (11-16 septembre 1967). Bruxelles : Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1085 p., p. 37-93.  
 (Collection de l'Institut International des Civilisations Différentes).
- 112 OBIANG (E.), 1985, L'échec scolaire au Cameroun : les causes, essai d'interprétation. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Strasbourg II.
- 113 ONPD.OFFICE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, 1977, Rapport de synthèse sur l'insertion des assujettis des première et deuxième promotions des centres ruraux du SCNPD du Centre-Sud. Yaoundé, 19 p. multigr.
- 114 ROUPSARD (Marcel), 1987, Nord-Cameroun. Ouverture et développement. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Paris X. Coutances (France) : Chez l'auteur, 516 p.

- 115 RUKIMBIRA (Léodomir), 1981, Recrutement des jeunes agriculteurs par l'Office National de Participation au Développement, ONPD, Yaoundé (Cameroun). Rapport de stage de fin de spécialisation, IPD, Douala. 59 p.
- 116 SAIBOU NASSOUROU, 1985, Crise d'identité des paysans fulbé au Cameroun. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines Sér. Sci. Hum./ Annals of the Faculty of Letters and Social Sciences* (Yaoundé), vol. 1, n° 2, p. 159-172.
- 117 SEDA.SOCIETE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, 1982, Etude d'évaluation du programme d'installation des jeunes agriculteurs. Yaoundé : Ministère de l'Agriculture, 158 p.
- 118 SEN (Guillaume), 1979, Le pays yabassi, une région en crise. Mémoire de DES de géographie, Université de Yaoundé.
- 119 SIMARD (Gisèle), CAMEROUN : MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES Ed., 1988, Recherche sur la famille camerounaise. Volume II : Problèmes sociaux vécus par les familles et mesures proposées pour améliorer leurs conditions de vie. Yaoundé, 5 vol., vol. II, 140 p.
- 120 SOURNIES (H.), 1955, L'émigration des populations bamiléké dans la région du Mungo (Cameroun, 1954). Aspects divers et conséquences. Mémoire de l'ENFOM, Paris. (Mémoire ENFOM, n° 40).
- 121 TABI ABODO (Alphonse), 1979, L'auto-emploi et le secteur non structuré des zones urbaines du Cameroun. Séminaire "La petite production marchande en milieu urbain africain" (IEDES), Paris (7-9 mars 1979). 20 p. multigr. + annexes III p.
- 122 TABI ABODO (Alphonse), 1989, Population et productivité de l'emploi rural. *In* CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Population, ressources et développement du Cameroun. Yaoundé, 504 p., p. 277-326. (Projet CMR/80/P02).
- 123 TANKOUA (F.), 1982, Rapport de stage monographique effectué dans le village Bakong, département du Ndé. Rapport de stage, ENSEA, Dschang. 51 p. multigr.
- 124 TCHANKAM (J.P.), 1987, Influence de la croissance démographique sur l'épargne et l'investissement au Cameroun. Mémoire de licence en sciences économiques, Université de Yaoundé. 143 p.
- 125 TCHEGHO (Jean Marie), 1987-1988, Analyse numérique des migrations scolaires au Cameroun. *Revue Science et Technique Sér. Sci. Hum./ Science and Technology Review Soc. Sci. Ser.* (Yaoundé), vol. V, n° 1-2/3-4, p. 35-47.
- 126 TCHEGHO (Jean Marie), 1989, Les migrations scolaires au Cameroun. Thèse de doctorat d'état de démographie, Université de Paris I. XV-519 p.
- 127 TCHEGHO (Jean Marie), 1989, La scolarisation et l'exode rural : un dilemme pour les pays africains. L'exemple du Cameroun. Colloque sur "les démographes camerounais face aux défis de la démographie camerounaise" (ASDEC), Yaoundé (8 septembre 1989).
- 128 TCHEGHO (Jean Marie), 1991, La scolarisation et l'exode rural : un dilemme pour les pays africains. L'exemple du Cameroun. *In* UEPA.UNION POUR L'ETUDE DE LA POPULATION AFRICAINE, Spontaneous papers/ Communications spontanées. Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990 (UEPA), Nairobi (19-23 février 1990). Dakar, 889 p., p. 535-542.

- 129 VAN SLAGEREN (Jaap), 1964, Douala où les immigrants représentent la moitié de la population. *Migrations* (Genève), n° 2, p. 3-9.  
*Nouv. réf.* : In Douala sind die Hälfte der Einwohner Einwanderer. *Ausländerarbeit* (Genève), 1964, n° 2, p. 3-9.
- 130 VAN SLAGEREN (Jaap), 1965, Les immigrants à Douala. *Christianisme Social*, n° 3-4, p. 191-198.
- 131 VINCENT (Jeanne Françoise), 1979, Bilan de la scolarisation dans les montagnes Mofu (Nord-Cameroun). *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. XVI, n° 4, p. 305-328.
- 132 YANA (Simon David), 1988, Migration et fécondité. Essai de synthèse théorique et analyse de données camerounaises. Thèse de maîtrise de démographie, Université Catholique de Louvain. ii-VI-iv-137-VI-18 p.
- 133 YANA (Simon David), WAUTELET (Jean Marie), KELODJOUÉ (Samuel), 1991, Pression démographique et production alimentaire : l'exemple de trois régions du Cameroun. In GENDREAU (Francis) Ed., MEILLASSOUX (Claude) Ed., SCHLEMMER (Bernard) Ed., VERLET (Martin) Ed., Les spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques. Colloque international "Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques" (CNRS, ORSTOM, CEPED), Paris (14-16 mars 1990). Paris : EDI. Etudes et Documentation Internationales, ORSTOM, CEPED, 442 p., p. 181-216.
- 134 YOUSSENGAHEBOU (Gabriel), 1977, Dimension socio-économique de l'exode rural dans les pays sous-développés : exemple du Cameroun. Mémoire de licence en sciences économiques, Université de Yaoundé.
- 135 ZOUNA METSAL (Jean Claude), 1977, Installation de groupes de jeunes agriculteurs dans les ZAPI-Est (Cameroun). Mémoire de fin d'études, IPD, Douala. 68 p.

## B. Autres références de portée générale

- 136 AHIDJO (Ahmadou), 1980, Anthologie des discours, 1957-1979. Dakar : Les Nouvelles Editions Africaines, 4 tomes, XII-554 p., p. 555-1144-1722, p. 1723-2300.
- 137 BIYA (Paul), 1984, Le Message du Renouveau. Discours et interview du Président Paul BIYA (Novembre 1982-Novembre 1983)/ The New Deal Message. Speeches and Interviews of President Paul BIYA (November 1982-November 1983). Yaoundé : Editions SOPECAM, 528 p.
- 138 BARBIER (Jean Claude), 1971, Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le département du Nkam. Yaoundé : ORSTOM, 303 p. multigr.
- 139 BARBIER (Jean Claude), CHAMPAUD (Jacques), GENDREAU (Francis), 1983, Migrations et développement. La région du Mounjo au Cameroun. Paris : ORSTOM, 372 p. (Travaux et Documents, n° 170).
- 140 BOUTRAIS (Jean), COURADE (Georges), GUBRY (Patrick), 1979, Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. Yaoundé : CGN, CSES, 163 p. multigr. (Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines, n° 21).
- 141 CAMEROUN, 1984, Conférence mondiale sur la population, Mexico (République du Mexique), 6-13 août 1984. Communication nationale. 19 p. multigr.
- 142 CAMEROUN : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN, 1981, Ve Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1981-1986. Yaoundé, 393 p.
- 143 CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1985, Commission Nationale de la Population. Première session/ National Commission on Population. First Session. Yaoundé, 40 p. + 40 p.
- 144 CAMEROUN : MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1986, VIe Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1986-1991. Yaoundé, 325 p. + cartes.
- 145 GUBRY (Patrick), NEGADI (Gourari), TAYO (Jacob), 1983, La population du Cameroun au recensement de 1976. *Revue Science et Technique, Sér. Sci. Hum./ Science and Technology Review, Soc. Sci. Ser.* (Yaoundé), n° 1-2, p. 7-38.
- 146 GUBRY (Patrick), TAYO (Jacob), 1980, Les conséquences démographiques de l'urbanisation au Cameroun. La situation en 1976. *In Actes du colloque de démographie d'Abidjan (22-26 janvier 1979). Volume 2. Croissance urbaine.* Abidjan : IFORD-CIRES-Direction de la Statistique-Ecole de Statistique, 207 p., p. 129-155.
- 147 GWAN ACHU (Emmanuel), 1975, Types, processes and policy implications of the various migrations in Western Cameroon. Ph.D. Dissertation, University of California, Berkeley. XIX-458 p.
- 148 HARRIS (J.R.), TODARO (Michaël P.), 1970, Migration, unemployment and development : a two sector analysis. *American Economic Review* (Menasha, WI.), vol. 60, n° 1, p. 126-142.
- 149 KOLS (A.), LEWISON (D.) collab., 1984, Migration, croissance démographique et développement. *Population Reports* (Baltimore), série M, n° 7, 50 p.
- 150 LACAN (Maurice), 1974, La population de Douala. Structures internes et mouvements migratoires. Thèse de doctorat de 3ème cycle de géographie, Université de Toulouse-le-Mirail. 434 p. multigr.

- 151 LAMLENN BONGSUIRU (Samson), 1983, Population growth and housing needs for Cameroon, 1971-2001. *Revue Science et Technique, Sér. Sci. Soc./ Science and Technology Review, Soc. Sci. Ser* (Yaoundé), n° 1-2, p. 61-92.
- 152 MAINET (Guy), 1984, Douala, une grande ville africaine sous l'équateur. Croissance et mutations de la métropole camerounaise. Thèse de doctorat d'état de géographie, Université de Bordeaux III. 3 tomes, 444 p., 363 p., 264 p.  
*Nouv. réf.* : Douala, croissance et servitudes (préf. de Guy LASSERRE). Paris : L'harmattan, 1985, 616 p.  
(Collection Villes et Entreprises) [version condensée].
- 153 NATIONS-UNIES : DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES, 1975, Méthodes de projection des populations urbaine et rurale. New-York, 131 p.  
(Manuels sur les méthodes d'estimation de la population, Manuel VIII ; Etudes démographiques, n° 55).
- 154 THE FUTURES GROUP, 1979, Cameroun. Relation entre les facteurs démographiques et le Développement. Washington : USAID, 39 p. + annexes (66 p.).
- 155 TODARO (Michaël P.), 1969, A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries. *American Economic Review* (Menasha, WI.), vol. 59, n° 1, p. 138-148.
- 156 TODARO (Michaël P.), 1971, L'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus. *Revue Internationale du Travail* (Genève), vol. 104, n° 5, p. 423-451.
- 157 UNITED NATIONS : DEPARTMENT OF INTERNATIONAL ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS, 1981, Population Distribution Policies in Development Planning. New-York : United Nations.  
(Population Studies, n° 75).

### C. Quelques références sur les régions d'enquête

Ne sont données ici que les références principales intéressant directement les régions de l'enquête. Le lecteur trouvera par ailleurs dans Popcam 30 références sur les Mafa et 119 références sur les Bamiléké, ainsi que 45 références et 31 références portant respectivement sur les problèmes de développement des provinces de l'Extrême-Nord et de l'Ouest (juin 1991).

#### Région Nord

- 158 BOULET (Jean), 1975, Magoumaz, pays mafa (Nord-Cameroun) (Etude d'un terroir de montagne). Paris, La Haye : ORSTOM, Mouton & Co, 92 p. + 14 photos et 6 cartes h.t. (Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, 11).
- 159 BOUTRAIS (Jean), 1973, La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (Monts Mandara). Paris : ORSTOM, 278 p. (Travaux et Documents, n° 24).
- 160 BOUTRAIS (Jean), 1978, Compétition foncière et développement au nord du Cameroun : la plaine de Mora. *Cahiers de l'ONAREST* (Yaoundé), vol. 1, n° 2, p. 53-90.
- 161 BOUTRAIS (Jean), SEATI (Martin) Collab., 1972, Dictionnaire des villages du Margui-Wandala. Yaoundé : ORSTOM, XXI-89 p. multigr. + 1 carte h.t. (Répertoire géographique du Cameroun 25, Sciences Humaines 94).
- 162 HALLAIRE (Antoinette), 1965, Les monts du Mandara au nord de Mokolo et la plaine de Mora. Etude géographique régionale. Yaoundé : ORSTOM, 98 p. multigr. + pl. photo.
- 163 HALLAIRE (Antoinette), 1976, Problèmes de développement au nord des monts Mandara. *Cah. ORSTOM Sér. Sci. Hum.* (Paris), vol. XIII, n° 1, p. 4-22.
- 164 HALLAIRE (Antoinette), 1991, Paysans montagnards du Nord-Cameroun. Les monts Mandara. Paris : ORSTOM, 253 p. (Collection A travers champs).
- 165 MARTIN (Jean Yves), 1970, Les Matakam du Cameroun. Essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle. Paris : ORSTOM, 215 p. (Mémoires ORSTOM, n° 41).
- 166 PODLEWSKI (André M.), 1961, Enquête sur l'émigration des Mafa hors du pays matakam. *Recherches et Etudes Camerounaises* (Yaoundé), n° 5, p. 73-95.

[voir aussi réf. : 3, 10, 53, 56, 104, 114]

#### Région Ouest

- 167 CHAMPAUD (Jacques), FOTSO (J.M.) Collab., 1978, Dictionnaire des villages du Ndé. Yaoundé : ONAREST, 82 p. multigr. + 1 carte h.t. (Répertoire géographique du Cameroun 33, Sciences Humaines 147).

[voir aussi réf. : 20, 22, 27, 28, 29, 54, 56, 92, 100, 104, 105, 123]

**ANNEXES**



## ANNEXE 1

PRINCIPALES CITATIONS CONCERNANT L'EXODE RURAL AU CAMEROUN  
(1960-1986)<sup>38</sup>

## 1. Prises de position officielles

- \* 25/9/1960 : Rapport de politique générale du chef de l'Etat :  
Il s'agit d'améliorer le niveau de vie "par la résorption des masses agglomérées dans et autour des centres urbains".
- \* 22/3/1964 : Discours du président du parti à l'occasion du meeting de l'Union Camerounaise de Yaoundé :  
"Nos maux sont les maux du pays. Il y a, ai-je dit, le chômage dans les villes [...]".
- \* 24/12/1966 : Discours du chef de l'Etat à l'occasion de l'inauguration du village-pionnier de Minkama :  
"Mais on peut regretter que les intéressés [le personnel d'animation du mouvement de la jeunesse pionnière créé en 1963] se soient mépris sur ce qu'on attendait d'eux et que, une fois nantis de l'attestation de fin de stage, ils aient préféré hanter avec assiduité et persévérance les couloirs ministériels à la recherche d'un emploi de secrétaire ou de planton, plutôt que d'aller exercer leurs connaissances, comme convenu, dans les villages. En revanche, nous avons enregistré des succès évidents dans les efforts déployés pour orienter les jeunes pionniers vers le travail manuel et le goût des activités agricoles [...]. Pendant ces quelques mois passés dans le village et tout en goûtant, dans la fraternité du travail en commun, le charme paisible de la vie rurale, vous avez découvert progressivement que le travail manuel ennoblit l'homme et que la terre, en rendant au centuple ce qu'on lui donne, apporte l'indépendance matérielle et la profonde satisfaction de contribuer au progrès de notre pays".
- \* 7/5/1967 : Discours du chef de l'Etat prononcé à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature :  
"Enfin", une évolution du sort des paysans permettra d'arrêter l'exode rural qui complique de la manière qu'on sait la situation sociale de nos villes, en particulier de Yaoundé et Douala".
- \* 12/2/1969 : Message du président de la république à l'occasion de la fête de la jeunesse :  
"C'est pourquoi le gouvernement et le parti considèrent l'exode rural, qui prive nos villages du fécond dynamisme de la jeunesse, de son sens d'initiative et de sa volonté de progrès, comme un fléau qu'il faut endiguer avant qu'il ne devienne un frein à notre effort national de développement".
- \* 10/3/1969 : Rapport de politique générale du chef de l'Etat au premier congrès national de l'UNC :  
"Par ailleurs, le parasitisme alimenté sans cesse par l'exode rural et encouragé par notre solidarité, notre hospitalité traditionnelle, ne favorise pas la formation de l'épargne [...]. Une nombreuse jeunesse, a en effet, depuis quelques temps, fait irruption dans nos villes. En attendant de trouver les solutions les meilleures pour leur adaptation à ce nouveau monde, nous avons ouvert dans les villes où se manifeste le plus l'exode rural et la délinquance juvénile, des centres de jeunesse, quartiers généraux des jeunes. Leur rôle doit être d'assurer la formation civique et professionnelle de cette jeunesse déracinée. Il est clair cependant que c'est à la source, pour ainsi dire, que l'exode rural doit être combattu, en offrant notamment à la jeunesse la possibilité d'assurer son avenir à la campagne. C'est dans ce but et dans le but de mettre en valeur le patrimoine collectif national par l'investissement humain, que l'opération Yabassi-Bafang a été conçue et réalisée".

(38) Les dates des citations sont, soit les dates effectives, lorsqu'elles sont issues d'une anthologie, soit les dates de leur publication dans la presse, lorsqu'elles sont extraites du quotidien *Cameroon Tribune*.

\* 22/1/1971 : Discours d'ouverture du président du parti à la 2ème session du Conseil National de l'UNC :

"Cela signifie que, dans un pays comme celui-ci, où beaucoup reste encore à créer, toutes les énergies disponibles doivent participer activement à l'oeuvre de construction nationale par le truchement de l'investissement humain, que ce soit dans les villes qui attirent une jeunesse oisive, que ce soit dans les campagnes qui recèlent d'importantes forces de travail inemployées".

\* 11/2/1971 : Discours du président de la république lors du 5ème anniversaire de la fête de la jeunesse :

"Il est, mes jeunes et chers compatriotes, dans la nature des choses que les villes, qui sont la conséquence des progrès que nous accomplissons dans la voie du développement, attirent une nombreuse jeunesse en quête de meilleures conditions d'existence que celles qu'elle trouve dans les milieux traditionnels. Malheureusement, toute médaille a son revers. Si les progrès réalisés dans tous les domaines depuis l'indépendance sont importants, ils ne permettent cependant pas encore à l'administration, à l'industrie et au commerce réunis d'assurer, hélas, le plein emploi de la main-d'oeuvre disponible en milieu urbain. Nous assistons ainsi au triste spectacle d'une jeunesse, pourtant intelligente, vigoureuse et dynamique, qui s'entasse dans les quartiers insalubres des villes, désœuvrée et exposée à l'alcoolisme, à la délinquance juvénile et à la débauche. Cet état de choses est doublement préjudiciable à la nation. Il constitue d'abord un danger évident pour sa santé morale en entretenant une atmosphère délétère et contagieuse d'oisiveté, d'immoralité et de parasitisme social au sein de la jeunesse qui, comme je ne cesse de le dire, est l'avenir de la nation. Dans la mesure où il procède d'un mouvement d'exode rural, il n'y a pas de doute que cet état de choses constitue également un frein au développement. En quittant le milieu rural, les jeunes en effet abandonnent la campagne à des hommes plus âgés, c'est-à-dire moins aptes à l'effort de production et de productivité, sans lequel il ne saurait y avoir de croissance économique et moins disposés au changement, à l'innovation et à la reconversion des mentalités, sans lesquels le développement ne peut acquérir sa pleine signification sociale et humaine. Le gouvernement, cela va sans dire, n'est pas resté sans réaction devant cette double menace à ses efforts de construction nationale. Des centres culturels, des foyers de jeunesse et des équipements sportifs, que viendront bientôt parachever les stades omnisports de Douala et de Yaoundé, ont été créés dans le but d'encourager la jeunesse à des activités saines pour le corps et l'esprit et de pourvoir à l'éducation civique et morale dont elle a besoin pour acquérir une conscience de plus en plus claire de ses responsabilités dans la nation. Mais le problème majeur demeure de mettre la jeunesse inoccupée au travail pour lui permettre d'améliorer ses propres conditions d'existence tout en apportant sa nécessaire contribution au développement national. Malgré la politique du gouvernement, qui consiste à créer chaque année des emplois toujours plus nombreux, il ne faut pas se leurrer : au stade actuel de notre développement, mettre cette jeunesse au travail cela signifie dans la plupart des cas lui demander fermement de retourner au travail de la terre. Il faut en effet que la jeunesse inoccupée, surtout celle des villes, se convainque de la dignité du travail de la terre, qui est source de toute richesse et de toute civilisation ; qu'elle se convainque que l'agriculture peut, comme toutes les autres branches d'activité de la nation, quand on la pratique avec amour, conscience et efficacité, offrir d'importantes satisfactions personnelles et constituer une voie non moins sûre de promotion sociale. Bien-sûr, les seules exhortations ne suffisent pas à faire naître ces convictions, à freiner l'exode rural et à amorcer un mouvement significatif de retour à la campagne. Il faut encore, pour cela, une politique qui permette à la jeunesse de trouver à la campagne les moyens d'un travail rémunérateur et les facilités désormais indispensables à la vie moderne". Le président cite ensuite "les villages pionniers", "l'encadrement technique et scientifique des agriculteurs", et la "modernisation des campagnes".

\* 12/8/1971 : Présentation par le chef de l'Etat du 3ème plan quinquennal :

"Toutefois, dans son action en faveur du monde rural, le gouvernement a entrepris la ruralisation de l'enseignement et l'IPAR se consacre d'ores et déjà avec succès à la formation des maîtres dont cet enseignement ruralisé a besoin. Le but est de donner aux jeunes gens issus de cet enseignement le goût du travail de la terre, le sens de sa dignité, ainsi que la possibilité de vivre mieux dans les villages et d'y satisfaire en grande partie leurs aspirations. C'est le seul gage de la rétention des jeunes à la campagne. C'est l'un des moyens de lutter efficacement contre l'exode rural. En somme, bien que les villes continuent de bénéficier de meilleurs services sociaux et que les revenus urbains demeurent relativement plus élevés, le gouvernement n'a cependant ménagé aucun effort au cours du 2ème plan pour réduire ces inégalités et rendre à la campagne la place de choix qu'elle mérite dans la nation.

\* 3/6/1972 : Discours d'ouverture du président du parti du congrès extraordinaire de l'UNC :

"Il est connu, d'autre part, que l'un des problèmes les plus difficiles des pays en voie de développement est de mettre au travail la nombreuse jeunesse que l'exode rural déverse dans les villes.

\* 13/2/1973 : Discours du président de la république à l'occasion de la 7ème fête nationale de la jeunesse :

"A cet égard, comment s'empêcher de constater que nombreux sont les parents qui, consciemment ou non, encouragent chez leurs enfants une attitude négative en face du travail manuel, préoccupés seulement qu'ils sont de leur faire acquérir les connaissances et les diplômes qui feront d'eux des bureaucrates. Une telle conception de la vie est de toute évidence néfaste à la nation. En effet, si l'ambition de la promotion sociale par le diplôme est une chose légitime, il demeure cependant que dans un pays comme le nôtre, il importe que la formation intellectuelle reste étroitement associée au travail manuel pour une transformation efficace du milieu. A tous les parents, je demande donc d'être les premiers guides de leurs enfants dans la noble voie du travail manuel, notamment du travail de la terre. Je le demande d'autant plus que la terre, qui restera longtemps la principale source de revenus de la majorité des Camerounais, mérite qu'on apprenne à l'aimer dès le jeune âge. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions trouver une solution au problème préoccupant de l'exode rural et accélérer le processus du développement en faisant de la jeunesse camerounaise le vrai moteur du progrès de la nation".

\* 25/11/1973 : Discours d'ouverture du président du parti à l'occasion du 3ème conseil national de l'UNC à Yaoundé :

"Notre pays est l'un des plus scolarisés en Afrique et la structure de sa population fait apparaître une proportion toujours plus grande de jeunes en âge de travailler. La préoccupation du Gouvernement est de fournir du travail à tous ces jeunes dont la plupart désertent les campagnes et s'exposent à tous les dangers des grands centres urbains. Cette situation est d'autant plus grave que beaucoup d'entre eux n'ont aucune qualification professionnelle. Même quand ils ont les diplômes ou les capacités voulus, les cadres de la Fonction Publique n'en peuvent ou n'en pourront absorber qu'une infime partie. C'est donc normalement dans le secteur privé, comme cela s'est passé dans les pays plus développés, que la grande majorité des jeunes camerounais des deux sexes doivent ou devront trouver du travail".

\* 8/6/1974 : Communication du chef de l'Etat à l'assemblée nationale à Yaoundé :

"La Révolution Verte, comme je le disais déjà à Buea, implique aussi l'aménagement de l'espace rural dans le but notamment de rendre la vie dans nos villages plus attrayante aux yeux de notre jeunesse qui, de ce fait cessera d'affluer dans les centres urbains en aggravant le phénomène de l'exode rural. Pour ce faire, l'action qui vise à l'aménagement de villages-centres, à l'équipement des centres ruraux en eau et électricité sera accélérée".

\* 10/2/1975 : Rapport de politique générale par le chef de l'Etat au 2ème congrès ordinaire de l'UNC à Douala :

"Nous mettrons également à profit l'engouement manifesté pour la Révolution Verte par notre jeunesse qui, dans un élan patriotique bien compris, ne répugne plus au travail de la terre. Il nous incombe de savoir orienter ces jeunes et d'assurer convenablement leur insertion dans le circuit de production rurale. A cet égard, les possibilités qu'offrent les sociétés et missions de développement viendront compléter l'action d'initiation du Service Civique de Participation au Développement, désormais engagée dans sa phase expérimentale et dont le but est de contribuer à réduire l'exode rural en général et en particulier l'oisiveté dans les grands centres urbains. Ainsi, les jeunes qui cherchent à s'installer en milieu rural trouveront auprès des pouvoirs publics toute l'aide et toute l'assistance possibles [...]. L'aisance des communications et les nombreux chantiers ouverts ont provoqué un afflux de populations vers les villes. Le développement des centres urbains, la promotion économique rurale et l'élévation du niveau de vie conduisent les populations à rechercher une amélioration de leurs conditions matérielles de vie et contraignent les pouvoirs publics à réaliser des études d'urbanisme et à entreprendre d'importants travaux d'équipement [...]. Le développement urbain [...] devient chaque jour plus rapide à cause de l'expansion industrielle et commerciale. Ce phénomène entraîne parallèlement une forte croissance de la population urbaine, dont il nous appartient de prendre conscience. En effet, à l'horizon 1990, les villes de plus de 5 000 habitants pourraient accueillir 3 600 000 habitants contre 1 300 000 en 1970, soit presque trois fois plus. La population urbaine passerait alors de 20 à 40 % de la population totale. Par ailleurs, si nous devons organiser le monde rural pour diminuer le flux de l'exode vers les villes, il nous faut également adapter nos structures à cette perspective d'évolution : cette adaptation suppose une intégration des interventions de tous les services et organismes concernés en vue d'une efficacité accrue dans l'action. Mais par-delà ces problèmes d'équipement, il nous revient une maîtrise suffisante sur l'implantation de la population, de manière à mieux orienter notre développement".

\* 19/6/1975: Allocution du président de la république à l'occasion de la sortie de la 1ère promotion des assujettis du Service Civique National de Participation au Développement à Yaoundé :

"Notre pays, en dépit de sa position d'avant-garde dans le concert des jeunes nations africaines qui ont amorcé le décollage économique ne peut, au stade actuel de son développement, créer des emplois salariés à la mesure du flux sans cesse croissant de jeunes, pour la plupart sans qualification professionnelle, qui déferlent sur les villes parce qu'ils s'estiment, pour avoir passé quelques années sur les bancs de l'école, indignent de travailler la terre. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le nombre de jeunes qui sortiront de l'enseignement primaire ou post-primaire augmentera considérablement dans l'avenir. Il est évident qu'elle est dangereuse à la fois pour la santé économique et pour la santé morale de la nation. Pour la santé économique d'abord : c'est ainsi que nos campagnes sont de plus en plus menacées de stagnation parce que seuls les hommes et les femmes âgés acceptent d'y rester et d'y travailler. Pour la santé morale ensuite, comme le témoigne éloquemment le développement de la délinquance en milieux urbains [...]. Au stade actuel de développement de notre pays, il convient de souligner avec vigueur que le drame, que nous vivons actuellement dans nos agglomérations urbaines face à ces masses de jeunes sans emploi, a des causes profondes et multiples résultant en grande partie d'un système d'éducation tant familial que scolaire inadapté aux réalités de notre pays et à ses impératifs de développement. Ce sont d'abord les parents qui doivent être convaincus que la voie de la promotion sociale ne passe pas uniquement et nécessairement par la possession d'un diplôme. Ce sont les jeunes eux-mêmes ensuite qu'il faut convaincre que le travail manuel et notamment le travail de la terre, s'il est fait avec conscience et amour, peut également offrir les meilleures satisfactions. C'est enfin notre système d'éducation qui, dans un pays essentiellement agricole, doit étroitement associer la formation intellectuelle aux activités manuelles pour une transformation efficace du milieu".

\* 11/4/1976 : Discours du président du parti à l'occasion de l'inauguration de la permanence de la section départementale de l'UNC du Haut-Nkam à Bafang :

"Par ailleurs, le progrès lui-même suscite de nouveaux problèmes qu'il faut affronter : par exemple, c'est le développement désordonné des villes sous la pression de l'exode rural, qu'il faut maîtriser, ce sont des débouchés qu'il faut trouver à une jeunesse toujours plus nombreuse et toujours plus instruite, etc".

\* 25/8/1976 : Allocution du chef de l'Etat à l'occasion de la présentation du IVème plan à l'assemblée nationale de Yaoundé :

"Si les différentes opérations engagées pour le développement rural et l'amélioration de la qualité de la vie à la campagne n'ont pas encore pleinement donné les résultats escomptés, c'est que l'école continue de servir de vecteur pour le passage massif des jeunes de la campagne à la ville. Les villes se développent ainsi de façon accélérée et peu ordonnée, donnant lieu à la prolifération des quartiers sommairement lotis. Aussi, le IVème plan porte-t-il une attention particulière au problème de l'urbanisme et de l'habitat".

\* 18/11/1977 : Discours du président de la république à l'occasion du 3ème comice agro-pastoral à Bafoussam :

"Ce faisant, nous estimons que le moment est venu de donner une impulsion irréversible aux secteurs agricole et pastoral [...]. C'est dans cette perspective que le gouvernement vient d'instaurer des aides publiques pour l'installation des jeunes agriculteurs et leur insertion effective dans les circuits de production afin, d'une part de redonner vie et dynamisme à nos campagnes, de lutter contre l'exode rural et le vieillissement des plantations et des planteurs et, d'autre part, de donner à ces jeunes des moyens devant leur permettre d'améliorer leurs conditions d'existence. A cet effet, les jeunes désirant s'installer à la campagne pour mener des activités agricoles recevront : une prime d'installation destinée à concourir au financement des frais de leur première installation et à leur équipement ; une prime de subsistance pour assurer la satisfaction de leurs besoins alimentaires au cours de leur première année d'installation et une avance remboursable non productive d'intérêt pour l'acquisition des facteurs de production ou pour la rémunération de leur investissement en force de travail et pour l'acquisition de matériaux de construction. En contrepartie, il sera demandé à ces jeunes de mettre en exploitation au moins deux hectares de cultures d'exportation et un demi-hectare de cultures vivrières. Je lance un pressant appel aux jeunes inoccupés pour qu'ils saisissent la chance qui leur est ainsi offerte de servir le progrès national tout en assurant leur propre promotion sociale. Ces aides, qui rentrent dans le cadre des programmes de relance de la production et de la productivité agricoles, contribuent, j'en suis persuadé, à la modernisation de la physionomie de nos campagnes, à l'amélioration de la qualité de vie du monde rural, en même temps qu'elles favorisent l'installation effective dans les campagnes de jeunes désœuvrés des villes et l'essor du mouvement coopératif par le biais de l'obligation qui sera faite aux jeunes agriculteurs installés d'être partie prenante à un groupe de travail agricole. Comme vous vous en doutez, l'installation des jeunes agriculteurs entraînera de la part de l'Etat d'importants efforts financiers, notamment en vue de la multiplication nécessaire des centres de formation destinés à donner aux jeunes des notions fondamentales dans l'agriculture.

\* 10/2/1978 : Message du président de la république à la jeunesse à l'occasion de la 12ème fête de la jeunesse à Yaoundé :

"L'installation progressive, rationnelle et harmonieuse, de ces pionniers du progrès dans nos villages contribuera non seulement à régénérer nos campagnes mais aussi à enrayer ce fléau que constitue l'exode rural et ses effets dans nos agglomérations urbaines, à savoir la délinquance juvénile et le parasitisme familial".

\* 6/12/1978 : Discours d'ouverture du président du parti à la conférence nationale des jeunes de l'UNC à Yaoundé :

"C'est ensuite la progression du phénomène d'urbanisation, générateur de ce fléau qu'est l'exode rural, qui entraîne en campagne le vieillissement des plantations et des planteurs, et en ville l'afflux d'une population jeune vivant plus ou moins en état d'oisiveté, de parasitisme et de délinquance".

\* 29/2/1980 : Rapport de politique générale du président national de l'UNC au 3ème congrès ordinaire du parti à Bafoussam:

"[...] le processus de lutte contre l'exode rural et l'effort pour le développement maximum de l'espace national restent subordonnés à la mise en oeuvre d'un certain nombre de mesures qui permettent : d'assurer, au sein des campagnes, le développement des activités communautaires dans un cadre coopératif ; de garantir une juste rémunération des produits agricoles ; de promouvoir l'organisation du cadre de la vie dans les campagnes en vue de les rendre plus attrayantes ; de garantir l'octroi des facilités pour l'installation des jeunes et leurs accès à la propriété ; de mettre en oeuvre une meilleure organisation des circuits d'écoulement et de commercialisation des produits ; d'encourager la diversification des produits agricoles dans le sens de la revalorisation des produits vivriers [...]. Dans ce contexte, notre intime conviction est que tant que la structure de base qu'est le village n'aura pas été revitalisée, il sera difficile de parvenir à nos objectifs politiques d'insertion massive des jeunes dans les circuits de production".

\* 17/5/1980 : Interview du chef de l'Etat à la revue *Marchés Tropicaux* :

"Force est cependant de constater que face à la croissance rapide de la population, les grandes villes, par l'attrait qu'elles exercent sur des citoyens des campagnes, ne peuvent pas accueillir tous les Camerounais. Le problème de l'exode rural demeure donc préoccupant et des solutions sont préconisées afin de l'enrayer. Tout d'abord il faut créer des aspirations et éveiller des énergies au sein des masses rurales, en assurant au sein des campagnes le développement des activités communautaires dans un cadre coopératif ; il faut une juste rémunération des produits agricoles ; améliorer l'organisation du cadre de vie dans les campagnes en vue de les rendre plus attrayantes, garantir l'octroi des facilités pour l'installation des jeunes et leurs accès à la propriété. En définitive, il s'agit de faire en sorte que la communauté villageoise constitue, à l'échelle humaine, une réalité vivante qui offre un cadre d'aménagement équilibré".

\* 6/6/1981 : Discours du président de la république devant l'assemblée nationale réunie en session ordinaire :

"L'accroissement fulgurant de la population urbaine, les problèmes domaniaux, de l'urbanisme et de l'environnement qui en découlent, ont mis à jour la nécessité d'une stratégie globale dans ces domaines vitaux où se mesure l'amélioration du bien-être des populations en même temps que se concrétise notre politique de justice sociale".

\* 5/11/1981 : Communication du chef de l'Etat à l'assemblée nationale pour présenter le 5ème plan quinquennal :

"Les problèmes que soulèvent ces perspectives démographiques, dont j'ai rappelé la gravité au cours du Congrès de Bafoussam, peuvent être regroupés autour de cinq grands axes à savoir: l'équilibre entre les villes et les campagnes ; l'amélioration du cadre de vie, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; le problème de l'emploi avec son aspect sous-jacent, l'adéquation formation-emploi ; la redistribution des revenus ; enfin et surtout, les problèmes alimentaires qu'entraînerait une urbanisation rapide, se traduisant en termes d'écrémage permanent du milieu rural de ses forces vives [...]. S'agissant de l'éducation populaire et civique, le 5ème plan poursuivra les actions engagées dont le but est [...] de lutter contre l'exode rural".

\* 19/10/1982 : Discours de M. F. TONYE MBOG, ministre de l'agriculture, à l'installation du nouveau directeur général du Fonds National de Développement Rural (FONADER) :

"Aussi, s'agit-il de relever le défi de l'an 2000, c'est-à-dire d'être en mesure de continuer à atteindre notre objectif d'auto-suffisance alimentaire à cette échéance. Car, si à l'heure actuelle (où le Cameroun compte 2,4 millions de citoyens), un rural nourrit moins de la moitié d'un citoyen, au début des années 2000 (où nous serons environ 14 millions avec 7 millions de citoyens), un rural nourrira de 1 à 8 citoyens. Il s'agit donc d'augmenter la productivité de l'agriculture de 5 % par an à 40 %, selon le rythme de l'exode rural. Ce qui est énorme et pratiquement impossible. C'est pour remédier à cet état de choses qu'il avait été décidé, dans le cadre de l'actuel 5ème plan quinquennal de développement, de mettre l'accent à la fois sur des actions susceptibles de freiner le phénomène de l'exode rural (aménagement des campagnes, augmentation des revenus aux producteurs), et celles visant l'augmentation de la production et de la productivité. Dans un programme d'une telle importance, le FONADER est appelé à jouer un rôle de tout premier plan dans sa réalisation, à la fois par le financement des actions spécifiques et l'octroi des crédits" [compte-rendu par J. ABENA NLOMO].

\* 19/11/1982 : Discours d'ouverture du président de la république du Vème conseil national de l'UNC à Douala :

"Dans cet ordre d'idées, notre option de développement harmonieux du pays, qui implique l'équilibre et la justice sociale, commande qu'en même temps qu'une attention soutenue est portée au développement urbain, un égal intérêt soit accordé à l'amélioration de la qualité de la vie dans nos campagnes, afin de contenir l'exode rural, de maintenir la production agricole à un niveau satisfaisant. Tel est l'enjeu du projet de dynamisation des communautés villageoises, l'une des grandes options du Congrès de Bafoussam".

\* 14/12/1982 : Exposé de M. V. ANOMAH NGU, secrétaire-adjoint à la jeunesse du comité central au 5ème conseil national de l'UNC :

"On peut citer [parmi les causes indirectes de l'immoralité] le phénomène urbain qui provoque le déracinement et crée un sentiment d'anonymat et d'insécurité, la faiblesse des infrastructures socio-économiques dans les villages, facteur d'exode rural, du dépeuplement des campagnes et de la défection des paysans [...]"

\* 21-22/12/1982 : Résolution de politique économique et financière du 5ème conseil national de l'UNC :

"Le 5ème Conseil National de l'UNC, réuni à Yaoundé du 19 au 21 novembre 1982 [...], demande au Gouvernement de veiller à la mise en oeuvre de l'option de dynamisation des communautés villageoises par l'amélioration de l'encadrement et la poursuite de la modernisation des villages, l'accroissement de la production, de la productivité et des revenus des paysans, grâce à l'action renforcée des organismes d'intervention en milieu rural et notamment du Service de Développement Communautaire et du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD). S'agissant de ce dernier service, il est recommandé le renforcement de son action de manière à lutter efficacement contre l'exode rural et à favoriser le rajeunissement progressif des agents économiques ruraux".

\* 18/1/1983 : Interview du président de la république accordée à la presse :

"[l'UNC doit] devenir toujours davantage un parti de développement participant plus activement aux tâches qui concourent au bien-être des populations, surtout des populations rurales dans le cadre de la dynamisation des communautés villageoises".

\* 9/2/1983 : Discours du chef de l'Etat à Bamenda, à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord-Ouest :

"Le projet de la communauté villageoise de Bafut, de même que les projets susmentionnés et d'autres, qui vont bientôt être lancés dans le Nord-Ouest, constituent la contribution des pouvoirs publics aux efforts que vous déployez pour combattre et réduire l'exode rural".

\* 16/2/1983 : Discours du chef de l'Etat devant le Conseil National du Patronat Français à Paris :

"A cet effet, la création de complexes agro-industriels s'est poursuivie avec plus de rigueur, afin que ces structures jouent également un rôle plus important dans notre politique de plein-emploi et d'aménagement de l'espace rural, et contribuent à limiter l'exode rural et le chômage".

\* Mai-juin 1983 : Interview du président de la république parue dans *Le Courrier* :

"Le taux relativement élevé de la croissance démographique au Cameroun et la structure déséquilibrée de la population, caractérisée notamment par une forte proportion de jeunes, nous posent en effet, comme à tous les pays en développement confrontés au même phénomène, de nombreux problèmes, parmi lesquels l'exode rural et l'inadéquation de la formation à l'emploi. Ces problèmes n'ont jamais échappé à l'attention du gouvernement camerounais. En fait, depuis plusieurs années, nous avons engagé une série d'actions pour faire face à cette situation. Ainsi, la double tâche assignée à notre système éducatif est de dispenser une formation assurant l'épanouissement de l'individu et préparant à l'exercice d'une profession en vue du développement national. Dans cette perspective, le Cameroun a engagé une réforme profonde de son système éducatif en vue de favoriser la formation scientifique, technique et professionnelle à tous les niveaux, de façon à promouvoir une heureuse adéquation de la formation et de l'emploi et à tenir compte des besoins réels du pays et des progrès de la science et de la technologie. Par ailleurs, la réhabilitation du travail manuel dans les écoles et la politique de promotion et de revitalisation des communautés villageoises, qui met un accent sur l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, participent de notre volonté de réduire l'exode rural, d'accroître la production et la productivité dans les secteurs agricole et pastoral et d'assurer un développement et un équipement harmonieux des villes et des campagnes [...]. Les résultats obtenus dans la mise en oeuvre de cette stratégie de développement basée sur l'agriculture sont largement positifs. Aussi sommes-nous résolus non seulement à poursuivre cette politique, mais à la renforcer comme en témoigne l'option que je viens d'évoquer, la revitalisation des communautés villageoises et les mesures de relance de notre Révolution Verte. Les actions préconisées à cet égard doivent permettre d'atteindre cinq objectifs principaux : promouvoir un développement rural intégré par l'entremise de projets prenant en compte tous les aspects de la vie en milieu rural, assurer une modernisation judicieuse de la campagne par la réalisation de diverses infrastructures socio-économiques assurant un équilibre harmonieux entre la ville et la campagne, accroître toujours davantage la production et la productivité agro-pastorales, lutter contre l'exode rural et améliorer les conditions d'existence des populations rurales".

\* 23-24/9/1984 : Interview de Mme E. TANKEU, vice-ministre du plan à *Cameroon Tribune*, après la conférence mondiale sur la population de Mexico :

"Il a été recommandé que les politiques de répartition de la population et de migration soient intégrées aux politiques économiques et sociales, de manière à promouvoir un développement équilibré de toutes les régions et des zones urbaines et rurales [...]. A titre d'exemple, certains points de vue défendus par notre pays se retrouvent dans cette déclaration : [...] le développement intégré des zones rurales et urbaines comme mesure de lutte contre l'exode rural".

\* 23/3/1985 : Discours de politique générale du président national du parti au 4ème congrès ordinaire de l'UNC à Bamenda :

"Il est par conséquent plus que souhaitable que le 6ème plan quinquennal de développement en préparation rende amplement compte de cette exigence impérieuse de modernisation agricole, comme condition nécessaire à la dynamisation des communautés villageoises, dont nous attendons qu'elle vienne améliorer les conditions d'existence à la campagne, favorisant l'installation des jeunes agriculteurs, freinant l'exode rural".

\* 23/10/1985 : Déclaration de M. ABDOULAYE BABALE, ministre de l'urbanisme et de l'habitat, à l'ouverture de la 1ère assemblée générale des urbanistes du Cameroun :

"Ainsi, en dehors des villes, leur milieu de prédilection, le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a également requis la contribution des urbanistes à l'organisation de nos villages, afin de rendre agréable la vie dans les campagnes, et partant, limiter l'exode rural" [Comptendu par M. MINKA MAYEMI].

\* 24/7/1986 : Allocution du chef de l'Etat devant l'assemblée nationale pour présenter le 6ème plan quinquennal :

"Nos ambitions bien-sûr sont toujours plus grandes, mais les défis qui nous attendent dans les années à venir le sont tout autant : la démographie galopante, la désertion des campagnes, l'hypertrophie des villes, la demande croissante d'emploi, la dégradation progressive de l'environnement, pour ne citer que ces problèmes majeurs [...]. Nous devons aussi accélérer la modernisation des zones rurales, afin de juguler autant que possible l'exode rural. A l'inverse, nous devons parvenir à maîtriser le développement de nos villes, pour éviter qu'elles ne deviennent , au détriment des campagnes qui se vident chaque jour, des mégalo-poles surpeuplées, incontrôlables et déshumanisées".

## 2. Autres articles de presse parus dans le quotidien *Cameroon Tribune* depuis 1980

\* 9/4/1980 : Pour une politique de population au Cameroun (E. NGWE) :

"La croissance urbaine apparaît comme l'un des aspects préoccupants de la répartition spatiale de la population au Cameroun. [...] l'ampleur de cette croissance urbaine dépend, pour une large part, des migrations et en particulier de l'exode rural [...]. La limitation de la croissance urbaine passe par le freinage de l'exode rural, certes, cependant cette réduction de l'exode rural ne saurait être coercitive mais découlera de l'amélioration des conditions de vie villageoise, objectif prioritaire de la politique camerounaise de développement rural".

\* 7/5/1980 : L'exode agricole: un frein au développement économique (L.R. AMBASSA KIKI) :

"L'exode agricole concerne exclusivement les actifs agricoles. C'est la migration de la campagne vers la ville de jeunes (ou de moins jeunes) cultivateurs et ouvriers agricoles directement impliqués dans la production agricole. La notion d'exode rural est plus englobante, car elle inclut non seulement les actifs agricoles, mais aussi les travailleurs non-agricoles, y compris les agents de l'Etat que les campagnes n'attirent pas forcément et qui n'y sont que difficilement retenus. Dans tous les cas et quel que soit le type d'exode, trois causes profondes en perpétuent le phénomène : le système éducatif, l'écart croissant entre les revenus ruraux et urbains et le favoritisme urbain en général. [...] il peut être trouvé des solutions, la racine du mal étant connue. La ruralisation de l'enseignement en est une approche timide et inefficace, le véritable problème se situant au niveau des infrastructures sociales (ou des infrastructures tout court) et du revenu des actifs agricoles et autres salariés, seuls éléments capables d'attirer et de retenir les jeunes dans les campagnes.

\* 29/1/1981: L'exode rural et le développement, thème d'une table ronde organisée à l'université de Yaoundé (M. MINKA MAYEMI) :

"Qui déserte la campagne pour la ville ? D'abord, il faut compter les jeunes, à partir de 15 ans d'âge, ceux ayant acquis une certaine formation les destinant à certaines professions, à la quête d'un emploi. Il y a ceux chassés par les conflits de générations ou découlant des heurts entre le traditionalisme et le modernisme [...]. Il y a enfin ceux n'ayant aucune qualification qui s'en vont tenter leur chance en ville. L'exode rural crée dans nos campagnes une pénurie de main-d'oeuvre agricole qui se traduit par une stagnation, une baisse de la production. [...] la plus grande solution est la rétention des jeunes en campagne par la création des groupes industriels et des entreprises forestières. [...] la principale cause de ce mouvement migratoire est l'attrait de la ville qui fascine les jeunes. L'autre cause très importante est la détérioration des milieux ruraux qui se situe à trois niveaux : une atmosphère de haine et de jalousie, un climat permanent de suspicion qui hante les campagnes et un affaiblissement de l'autorité traditionnelle. [...] Par ailleurs, la monotonie du travail dont le gain ne permet pas aux ruraux de supporter le coût de la vie constitue également un facteur à ne pas négliger. [...] Que faire pour résorber l'exode rural ? Il faut rendre la campagne attrayante afin que les jeunes trouvent des raisons d'y rester. Ce qui sous-entend la revitalisation des communautés villageoises qui a été l'un des mots d'ordre du congrès de l'UNC à Bafoussam. Il faut créer des activités économiques nouvelles permettant aux jeunes de gagner décemment leur vie. [...] Les solutions ? l'autorité traditionnelle ? Elle est en déclin, les églises ? Elles n'ont pas travaillé dans ce sens [...]. L'élite ? Elle a très mal interprété le "développement autocentré", pour elle c'est l'individualisme et l'égoïsme [...]. Les pouvoirs publics ? Leurs efforts sont louables, le Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD) en est une preuve tangible. [...] l'exode rural n'est tout de même pas une calamité [...]. Bien que dépeuplant nos campagnes, il offre des possibilités d'ouverture : ouverture de l'esprit et des aspirations, sans oublier le large éventail de loisirs qu'il offre. L'unique handicap est l'inadaptation des structures d'accueil. Pour enrayer l'exode rural lorsqu'il est vu du côté négatif, il faut plutôt chercher à maintenir les jeunes qui sont encore au village, que d'y faire revenir ceux qui s'en sont échappés. Les solutions : c'est l'uniformisation des salaires, le développement de l'agro-industrie et l'amélioration des conditions de vie en campagne".

\* 4/6/1981 : Démographie : pas de solutions simplistes (D. EVEZO'O BILOUNGA) :

"[...] ce qui apparaît préoccupant aussi bien pour les planificateurs que pour les pouvoirs publics, c'est la proportion dans laquelle tend à s'accroître la population urbaine, vidant la campagne de force motrice et de sa masse laborieuse".

\* 29/7/1981 : Ndé: l'exode rural cause la baisse du rendement fiscal à Bazou (C. HESSI) :

"Les baisses enregistrées d'années en années proviennent entre autres du vieillissement des imposables, du reste sédentaires, et de l'exode rural très poussé enregistré dans l'arrondissement".

\* 20/5/1982 : Un cadre de vie agréable (A. AHANDA) :

"Le Cameroun a dû se rendre à l'évidence : si les jeunes désertent la campagne c'est parce que la vie n'y offre encore aucune commodité. Et la ville pour ceux qui ont entrepris l'exode ce n'est pas seulement le rêve d'un emploi, mais surtout la certitude de fuir l'ennui et de trouver le confort représenté par l'eau courante, l'électricité, les cinémas".

\* 26/10/1982 : L'organisation actuelle des communes camerounaises (E. MBARGA) :

"L'impact de la civilisation occidentale a créé et laissera persister pendant longtemps peut-être un dualisme social où coexistent les centres urbains cosmopolites plus détribalisés et plus modernisés et les campagnes où sévissent au demeurant l'exode rural et le vieillissement des populations".

\* 5/2/1983 : Victimes et bourreaux aussi (C.B.KINGUE) :

"Parce qu'il n'est pas de jour où de jeunes agriculteurs n'abandonnent la campagne pour une aventure urbaine, l'exode rural apparaît comme ce qui mettrait nos villages à mort, si l'on n'y prend garde. Aussi n'est-il pas exagéré de le tenir pour un ennemi public [...]. Seulement, paraît-il, certaines de nos propres campagnes ne seraient pas étrangères à cela : des coutumes encore de saison là-bas pousseraient des jeunes à s'installer en ville. Comment en effet resteraient-ils pleins d'enthousiasme dans tel village où pour cultiver un lopin de terrain ils doivent le louer à prix fort ? Ou dans tel autre village où leur père a légué toutes ses terres à un seul héritier, condamnant les autres enfants à se débrouiller ? Ou dans tel autre village encore où la sorcellerie (ou ce qui est tenu pour tel), est pratique courante ? De la sorte, nos campagnes, ces victimes, ne sont-elles pas parfois leurs propres bourreaux ?".

\* 30/8/1984 : Séminaire villageois de Nkoabang : "Il existe une sorcellerie positive et une autre négative" soulignent les participants (F. MEKE MPEMBI) :

"S'agissant des principales causes de l'exil urbain, l'orateur a cité : le travail en ville et le régime des congés annuels, le chômage, le coût des études et de la formation, la prostitution et le proxénétisme, le mariage, la sorcellerie et la superstition, les conflits familiaux, enfin les complexes divers".

\* 22/9/1984 : L'exode rural dans le Noun : une solution globale s'impose (I. NJIFAKUE) :

"Méfiez-vous des jeunes qui rentrent des villes avec toutes les apparences de la réussite. Ce ne sont que des sadiques qui masquent habilement leurs échecs dans l'espoir que les jeunes ruraux céderont eux-aussi à la tentation de l'aventure". [C'est un] jeune qui, armé de sa double expérience de campagnard devenu étudiant, parlait ainsi à la permanence du parti à Fouban. [...] si un jeune (ou tout un chacun) se laisse entraîner par le phénomène de l'exode rural, ça ne devrait pas être par manque de terre à cultiver comme c'est le cas ailleurs [...]. Mais qu'on ne s'y méprenne pas. Il existe bel et bien un problème des terres. On peut en manquer soit parce que les terres fertiles sont mal réparties dans l'espace, soit parce qu'une tradition rétrograde permet à une minorité d'en confisquer de vastes étendues [...]. Du fait sans doute de l'étendue du département et de la dispersion des villages, les écoles sont trop éloignées les unes des autres. Voilà qui explique les échecs et abandons qui permettent de constituer le bataillon des candidats à l'exode [...]. A la fin des échanges de vue qui ont suivi, l'exode rural dans le Noun apparaît comme un mal dû à un faisceau de causes à la fois propres à toutes les sociétés et spécifiques à ce département. D'où la thérapeutique globale préconisée, allant du changement des mentalités à l'amélioration des cadres villageois, en passant par la modernisation de l'agriculture et surtout la nécessité de lui assurer sa juste rémunération".

\* 8/11/1984 : Ménoua : La CDC de Dschang bientôt opérationnelle (F. TEMKENG CHEKOL) :

"En plus de leur travail à l'usine, [les travailleurs] se livrent aussi à des activités agricoles, ce qui leur procure un surplus d'argent et de nourriture. Leur situation est si enviable, qu'informés, certains jeunes de la ville sont rentrés les imiter. Plus que tout autre remède donc, la création dans les villages de sociétés comme la CDC est un véritable frein à l'exode rural".

\* 24-25/2/1985 : Les problèmes des jeunes ruraux et les possibilités de solutions préconisées par les équipes mobiles de l'ONPD (M. MINKA MAYEMI) :

"Des 40 % de jeunes âgés de 15 à 19 ans et 48 % de 20 à 24 ans qui se déplacent de la campagne vers les villes, 61 % sont de jeunes femmes. A Endom, on note l'importance de la paysannerie vieillissante féminine. Les principales raisons de leur désertion : le manque de loisirs, l'absence de perspective de promotion au village, la proximité des grands centres urbains, le manque d'information et de formation, le manque de méthodes d'organisation scientifique du travail, la production essentiellement artisanale et astreignante, la pratique de la sorcellerie, les difficultés d'accès au crédit agricole liées aux problèmes fonciers. Mme Ebanda a en outre soulevé un problème de fond à la base de l'exode rural : la désagrégation de la cellule familiale. [...] le mariage qui était une obligation à laquelle les parents devaient s'acquitter vis-à-vis de leurs fils devenus majeurs, s'est transformé en une charge à laquelle l'adolescent doit faire face par ses propres moyens. Or la possibilité d'acquisition de ces moyens apparaît à la fois aléatoire et difficile".

**\* 3-4/3/1985 : L'échec scolaire au Cameroun. Quelles causes, quelle interprétation ? (OYIE OTTOU) :**

"[...] ceux qui échouent et qui constituent le gros de la troupe, sont livrés corps et âme à la bénédiction du fameux adage boulou "Nlô ônga ben sikô, lô nwô ônga bée mimbée" (la tête qui a refusé l'école doit porter les fardeaux : sacs de cacao, café, ciment, palmiste...) [...] L'auteur énumère ensuite le cortège des maux qui sont autant de conséquences de l'échec scolaire : "[...] l'exode rural (on préfère vivre au petit bonheur sa chance en ville, car "la vie appartient au débrouillard")".

**\* 24/4/1985 : Education et liberté (J. BANG) :**

"L'éducation en Afrique a dépeuplé les campagnes de leurs [personnes] valides. L'exode rural si décrié constitue la réponse des jeunes aux systèmes éducatifs qui refusent de prendre "le chemin des villages" pour valoriser le travail de la terre et développer les activités agricoles, pastorales, piscicoles et artisanales locales".

**\* 3/8/1985 : L'inadaptation sociale des jeunes. Un sujet présenté à l'INJS (C. DATCHOUA SOUPA) :**

"Ces fléaux s'appellent délinquance juvénile, incivisme, indiscipline, vagabondage, oisiveté, prostitution, exode rural, analphabétisme...".

**\* 30/11/1985 : Semaine culturelle du comité de développement de Baham (KAMJE TEGUIA) :**

"Vers les années 70 malheureusement, on constate un certain essoufflement de cette population, un effet combiné d'un exode rural effréné et d'un vieillissement accéléré de la population. La population autochtone perd ainsi son rôle de principal acteur de développement de Baham".

**\* 8/2/1986 : Exode rural : la lèpre des campagnes (J.M. NZEKOUE) :**

"[...] le phénomène est loin d'être spontané. Il y a à l'origine des causes historiques et sociales. Les premières sont liées directement au bouleversement (consécutif à la colonisation) du mode de production local. Avec l'irruption des cultures de rente (et l'atomisation de la paysannerie), on assistera à un déplacement massif des populations rurales vers les villes peu disposées à les accueillir [...]. Les causes sociales de l'exode rural tiennent dans une large mesure à l'inadaptation entre l'évolution rapide des moeurs -particulièrement chez les jeunes- et les contraintes figées du cadre villageois [...]. Pour des gens "évolués" parfaitement au fait de ce qui se passe ailleurs, il s'agit là d'une vie d'enfer ; une vie pour parias, pour laissés-pour-compte [...]. Cet univers "oppressant" tourné vers le passé n'a vraiment pas de quoi fasciner les jeunes qui veulent se libérer de l'emprise des vieux et de certaines pratiques néfastes, telles que la jalousie et la sorcellerie. Si on ajoute à ceci le désœuvrement persistant, on se rend compte que dans l'esprit du jeune rural, l'unique planche de salut reste le départ pour la ville [...]. Pour freiner l'exode rural, il faudrait que le village cesse d'être un monde à part ; un îlot de pauvreté et de dépendance dans une société relativement prospère et autosuffisante".

**\* 4/7/1986 : Les anges dans nos campagnes (P. ETOUNDI MBALLA) :**

"[...] les vacances scolaires sont bel et bien là. Mais puisque nous ne voulons plus que nos enfants, ces anges sans faute ni reproche, aillent "se salir en brousse", c'est la grande ville qui a accueilli la majorité des jeunes vacanciers [...]. Reviendront-ils jamais, grands dieux ! ces temps heureux où des anges aussi adorables que nos enfants s'en allaient entonner dans nos campagnes, au milieu des grands-parents et oncles agriculteurs, le chant joyeux des labours ?".

**\* 16/7/1986 : Lutte contre l'exode rural à EfoK (B.C.M.) :**

"[...] une centaine de jeunes désœuvrés viennent de se regrouper au sein d'une amicale, afin de trouver les voies et moyens pouvant limiter l'exode rural".

## ANNEXE 2

### LISTE DES DOCUMENTS DE L'ENQUETE DISPONIBLES

#### a) Documents de terrain

Imprimé n° 1 : Cahier de récapitulation, 18 p.

Imprimé n° 2 : Questionnaire ménage. 4 p.

Imprimé n° 2B : Feuille de déplacements supplémentaires, 1 p.

Imprimé n° 3 : Questionnaire descendants. 4 p.

Imprimé n° 4 : Questionnaire socio-économique. 4 p.

Manuel des enquêteurs. 37 p.

#### b) Documents d'exploitation

Grille de chiffrement imprimé n° 2. 1 p.

Grille de chiffrement imprimé n° 3. 1 p.

Grille de chiffrement imprimé n° 4. 1 p.

Manuel du codeur. Imprimé n° 2. 27 p.

Manuel du codeur. Imprimé n° 3. 23 p.

Manuel du codeur. Imprimé n° 4. 16 p.

#### c) Documents de travail et rapports de mission

GUBRY (P.), 1981, Enquête sur la pression démographique et les mouvements migratoires dans le Nord et l'Ouest du Cameroun : problématique et objectifs. 2 p.

GUBRY (P.), 1981, Intérêt d'une observation suivie par enquête à passages répétés à intervalle annuel dans l'échantillon principal. 4 p.

GUBRY (P.), NGWE (E.), 1982, Compte-rendu de la mission effectuée dans la province du Nord du 5 janvier au 15 janvier 1982. 6 p.

DEPARTEMENT DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES, 1982, Enquête sur la Pression Démographique et l'exode rural dans le Nord et l'Ouest du Cameroun : Rapport de mission sur le premier passage (19 mars-19 avril 1982). 23 p.

GUBRY (P.), 1983, Rapport de mission dans le département du Ndé (26 janvier-7 février 1983). 16 p.

LAMLENN BONGSUIRU (S.), 1983, Report of field activities in the western zone (march-april 1983). 14-5 p.



**ANNEXE 3**

**MANUEL DES ENQUETEURS**

(mise à jour mars 1983)



## AVANT - PROPOS

Enquêteurs,

Ce manuel est conçu pour faciliter votre travail. Celui-ci consiste à aller de concession en concession, à poser habilement des questions aux chefs de ménages et à relever fidèlement les réponses qui vous sont données, conformément aux instructions contenues dans ce manuel.

Des instructions très utiles sur la manière de poser les questions et celle de relever les réponses y sont présentées, dans l'ordre de succession des questions. Les cas difficiles et les concepts délicats y sont expliqués afin que l'enregistrement des réponses ne vous pose aucun embarras.

Ce manuel est pour vous un guide, il est forcément insuffisant. Il vous est donc recommandé de vous adresser à votre contrôleur ou à l'un des superviseurs, en cas de difficulté non prévue dans le manuel.

Votre travail conditionne la réussite de cette enquête. Soyez donc très appliqués.

## INTRODUCTION

L'enquête sur la pression démographique et l'exode rural, à laquelle vous allez prendre part, est organisée par l'Institut des Sciences Humaines qui est l'un des cinq instituts de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

Elle a pour objectifs, d'une part d'étudier l'ampleur des mouvements migratoires dans deux départements du Nord et de l'Ouest du Cameroun et, d'autre part, de déterminer les facteurs de l'exode rural dans ces départements (sociaux, économiques, culturels, historiques et autres). Cette enquête permettra secondairement de connaître l'effectif de la population des zones étudiées ainsi que sa répartition, selon diverses caractéristiques importantes, six ans après le recensement général de 1976.

L'enquête est organisée en deux passages. Le premier passage a lieu en avril 1982. Il consiste à recueillir des informations sur les caractéristiques de la population, notamment son effectif total, sa répartition selon le sexe et l'âge, les caractéristiques économiques, les migrations, etc. Le second passage aura lieu en avril 1983. Au cours de ce passage, on relèvera les naissances et on vérifiera si toutes les personnes enquêtées au premier passage sont encore en vie d'une part, si elles sont encore dans le village où on les avait recensées au premier passage d'autre part. La comparaison des deux passages permettra de connaître le mouvement de la population au cours d'une année.

## CHAPITRE I

### RECOMMANDATIONS GENERALES A L'ENQUETEUR

#### 1. 1. Le travail de l'enquêteur

Le travail de l'enquêteur consiste à visiter tous les ménages situés dans sa zone d'enquête selon un itinéraire ou un ordre indiqué par le contrôleur ou le superviseur, à poser des questions au chef de ménage ou à son remplaçant et à recueillir les réponses en remplissant correctement le questionnaire, conformément aux instructions qui lui ont été enseignées.

L'enquêteur doit, à la fin de chaque journée de travail, classer les questionnaires dûment remplis et les remettre au contrôleur qui va en vérifier la qualité. Si un questionnaire est mal rempli, le contrôleur peut demander à l'enquêteur de retourner dans le ménage concerné pour corriger les erreurs. L'enquêteur devra aller à nouveau dans ce ménage sans hésiter.

#### 1. 2. Les outils de travail

Pour faire son travail, l'enquêteur aura à utiliser les outils suivants : le manuel d'instructions, les questionnaires, le cahier de récapitulation, la fiche d'identification des chefs de ménages (région Nord).

- *Le manuel d'instructions* est un document qui montre à l'enquêteur comment il doit effectuer son travail, notamment comment il doit remplir les questionnaires.

- *Les questionnaires* sont l'outil-clé de l'enquête. C'est sur les questionnaires que doivent être inscrites les informations collectées, c'est-à-dire les réponses aux questions posées par l'enquêteur. Pour le premier passage il y a deux questionnaires : le questionnaire-ménage ou feuille-ménage (imprimé n° 2) et le questionnaire-descendants (imprimé n° 3). Au deuxième passage, le questionnaire socio-économique (imprimé n° 4) est posé à un échantillon de chefs de ménage et un imprimé n°2B peut compléter le questionnaire-ménage.

- *Le cahier de récapitulation* (imprimé n° 1) est un cahier sur lequel l'enquêteur effectue une récapitulation au fur et à mesure de sa progression sur le terrain.

- *La fiche d'identification des chefs de ménage* est le document sur lequel sont portés tous les chefs de ménage de votre zone d'enquête (uniquement dans la région Nord). Ce document qui vise la couverture exhaustive des ménages (aucun ménage ni individu ne doivent être oubliés) aidera l'enquêteur à contrôler lui-même sa progression dans la visite des ménages.

### **1. 3. Le comportement de l'enquêteur vis-à-vis de la population**

L'enquêteur doit savoir que la réussite de l'enquête dépend pour une large part de la disponibilité de la population interrogée à répondre aux questions et de la sincérité des réponses données. Cette considération oblige donc l'enquêteur à gagner la confiance des personnes contactées. Pour cela, l'enquêteur doit :

- Adopter une attitude amicale et compréhensive en s'adaptant à toutes les situations et en acceptant toutes les formes d'accueil ;

- Avoir un langage rassurant et respectueux ;

- Expliquer les buts de l'enquête en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un travail officiel et que les renseignements fournis sont strictement confidentiels et ne pourront être utilisés en aucun cas à des fins fiscales ou de poursuite judiciaire ;

- Ne poser que les questions qui figurent dans les questionnaires, en usant de son tact et son imagination pour obtenir de la personne concernée des réponses exactes ;

- Accepter les plaisanteries éventuelles sans se laisser entraîner dans des discussions qui l'éloigneraient du but de sa visite. Si certaines personnes se plaignent, soit de l'administration, soit du gouvernement, soit d'autres habitants, il faut les laisser parler sans leur répliquer ni ouvrir une discussion.

A chaque fois qu'un enquêteur s'introduit dans un ménage, il doit toujours commencer par solliciter la présence du chef de ménage ou de son remplaçant et lui rappeler le but de sa visite et les objectifs de l'enquête. Cette recommandation doit être retenue dès maintenant car elle conditionne la qualité des interviews et, partant, la qualité des informations recueillies.

### **1. 4. Les rapports de l'enquêteur avec le contrôleur**

Chaque enquêteur travaille dans une zone d'enquête sous la responsabilité d'un contrôleur. Celui-ci dirige et aide l'enquêteur dans l'accomplissement de sa tâche. Les rapports entre les deux agents doivent donc être ceux de collaboration.

En cas de difficulté majeure sur le terrain, l'enquêteur devra toujours faire appel au contrôleur qu'il est invité à respecter. Il devra suivre ses conseils, lui remettre quotidiennement les questionnaires remplis à la fin de chaque journée de travail (tous les deux jours au minimum) et s'approvisionner auprès de lui en matériel nécessaire pour le travail du lendemain.

## CHAPITRE II

### INSTRUCTIONS RELATIVES AU QUESTIONNAIRE-MENAGE (IMPRIME N° 2)

#### 2. 1. Présentation du questionnaire ménage (Imprimé n° 2)

Le questionnaire-ménage est le questionnaire de base de cette enquête. C'est par lui que vous devrez toujours commencer l'interview. Il comporte trois volets :

- A la première page sont portées les caractéristiques d'identification du ménage.

- A l'intérieur (2ème et 3ème pages) figurent les renseignements individuels sur tous les membres du ménage, c'est-à-dire les personnes qui vivent habituellement dans le ménage (résidents) et celles qui y sont pour un certain temps seulement (visiteurs). Ce volet sera rempli à raison d'une ligne par personne.

- La dernière page (page 4), qui ne pourra être remplie qu'au second passage, est réservée aux événements survenus dans le ménage entre le premier et le deuxième passage (naissances, décès, déplacements). Afin que les noms des personnes restent lisibles pour remplir cette page, la feuille du questionnaire ne sera pas pliée en son centre, mais on fera coïncider le bord droit de la page 3 avec les marques visibles à l'extérieur du cadre de la page 2 (en haut et en bas de la colonne 2) .

#### 2. 2. Première Page

##### IDENTIFICATION DU MENAGE

Cette rubrique est destinée a faciliter le repérage d'un ménage recensé dans la région d'enquête.

*Numéro de Région* : Inscrivez dans la case correspondante 1 pour le Nord et 2 pour l'Ouest.

*Numéro de zone d'Enquête* : Inscrivez le numéro qui vous a été attribué.

**Remarque** : Chaque région est subdivisée en 32 zones d'enquête numérotées de 01 à 32 à l'intérieur de la région.

*Nom du massif ou de la chefferie* : Inscrivez l'appellation exacte du massif ou de la chefferie où se situe votre zone d'enquête, par exemple OUPAI, BALENGOU, etc.

*Nom du quartier* : Inscrivez l'appellation exacte du quartier où se situe votre zone d'enquête. Exemple : MANAK est le nom d'un quartier du massif OUPAI.

**N.B. :** Une liste des chefferies, des massifs et des quartiers correspondants vous sera distribuée avant l'enquête.

**Structure n° :** Un numéro d'ordre sera affecté à chaque structure d'habitation au moment de l'identification des ménages. Ce numéro de structure est à inscrire également sur l'imprimé numéro 1 et comporte trois chiffres, numérotés de 001 à N à l'intérieur de la zone d'enquête. Ainsi, la première structure rencontrée portera le n° 001, la deuxième, le numéro 002 et ainsi de suite.

**Attention :** Une structure est un bâtiment isolé ou un ensemble de bâtiments à usage d'habitation, et abritant un ou plusieurs ménages. Exemple : un saré, une concession, une case isolée, une villa moderne, un immeuble à étages, une maison à plusieurs logements. Les greniers, les poulaillers, les boutiques, les églises, les hangars, les cuisines et toutes autres constructions ne servant pas d'habitation, ne sont pas à numéroter séparément comme des structures.

**Ménage n° :** Le ménage est à numéroter de 01 à N à l'intérieur de la structure : 01 pour le premier ménage, 02 pour le deuxième ménage et ainsi de suite s'il y a plusieurs ménages dans la structure.

Un ménage est l'ensemble des personnes vivant dans une même structure, apparentées ou non, et dépendant d'un chef de ménage pour la satisfaction d'une partie ou de la totalité de leurs besoins fondamentaux : logement, nourriture, habillement, etc.

Notez qu'une personne vivant seule dans une structure constitue un ménage.

Un polygame vivant dans une concession avec ses femmes et ses enfants, quel qu'en soit le nombre, forme un seul ménage. Mais si certaines des femmes ou certains enfants vivent en dehors de cette concession, elles ou ils forment d'autres ménages.

#### *Nombre de feuilles utilisées dans le ménage*

Lorsqu'un ménage compte plus de 10 résidents et/ou plus de 5 visiteurs, vous devez utiliser une ou plusieurs feuilles-ménage supplémentaires. Inscrivez le nombre total de feuilles utilisées dans le ménage. Lorsque plusieurs feuilles ont été utilisées dans le ménage, vous classerez les feuilles supplémentaires à l'intérieur de la première feuille.

**Feuille n° :** En respectant l'ordre de succession des feuilles, vous affecterez à chacune d'elles un numéro, et le numéro de la dernière feuille vous permettra de remplir la case "Nombre de feuilles utilisées dans le ménage".

**Exemple :** 2 feuilles utilisées dans le ménage :

Sur la 1<sup>ère</sup> feuille : nombre de feuille utilisées dans le ménage : 02 ; feuille n° 01 ;

Sur la 2<sup>ème</sup> feuille : nombre de feuilles utilisées dans le ménage : 02 ; feuille n° 02.

**Attention :** Vous ne devez remplir cette rubrique qu'après avoir recensé le ménage.

**Nom de l'enquêteur :** Inscrivez lisiblement votre nom et votre prénom.

**Date :** Portez la date de l'interview. Par exemple : 06/04/82 pour le 6 avril 1982.

*Heure de l'interview* : Marquez une croix dans la case correspondant à l'intervalle de temps approximatif pendant lequel s'est déroulé l'interview. Si vous n'avez pas de montre, renseignez-vous auprès d'un membre du ménage ou regardez le soleil pour estimer l'heure.

**N.B.** Ne remplir au premier passage que les renseignements prévus pour ce passage.

### 2.3. Deuxième et troisième pages

Les questions sont disposées en colonnes allant de 1 à 31. Vous devez les remplir progressivement en passant d'une colonne à la suivante sans en sauter une. Remplissez d'abord les colonnes 1 à 4 pour chaque membre du ménage, afin de parvenir à un inventaire complet du ménage. Ensuite, reprenez les questions à partir de la colonne 5 pour chaque personne.

Les colonnes 1 à 12 doivent être remplies pour chaque membre du ménage, résident ou visiteur. Les colonnes 13 à 17 ne seront remplies que pour les membres du ménage résidents et non pour les visiteurs. Les questions des colonnes 18 à 21 sont destinées aux seuls membres du ménage résidents âgés de 6 ans et plus. Les colonnes 22 à 31 sont réservées au deuxième passage.

#### *Colonne 1 : Numéro d'ordre*

Il permet de repérer un à un tous les membres du ménage. Vous devez enregistrer les membres du ménage dans l'ordre suivant en ce qui concerne les résidents :

- Le chef du ménage sera toujours le numéro 1. Puis, doivent suivre, dans l'ordre :
- La première épouse (s'il en a plusieurs) avec ses enfants *non-mariés* en commençant par le plus âgé et en terminant par le plus jeune.
- La deuxième épouse et ses enfants *non-mariés* dans le même ordre que précédemment et ainsi de suite.
- Les enfants mariés, qui vivent encore dans le ménage, en allant du plus âgé au plus jeune. L'inscription de chacun sera suivie de l'épouse (ou des épouses). Chaque épouse sera suivie de ses enfants en allant toujours du plus âgé au plus jeune.
- Les autres parents du chef du ménage.
- Enfin, les visiteurs seront numérotés du 1 à N sur leur liste.

#### *Colonne 2 : Noms et prénoms*

Inscrivez les noms et prénoms en lettres majuscules, en commençant par le chef de ménage et en respectant l'ordre précédemment indiqué. Exemple : GAMMO FELIX, MAHAMAT TOUDJANI.

Mettez X si l'enfant n'a pas encore reçu de nom et portez ce renseignement en observations.

*Colonne 3 : Lien de parenté avec le chef de ménage*

Posez la question de savoir si telle personne est l'enfant, le cousin, le père, etc., du chef de ménage. Ce dernier vous donnera une réponse. Inscrivez l'un des liens suivants :

CM	pour chef de ménage
EP	pour épouse du chef de ménage
Fils	pour fils du chef du ménage
Fille	pour fille du chef du ménage
Mère	pour mère du chef du ménage
Père	pour père du chef du ménage
Autre	pour toutes les autres personnes ayant d'autres liens que ceux ci-dessus indiqués. Exemple : le cousin, l'oncle, la nièce, la belle-mère du chef de ménage, etc.
Sans	pour les personnes n'ayant pas de lien de parenté avec le chef de ménage. Exemple : les amis.

*Colonne 4 : Sexe*

Marquez M pour le sexe masculin et F pour le sexe féminin. Prenez soin de ne pas oublier de mentionner le sexe car c'est une caractéristique très importante.

**Attention :** Inscrivez d'abord tous les membres du ménage jusqu'à la colonne 4 incluse avant de commencer à relever les renseignements sur chacun d'eux. L'ordre d'inscription qui vous est imposé vous évitera d'oublier certaines personnes ou de compter certaines autres plus d'une fois.

*Colonne 5 : Situation de résidence*

Inscrivez :

P	pour les résidents présents
A	pour les résidents absents
V	pour les visiteurs
0	pour les personnes oubliées (à ne remplir qu'au deuxième passage)
-	pour les personnes non résidentes au 1 <sup>er</sup> passage (à ne remplir qu'au deuxième passage)

**N.B. :** Est *résident* tout individu qui vit dans le ménage depuis au moins 6 mois. Toutefois, une personne qui vient d'arriver dans le ménage pour des raisons de travail ou de mariage et qui envisage d'y rester plus de 6 mois sera considérée comme résident.

Est résident *présent* tout résident qui a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage recensé.

Est résident *absent* tout résident qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Est *visiteur* tout individu ne vivant pas habituellement dans le ménage, mais y ayant passé la nuit précédant l'interview, à condition qu'il soit arrivé depuis moins de 6 mois.

### Colonne 6 : VU, NON VU

Demandez toujours qu'on vous présente la personne sur laquelle vous prenez les renseignements. Si on vous la présente, inscrivez VU, si on ne vous la présente pas (la personne peut être allée puiser de l'eau, au champ, au marché, à la boutique ou même être couchée), inscrivez NV pour NON VU.

### Colonne 7 et 8

Ces colonnes sont identiques aux colonnes 5 et 6, mais ne seront remplies qu'au 2<sup>e</sup> passage.

### Colonne 9

Pour remplir la colonne 9, posez la question suivante : "Connaissez-vous votre date de naissance ?", si vous vous adressez à la personne concernée elle-même. Mais si vous vous adressez au chef de ménage ou à son remplaçant pour un autre membre du ménage, demandez : "Connaissez-vous sa date de naissance ?" Inscrivez la réponse qui vous est donnée : OUI ou NON.

Si c'est OUI, passez aux colonnes 10 et 11 ; si c'est NON, passez directement à la colonne 12 et mettez un tiret dans les colonnes 10 et 11.

### Colonne 10 et 11 : Mois et année de naissance

Si la personne répond OUI à la question précédente, demandez-lui en quel mois et quelle année elle est née. Ne demandez pas le jour précis de sa naissance. Inscrivez le numéro du mois dans la colonne 10 et l'année dans la colonne 11.

**Exemple :** pour une personne née en avril 1974, vous inscrivez : 04 en colonne 10 et 1947 en colonne 11. Les numéros des mois vont de 01 pour janvier à 12 pour décembre. Si la personne ne connaît pas son mois de naissance, mais seulement son année, tirez un trait en colonne 10 et inscrivez l'année en colonne 11.

### Colonne 12 : Age

Si la personne répond NON à la question de la colonne 9, autrement dit si elle ne connaît pas sa date de naissance, demandez-lui si elle connaît au moins son âge approximatif en posant la question suivante : "Quel est à peu près votre âge ?" Inscrivez l'âge qu'elle vous donne ou estimez-le si elle ne connaît pas.

Si en revanche la personne interrogée connaît sa date de naissance (OUI en colonne 9), inscrivez son âge en années *révolues*, c'est-à-dire en nombre d'années exactes, entières.

**Exemple :** une personne née en décembre 1950 aura 31 ans révolus en avril 1982 ou encore, une personne née en janvier 1962 aura 20 ans révolus en avril 1982. Un enfant de moins d'1 an a 0 an révolu.

Si l'année est connue, mais non le mois, calculez l'âge en soustrayant l'année de naissance de 1982 au premier passage.

*Colonne 13 : Etat matrimonial*

L'état matrimonial est la situation d'une personne par rapport au mariage. Posez directement la question suivante : "Etes-vous marié ?" ou "Est-il ou est-elle marié(é) ?" Inscrivez l'un des codes suivants, selon la réponse qui vous est donnée :

- C pour célibataire (personne n'ayant jamais été mariée)
- FM pour femme mariée
- M1 pour homme marié à une femme
- M2 pour homme marié à deux femmes
- etc.
- D pour homme ou femme divorcé(e) ou séparé(e)
- V pour veuf ou veuve

Pour les petits enfants, inscrivez directement C.

**Attention :** Une personne ne peut présenter qu'une situation et une seule. Pour un homme qui avait plusieurs épouses et qui a répudié l'une d'elles, inscrivez qu'il est marié (M1 s'il ne reste plus qu'avec une épouse, M2 s'il en a encore deux, etc).

Ne tenez compte que des déclarations des intéressés.

*Colonne 14 : Religion*

Demandez : "Quelle est votre religion ?" Inscrivez le code correspondant à la réponse qui vous est donnée :

- CA pour catholique
- PR pour protestant
- MU pour musulman
- AD pour adventiste
- TR pour religion traditionnelle
- AU pour autre religion
- SANS pour sans religion.

*Colonne 15 à 17 : Indicateurs de la migration**Colonne 15 : Vos parents habitaient-ils ce village à votre naissance ?*

Inscrivez OUI ou NON, selon la réponse de chaque personne recensée. Il faut entendre par village, la chefferie (Ouest) ou le massif (Nord). Pour toute personne qui répond par NON, inscrivez aussi NON dans la colonne suivante (colonne 16). Si OUI, posez la question suivante.

*Colonne 16 : Habitez-vous toujours ce village depuis votre naissance ?*

Inscrivez OUI ou NON, selon la réponse donnée. Pour toute personne qui répond OUI, tirez un trait dans la colonne suivante (colonne 17). Si NON, posez la question suivante.

*Colonne 17 : Si NON, quelle est votre dernier lieu de résidence ?*

Pour toute personne qui déclare avoir changé de lieu de résidence depuis sa naissance inscrivez :

C si son dernier lieu de résidence était en campagne  
V si c'était en ville.

## QUESTIONS RELATIVES A LA POPULATION AGEE DE 6 ANS ET PLUS

Ne posez les questions qui suivent qu'aux personnes âgées de 6 ans et plus. Tirez un trait de la colonne 18 à 21 pour les autres (âgées de moins de 6 ans).

### **Colonnes 18 et 19 : Instruction**

#### *Colonne 18 : Etes-vous allé à l'école ?*

Demandez à toute personne âgée de 6 ans et plus si elle a fréquenté un établissement scolaire dans sa vie. Il faut entendre par école, tout établissement scolaire formel ou moderne. Sont exclues de cette catégorie, l'école coranique et l'école maternelle. Pour chaque personne qui n'a jamais fréquenté l'école, inscrivez NON en colonne 18 et tirez un trait en colonne 19.

#### *Colonne 19 : Dernière classe suivie*

Si la réponse est OUI en colonne 18, demandez la dernière classe suivie et inscrivez-la fidèlement dans la colonne 19 suivant la classification suivante pour le système d'enseignement francophone :

SIL	5ème
CP	4ème
CE1	3ème
CE2	2ème
CM1	1ère
CM2	T (pour terminale)
6ème	SUP (pour études supérieures)

Pour les personnes n'ayant pas suivi leurs études dans le système francophone, déterminez leur niveau d'instruction en vous basant toujours sur la liste ci-dessus.

### **Colonne 20 et 21 : Activité Economique**

#### *Colonne 20 : Occupation principale*

Demandez à chaque membre concerné son occupation principale -ce qu'il fait dans la vie- et inscrivez clairement la réponse en colonne 20.

#### **Exemples :**

"Agriculteur" - pour tout cultivateur de champs et/ou de plantations y compris les femmes qui cultivent les champs tout en s'occupant des travaux domestiques.

"Elève" - pour tous ceux qui fréquentent actuellement un établissement scolaire.

"Ménagère" - pour les femmes qui ne s'occupent que des travaux domestiques et ne cultivent pas les champs.

"Enseignant" - pour ceux qui enseignent dans un établissement scolaire, etc.

*Colonne 21 : Statut dans l'emploi*

C'est la situation d'une personne par rapport à son emploi : inscrivez :

IND - pour une personne qui travaille seule ou en compagnie des aides familiaux pour son propre compte (travailleur indépendant).

EMP - pour un employeur (une personne qui exploite sa propre entreprise avec des ouvriers ou employés permanents ou temporaires qu'il paye).

SAP - pour un salarié permanent (une personne qui travaille pour une entreprise publique ou privée contre une rémunération régulière et qui a un statut permanent).

SAT - pour un salarié temporaire (personne qui travaille pour une entreprise publique ou privée contre rémunération et qui a un statut temporaire).

APP - pour un apprenti (personne qui apprend un métier chez un patron).

AF - pour un aide familial (personne qui participe aux travaux d'une entreprise familiale sans rémunération).

**Exemples :**

- Un enfant qui ne fréquente plus l'école et qui travaille dans les plantations de son père.

- Une épouse qui travaille dans les champs de son mari.

- Toute autre personne vivant dans le ménage et qui travaille dans les champs ou les entreprises du chef de ménage sans une quelconque rémunération, etc.

Tirez un trait pour ceux qui n'ont pas d'emploi en colonne 20.

**Observations :** Expliquez sommairement dans la case réservée aux observations les anomalies que le contrôleur trouvera dans le questionnaire. S'il n'y a pas d'anomalies, laissez la case vide. Evitez d'y inscrire n'importe quoi.

## **REPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE-MENAGE AU DEUXIEME PASSAGE**

### **1. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE**

Le questionnaire-ménage a déjà été partiellement rempli au cours du premier passage, en vue de dénombrer l'ensemble de la population de la région d'enquête. Au cours du second passage, seuls les volets non remplis lors du premier passage vont l'être. Il y en a trois : le volet résidence et présence des membres du ménage (page 2 du questionnaire), le volet événements survenus dans le ménage et le volet déplacement des membres du ménage.

Le premier volet permet de connaître les changements intervenus dans la situation de résidence des membres du ménage depuis le premier passage. Le deuxième volet sert à enregistrer les naissances et les décès survenus dans le ménage depuis le premier passage. Enfin, le troisième volet permet de connaître les déplacements que les membres du ménage ont effectués depuis le premier passage (entrées, sorties, départs, retours, etc.).

### **2. REPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE**

#### **SITUATION DE RESIDENCE (col. 5 et 7)**

Procédez d'abord à l'appel de tous les membres du ménage recensés au premier passage. Pour tous les gens qui étaient résidents au premier passage et qui y sont encore, vous ne remplirez que la colonne 7, en inscrivant :

P pour les résidents présents  
A pour les résidents absents.

Demandez ensuite s'il y a dans le ménage de nouveaux membres installés depuis le premier passage. Inscrivez-les à la suite en continuant la numérotation. Pour ces nouveaux résidents, inscrivez P ou A dans la colonne 7, selon qu'ils sont absents ou présents et tirez un trait (-).

Demandez enfin s'il y a dans le ménage des gens qui sont venus en visite (parents ou amis). Inscrivez-les à la suite des visiteurs du premier passage en continuant la numérotation et marquez V dans la colonne 7. Tous les visiteurs qui sont venus entre temps et repartis ne doivent pas être enregistrés.

### **Cas des résidents oubliés au premier passage**

Si une personne qui était visiteur au premier passage n'est pas repartie entre temps, vous devez rayer son nom parmi les visiteurs du premier passage et le porter parmi les résidents, inscrire P dans la colonne 5 et P ou A dans la colonne 7, selon qu'elle est présente ou absente. Reportez dans la colonne 6 la même information qu'au premier passage.

Si vous trouvez dans le ménage des résidents qui n'ont pas été recensés au premier passage mais qui étaient dans le ménage à ce moment-là, portez leurs noms parmi les résidents en continuant la numérotation et inscrivez 0 en colonne 5 et P ou A en colonne 7, selon qu'ils sont absents ou présents. Complétez toutes les autres colonnes jusqu'à la colonne 21 pour ces deux types de résidence.

### **Cas des résidents enregistrés à tort au premier passage**

Si une personne a été enregistrée comme résident au premier passage alors qu'en fait elle était visiteur, reportez son nom parmi les visiteurs avec toutes les caractéristiques, inscrivez V dans la colonne 5 et affectez-lui le numéro suivant des visiteurs. Ensuite, rayez toute la ligne jusqu'à la colonne 21 correspondante.

**N. B. :** Ne corrigez la numérotation que lorsque vous avez terminé l'enregistrement de tous les membres du ménage résidents.

### **Cas des résidents décédés ou définitivement partis du ménage**

Si un résident est décédé ou bien est parti avant le second passage, rayez proprement son nom sans changer le numéro d'ordre, et marquez un tiret dans la colonne 7.

### **VU ou NON VU (col. 6 et col. 8)**

Demandez toujours qu'on vous présente la personne sur laquelle vous prenez les renseignements. Si on vous la présente, inscrivez VU dans la colonne 8. Si on ne vous la présente pas (la personne peut être allée puiser de l'eau, au champ, au marché, à la boutique ou même être couchée) inscrivez NV pour "non vu".

**N.B. :** Un résident présent ou absent VU au premier passage peut ne pas l'être au second et inversement.

Pour un résident oublié au premier passage, inscrivez NV dans la colonne 6 et VU dans la colonne 8, selon le cas.

## **EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE PREMIER PASSAGE**

Il faut entendre par événement les naissances et les décès survenus dans les ménages entre les deux passages. Ces événements concernent uniquement les résidents et les visiteurs recensés à l'un des passages.

**N.B. :** Les événements concernant les individus ayant résidé entre temps ne doivent pas être enregistrés. Il s'agit de personnes ayant passé plus de 6 mois dans le ménage entre les deux passages mais qu'on n'a saisies à aucun des deux passages. Il en est de même des visiteurs décédés ou ayant accouché entre les deux passages.

Pour enregistrer les naissances, posez la question : "Y a-t-il eu des naissances dans ce ménage depuis le premier passage ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse. Si la réponse est OUI, relevez :

- le numéro d'ordre de la mère (page 2 du questionnaire-ménage)
- le numéro d'ordre de l'enfant (page 2 du questionnaire-ménage)
- le sexe de l'enfant
- la date de naissance (le numéro du mois dans la colonne de gauche et l'année dans celle de droite).

Si la réponse est NON, passez aux décès.

Pour enregistrer les décès, demandez : "Y a-t-il eu des décès dans ce ménage depuis le premier passage ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse. Si la réponse est OUI, relevez :

- le numéro d'ordre de la personne décédée (page 2 du questionnaire)
- le sexe
- la date de décès (le numéro du mois dans la colonne de gauche et l'année dans celle de droite).

**N.B. :** Pour les enfants nés et décédés avant le deuxième passage et dont les mères sont encore dans le ménage, marquez un tiret dans les colonnes "numéro d'ordre de l'enfant" et "numéro d'ordre du décédé". Mais précisez le sexe de l'enfant dans la colonne tracée par vous-même à cet effet.

## **DEPLACEMENTS DES MEMBRES DU MENAGE**

Il s'agit des déplacements effectués par chaque membre du ménage depuis le premier passage. Les définitions de toutes natures de déplacements sont données dans ce manuel pour vous faciliter la tâche. Inscrivez la nature du déplacement pour chaque membre du ménage qui déclare avoir effectué un déplacement depuis le premier passage. Les déplacements doivent correspondre aux changements de la situation de résidence pour chaque membre, selon l'inventaire dressé ci-après. Tirez un trait sur les lignes des membres qui n'ont effectué aucun déplacement pendant la période ou pour celles qui ont été remplies à tort. Si un membre du ménage déclare avoir effectué plus d'un déplacement depuis le premier passage, inscrivez le déplacement supplémentaire éventuel ainsi que les autres informations nécessaires sur une autre feuille supplémentaire. Le déplacement supplémentaire porte le numéro 2.

### Numéro d'ordre

Reportez les numéros inscrits pour les membres du ménage pendant le premier passage afin de ne pas vous tromper de ligne. Si vous retrouvez un nouveau membre de ménage, ajoutez son nom sur la liste du premier passage en lui donnant le numéro suivant le dernier numéro sur cette liste. Puis remplissez tous les renseignements le concernant pour le premier passage et le deuxième passage sur les pages 2 et 3 avant de reporter son numéro sur la page 4 du questionnaire. Les mêmes consignes sont valables pour les nouveaux visiteurs.

Un nouveau membre de ménage peut être :

- un nouveau-né dans le ménage ;
- une personne venue dans le ménage après le premier passage pour y résider définitivement ou pour une période de plus de six mois ;
- une personne déclarée comme visiteur pendant le premier passage mais qui y est retrouvée pendant le deuxième passage sans avoir effectué un déplacement ;
- un membre de ménage résident *oublié* pendant le premier passage.

**N.B.** : Un membre du ménage déclaré absent pendant le premier et le deuxième passage sans être revenu dans le ménage entre les deux passages, est considéré comme ne faisant pas partie de ce ménage, donc son nom doit être rayé complètement de la liste des membres du ménage.

### Colonne 24 - Nature

Cette colonne sert à désigner la nature du déplacement effectué entre les deux passages par un membre du ménage. Inscrivez l'une des abréviations suivantes pour un déplacement correspondant :

**ENT = ENTREE** Pour un membre du ménage qui était non résident pendant le premier passage. C'est-à-dire un nouveau membre du ménage, qui est entré dans le ménage après le premier passage pour y résider définitivement ou y passer plus de six mois.

**SOR = SORTIE** Pour un membre du ménage résidant au premier passage qui a quitté le ménage pour résider ailleurs pour une période de plus de six mois ou définitivement.

**ABS = ABSENCE** Pour un résident du ménage au premier passage qui s'est déplacé pour une période de moins de six mois et est absent au deuxième passage.

Ce déplacement peut aussi être cité pour un nouveau membre de ménage qui est absent temporairement pendant le deuxième passage.

**RET = RETOUR** Pour un résident du ménage qui est retourné dans le ménage après l'absence signalée au premier passage. Donc, tout membre qui était déclaré *absent* au premier passage et *présent* ou *absent* au deuxième passage devrait avoir effectué un retour entre les deux passages.

- VIS = VISITE** Pour un visiteur (une personne qui est venue séjourner temporairement dans le ménage). Un visiteur enregistré au premier passage ne pourra être considéré comme visiteur au deuxième passage que si celui-ci est reparti après le premier passage et est revenu en visite avant le deuxième passage.
- Une personne comptée à tort comme résident au premier passage peut être reclassée comme *visiteur* et son *départ* signalé au deuxième passage.
- DEP = DEPART** Les départs ne concernent que les visiteurs du premier passage dans le ménage, qui sont partis moins de six mois après ce passage même s'ils sont revenus avant le deuxième passage.

### INVENTAIRE DES DIFFERENTS STATUTS DE RESIDENCE AU PREMIER ET AU DEUXIEME PASSAGES

I - Une personne qui était *résident présent* (P) ou *oubliée* (O) peut avoir les statuts suivants au deuxième passage :

P : Aucun déplacement n'est à relever entre les deux passages.

A : La personne est partie du ménage temporairement (pour une période de moins de six mois) avant le deuxième passage.

- (Un trait) : cette personne est soit sortie définitivement ou pour une période de plus de six mois, soit décédée entre les deux passages.

II - Une personne qui était *résident absent* (A) au premier passage peut avoir les statuts suivants au deuxième passage :

P : Elle est rentrée dans le ménage après le premier passage.

A : Elle est revenue après le premier passage et est repartie avant le deuxième passage pour une période de moins de six mois.

Cette personne est rayée complètement de la liste des membres du ménage si elle n'est pas revenue entre les deux passages.

- (Un trait) : La personne est revenue et ressortie définitivement ou pour une période de plus de six mois ou est décédée, soit pendant son absence soit après son retour.

III - Une personne qui n'était pas recensée au premier passage dans le ménage (-), peut avoir les statuts suivants au deuxième passage :

P : La personne est entrée ou est née dans le ménage entre les deux passages.

A : Elle est entrée ou est née dans le ménage après le premier passage mais est repartie ailleurs temporairement.

V : Elle est venue en visite avant le deuxième passage ou elle est née d'une mère en visite.

IV - Une personne qui était visiteur (V) au premier passage, peut avoir les statuts suivants au deuxième passage :

V : Elle est partie moins de six mois après le premier passage et est revenue en visite avant le deuxième passage depuis moins de six mois.

- (Un trait) : Elle est repartie définitivement ou est décédée après le premier passage.

Cette personne est considérée comme "résident" aux deux passages, si elle n'est pas repartie entre temps.

TABLEAU DES EVENEMENTS POSSIBLES  
SELON LES STATUTS AUX DEUX PASSAGES

Colonne 5 1 <sup>er</sup> passage	STATUT Colonne 7 2 <sup>e</sup> passage	EVENEMENT N° 1	EVENEMENT N° 2
P	P	-	-
P	A	ABS	-
P	-	SOR	-
P	-	(DEC)	-
A	P	RET	-
A	A	RET	ABS
A	-	RET	SOR
A	-	RET	(DEC)
A	-	(DEC)	-
V	-	DEP	-
V	V	DEP	VIS
V	-	(DEC)	-
-	P	ENT	-
-	P	(NAI)	-
-	A	ENT	ABS
-	A	(NAI)	ABS
-	V	VIS	-
-	V	(NAI)	-

N.B. : (NAI) = Naissance  
(DEC) = Décès

*Colonnes 25 et 26 : Date du déplacement*

Inscrivez le numéro correspondant au mois cité (01 à 12) pour le déplacement et l'année pendant laquelle le déplacement a été effectué. Ne considérez que les mois qui se situent entre avril 1982 et avril 1983.

*Colonne 27*

On inscrira :

- Pour les ENT : l'ancien lieu de résidence
- Pour les SOR : le nouveau lieu de résidence
- Pour les DEP, VIS : le lieu de résidence habituel
- Pour les ABS, RET : le lieu de séjour.

*Colonne 28 : Ville ou village*

Indiquez si la localité citée en colonne 27 se trouve en ville ou en campagne. Inscrivez dans tous les cas V pour ville et C pour un village de la campagne. Si la localité est inconnue précisément mais si les membres peuvent distinguer entre sa localisation en ville ou en campagne, inscrivez toujours V ou C, selon leurs réponses.

*Colonne 29 : Arrondissement ou Etat*

Si la localité citée en colonne 27 se trouve au Cameroun, inscrivez l'arrondissement. Si la localité se trouve au Nigéria, inscrivez l'Etat en question au Nigéria. Tirez un trait pour les autres pays étrangers et inscrivez NSP si on ne sait pas où réside actuellement la personne concernée. Basez-vous sur la liste des arrondissements du Cameroun et des Etats du Nigéria qui se trouve en annexe.

*Colonne 30 : Province ou Pays*

Si la localité se trouve au Cameroun, inscrivez la province. Si elle se trouve à l'étranger, inscrivez le nom du pays. (Exemples : Nigéria, Tchad, Gabon, France, Centrafrique, Congo, etc). Inscrivez NSP si on ne sait pas dans quel pays réside la personne.

*Colonne 31 : Motif*

Demandez le motif de chaque déplacement que vous avez enregistré et inscrivez l'un des codes suivants qui correspond à l'explication donnée.

- SC Scolarité
- MA Mariage
- DI Divorce
- CO Conflit familial ou autre conflit
- SA Santé
- PR Autres motifs privés
- EC Motif économique
- MU Mutation, affectation (pour les agents de l'Etat et d'une grande entreprise)
- DF Déplacement familial (enfants et autres membres d'un ménage accompagnant un adulte : ce dernier doit alors avoir obligatoirement un autre motif de déplacement).

**N.B. :** Pour les DEP (départs des visiteurs) on inscrira le motif de leur visite au même titre que pour les VIS (visites).

## CHAPITRE III

### INSTRUCTIONS RELATIVES AU QUESTIONNAIRE-DESCENDANTS (IMPRIME N° 3)

Ce questionnaire est destiné à chaque homme marié, divorcé ou veuf. Il sera donc rempli pour tout homme non célibataire et par conséquent en plusieurs exemplaires par ménage. Il a pour but de relever le nombre d'enfants et leur lieu de résidence actuelle.

#### PAGE 1

Les renseignements figurant dans le cadre sont à recopier sur l'imprimé n° 2 et sont relatifs aux caractéristiques de l'homme concerné :

- Numéro de région
- Numéro de zone d'enquête
- Numéro de structure
- Numéro de ménage
- Numéro d'ordre (col. 1 de l'imprimé n° 2)
- Nom et prénom (col. 2)
- Age (col. 12)
- Etat matrimonial (col. 13)
- A toujours habité ce village (col. 16)
- Dernière classe suivie (col. 19) (reportez le trait si la personne n'a pas fréquenté l'école)
- Occupation (col. 20).

#### *Question 1*

Demandez : "Combien avez-vous eu d'épouses différentes ?" Il s'agit du nombre total d'épouses successives, qu'elles soient encore présentes ou pas. Inscrivez la réponse.

#### *Question 2*

Demandez : "Pouvez-vous me dire le nombre d'enfants (garçons et filles) que vous avez eu personnellement de chacune d'elles, qu'ils soient actuellement vivants ou décédés ?"

Remplissez le tableau en fonction des réponses :

Première colonne : numéro de la femme (1 sur la première ligne pour la femme épousée en premier, 2 sur la deuxième ligne pour la femme épousée en second, 3 sur la troisième ligne pour la femme épousée en troisième, etc.).

Deuxième colonne : Nombre total d'enfants que chaque femme a eu de l'homme interrogé (nombre total d'enfants de l'homme interrogé nés de la première femme épousée sur la première ligne ; nombre total d'enfants de l'homme interrogé nés de la deuxième femme épousée sur la deuxième ligne, etc.). Mettez 0 si la femme n'a pas eu d'enfants.

Troisième colonne : nombre d'enfants survivants actuellement parmi ceux inscrits en deuxième colonne (nombre d'enfants survivants actuellement parmi le nombre total d'enfants de l'homme interrogé, nés de la première femme épousée, sur la première ligne, et ainsi de suite).

Quatrième colonne : nombre d'enfants dont le devenir est inconnu du père (il ne sait pas s'ils sont encore en vie et ne peut donc donner de renseignements sur eux).

**Attention :** Le nombre de lignes remplies du tableau doit correspondre au nombre d'épouses inscrites en question 1.

Effectuez ensuite le total par colonne du nombre total d'enfants, du nombre total d'enfants survivants et du nombre de ceux dont le devenir est inconnu et inscrivez la réponse sur la ligne total dans la colonne appropriée.

### *Question 3*

Demandez : "Pouvez-vous maintenant me dire où résident vos N enfants vivants actuellement, en distinguant chacune des mères ?" (N est le nombre total d'enfants actuellement vivants - à inscrire à l'emplacement prévu ; on ne tient pas compte de ceux dont le devenir est inconnu).

Remplissez ensuite le tableau en fonction des réponses :

Première colonne : nombre d'enfants résidant dans le ménage (issus de la première femme épousée sur la première ligne, de la deuxième femme sur la deuxième ligne, etc.). Veillez à la concordance entre les réponses données à cette question et le nombre d'enfants inscrits sur la "feuille de ménage". Le cas échéant, corrigez la réponse ou complétez le questionnaire ménage.

Deuxième colonne : nombre d'enfants résidant à l'extérieur du ménage, mais dans le même village que le père (toujours répartis selon leur mère).

Troisième colonne : nombre d'enfants résidant à l'extérieur du village (répartis selon leur mère).

Quatrième colonne : effectuez les totaux par ligne. Ceux-ci doivent correspondre aux totaux des enfants actuellement vivants. Corrigez les erreurs s'il y a lieu.

**N.B.** Si la personne n'a pas eu d'enfant, vous inscrivez 0 partout en question 3 sans poser de question.

Effectuez ensuite les totaux par colonne et regardez le nombre total d'enfants résidant à l'extérieur du ménage (total de la troisième colonne). Si aucun enfant ne réside actuellement à l'extérieur du village, classez le questionnaire, sinon poursuivez par la question 4, page 2.

**PAGES 2 ET 3**

Ces pages servent à relever les renseignements individuels à raison d'une ligne par enfant résidant à l'extérieur du village. Le nombre de lignes remplies doit donc correspondre au nombre total d'enfants résidant à l'extérieur du village.

Vous remplissez les colonnes 4 et 5 en trois étapes matérialisées par les traits gras : colonnes 4 à 9 pour chaque enfant concerné, pour faire l'inventaire des enfants selon leur mère, puis colonnes 10 à 22 pour les caractéristiques individuelles de chacun d'eux, enfin colonnes 23 à 25 pour les questions concernant l'attitude du père face aux déplacements des enfants.

*Colonne 4 : Numéro de la mère*

Inscrivez le numéro correspondant au numéro de la première colonne du tableau de la page 1. Ne doivent figurer que les numéros correspondant à des épouses dont un enfant réside à l'extérieur du village. Un numéro se répète donc autant de fois qu'une femme a donné naissance à un enfant de l'homme interrogé, qui réside actuellement hors du village. On épuisera tous les enfants de la première épouse avant de passer à la suivante et ainsi de suite.

*Colonne 5 : Numéro de l'enfant*

Inscrivez un numéro d'ordre de 1 à N pour chaque enfant pour chaque mère.

**Exemple :** Pour le premier enfant concerné de la femme n° 2, on inscrira col. 4 le chiffre 2 et col. 5 le chiffre 1. Pour le deuxième enfant concerné de la femme n° 2, on inscrira col. 4 le chiffre 2 et col. 5 le chiffre 2, etc.

*Colonne 6 : Nom et prénom*

Inscrivez le nom et le prénom de l'enfant concerné.

*Colonne 7 : Sexe*

Inscrivez M pour masculin et F pour féminin.

*Colonne 8 : Age*

Inscrivez l'âge en années révolues (âge au dernier anniversaire).

**Exemple :** 36 pour une personne de 36 ans et 5 mois  
7 pour une personne de 7 ans 1/2  
0 pour une personne âgée de moins d'un an.

*Colonne 9 : Etat matrimonial*

Inscrivez C pour célibataire (personne n'ayant jamais été mariée).

FM pour les femmes mariées  
 M1 pour les hommes mariés à 1 femme  
 M2 pour les hommes mariés à 2 femmes (il s'agit du nombre d'épouses actuelles)  
 D pour les personnes divorcées ou séparées et non remariées  
 V pour les personnes veuves (personnes dont le conjoint est décédé et qui ne sont pas remariées).

Si le père ne connaît pas l'état matrimonial de son enfant, inscrivez NSP ("ne sait pas").

*Colonne 10 : Instruction*

Demandez "Est-il (ou elle) allé(e) à l'école ?" Inscrivez OUI ou NON ou NSP (pour "ne sait pas").

*Colonne 11 : Instruction (bis)*

Si NON ou NSP en col. 10, tirez un trait. Si OUI en col. 10, demandez la dernière classe suivie et inscrivez la réponse, selon la liste ci-après :

SIL	5ème
CP	4ème
CE1	3ème
CE2	2ème
CM1	1ère
CM2	T (pour classe terminale)
6ème	SUP (pour études supérieures)

Pour les personnes n'ayant pas suivi leurs études dans le système francophone, déterminez leur niveau scolaire en vous basant toujours sur la liste ci-dessus.

Inscrivez NSP si "ne sait pas".

*Colonne 12 : Emigration (durée)*

Demandez "Depuis quand est-il (ou elle) parti(e) d'ici ?" Inscrivez la réponse en années révolues : 18 pour quelqu'un qui a quitté le village il y a 18 ans révolus, 8 pour quelqu'un qui a quitté le village il y a 8 ans révolus, 0 pour quelqu'un qui est parti depuis moins d'un an.

Si la personne n'a jamais résidé dans ce village et que c'est au contraire le père qui est venu habiter seul ici, inscrivez NR (pour non-résident) et tirez un trait colonnes 13 à 23, car ces questions ne sont alors plus à poser.

*Colonne 13 : Lieu d'émigration (localité)*

Demandez "Où habite-t-il (ou elle) actuellement ?" Inscrivez la localité de résidence actuelle de la personne (village ou ville).

Si le père ne sait pas, inscrivez NSP.

*Colonne 14 : Lieu d'émigration (V ou C)*

Demandez, si vous ne connaissez pas le lieu, si c'est une ville ou un village de la campagne, et inscrivez dans tous les cas V pour ville ou C pour un village de la campagne.

Si on ne sait pas, inscrivez NSP.

*Colonne 15 : Lieu d'émigration (arrondissement ou état)*

Si la localité se trouve au Cameroun, inscrivez l'arrondissement en vous basant sur la liste donnée en annexe. Si la localité se trouve en Nigéria, inscrivez l'état en vous basant toujours sur la liste. Tirez un trait pour les autres pays étrangers et inscrivez NSP si on ne sait pas où la personne réside actuellement.

*Colonne 16 : Lieu d'émigration (province ou pays)*

Si la localité se trouve au Cameroun, inscrivez la province. Si elle se trouve à l'étranger, inscrivez le nom du pays (exemples : Nigéria, Tchad, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Gabon, Congo, France, etc.).

Inscrivez NSP si "ne sait pas".

*Colonne 17 : Motifs (explication)*

Demandez : "Quelles sont les raisons pour lesquelles il (elle) est parti(e) d'ici ?" Inscrivez clairement les motifs donnés et de manière détaillée.

**Exemples :**

- Parce qu'on lui a dit qu'il trouverait plus de champs à cultiver
- Parce qu'il a passé un concours dans la police
- Pour se cacher parce qu'il avait volé une chèvre
- Pour chercher du travail en ville et payer la dot au retour
- Pour fréquenter le lycée
- Est parti avec un parent
- A rejoint son oncle.

*Colonne 18 : Motifs (code)*

Attribuez un code aux explications données colonne 17 relativement aux raisons du départ en posant au besoin des questions supplémentaires :

- SC : Scolarité
- MA : Mariage
- DI : Divorcé
- CO : Conflit familial ou autre conflit
- SA : Santé
- PR : Autres motifs privés
- EC : Motif économique
- MV : Mutation, affectation (pour les agents de l'état, ou d'une grande entreprise)
- DF : Déplacement familial (enfant et autres membres d'un ménage accompagnant un adulte : ce dernier doit alors avoir obligatoirement un autre motif de déplacement).

*Colonne 19 : Occupation*

Demandez "Quelle est son occupation habituelle ?" et inscrivez l'occupation habituelle de la personne. Il s'agit de l'occupation qui est déclarée comme occupation principale.

Inscrivez "sans occupation" pour les personnes n'ayant pas d'occupation, comme les petits enfants, "élève" pour les personnes fréquentant actuellement l'école, "ménagère" pour les femmes ne s'occupant que de leur foyer, "chômeur" pour les personnes sans aucune occupation et à la recherche d'un travail, l'occupation professionnelle détaillée pour les autres.

**Exemple :**

- agriculteur (y compris pour les femmes qui cultivent tout en s'occupant de leur foyer) ;
- travailleur dans une plantation ;
- fonctionnaire du Ministère de la Santé ;
- conducteur de pousse-pousse ;
- vendeur d'eau ;
- maçon, pétrisseur de boue.

Evitez les termes trop généraux tels que fonctionnaire, journalier, tâcheron, etc.

Inscrivez NSP si "on ne sait pas".

*Colonne 20 : Visites ici*

Demandez "Vient-il (elle) quelquefois vous rendre visite ici ?" Inscrivez OUI ou NON.

*Colonne 21 : Visites ici (bis)*

Si NON en colonne 20, tirez un trait.

Si OUI en colonne 20, demandez "Est-il (elle) venu(e) vous rendre visite ici depuis moins d'un an ?" Inscrivez OUI ou NON.

*Colonne 22 : Retour*

Demandez "D'après ce que vous savez, pensez-vous qu'il (elle) reviendra habiter au village un jour ?" Encerclez une des quatre réponses suivantes :

- OUI
- P.E. (peut-être)
- NON
- NSP (ne sait pas).

**N.B. : Colonne 23 à 25 :** Ne posez ces questions que pour les personnes ayant changé d'arrondissement. Pour celles résidant encore dans le même arrondissement (celui de l'enquête), tirez un trait col. 23 à 25.

*Colonne 23 : Visites là-bas*

Demandez : "Lui avez-vous déjà rendu visite à X ?" X est le nom de la localité inscrite en colonne 13. Inscrivez la réponse (OUI ou NON).

*Colonne 24 : Opinion du père*

Demandez : "Pensez-vous qu'il (elle) vit plutôt mieux à X, pareillement ou moins bien qu'ici ?" X est toujours le nom de la localité inscrite en colonne 13. Encerclez l'une des 4 réponses suivantes :

(+) si le père estime que l'enfant vit mieux à son nouveau lieu de résidence ;

(=) si le père estime que l'enfant a les mêmes conditions de vie dans son nouveau lieu de résidence ;

(-) si le père estime que l'enfant a des conditions de vie moins bonnes à son nouveau lieu de résidence ;

(NSP) si le père ne connaît pas les nouvelles conditions de vie de l'enfant.

*Colonne 25 : Opinion du père (bis)*

Si NSP en col. 24, tirez un trait.

Si (+), (=) ou (-) en col 24, demandez : "Pourquoi ?" et détaillez la réponse. Il s'agit de savoir pourquoi le père estime que les conditions de vie de l'enfant sont meilleures, comparables ou moins bonnes dans son nouveau lieu de résidence, par rapport à ce qu'elles seraient au village où réside le père.

**PAGE 4 : Observations**

Ce cartouche est destiné aussi bien à l'enquêteur qu'au contrôleur. Inscrivez-y toutes les remarques (et seulement celles-ci) susceptibles d'expliquer une anomalie du questionnaire et de faciliter son exploitation ultérieure.

**Remarques :**

- Si un homme a eu plus de 6 épouses, recopiez le tableau de la première page sur une feuille blanche en mettant autant de lignes qu'il le faut. Dans ce cas, il peut être utile d'inscrire également le nom de chaque épouse pour ne pas se tromper. Cette feuille blanche sera placée à l'intérieur du questionnaire une fois celui-ci plié et on portera sur le tableau de la première page la mention "Voir feuille ci-jointe".

- Si plusieurs imprimés n° 3 sont nécessaires pour le même père (plus de 10 enfants résidant à l'extérieur du village), continuez sur un imprimé supplémentaire qui sera classé à l'intérieur du premier. Sur cet imprimé supplémentaire, remplissez à nouveau le cartouche des renseignements à recopier sur l'imprimé n° 2, mais barrez le tableau de la première page.

- Les imprimés n° 3 sont à classer à l'intérieur des imprimés n° 2 correspondants, dans l'ordre donné par le numéro d'ordre du père.

**CHAPITRE IV**  
**INSTRUCTIONS RELATIVES**  
**AU QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE**  
**(IMPRIME N° 4)**

**1. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE SOCIO - ECONOMIQUE**

Le questionnaire socio-économique est destiné aux seuls chefs de ménages de l'échantillon, de sexe masculin ou féminin. La composition de l'échantillon des ménages vous sera donnée par les superviseurs. Vous ne devrez en aucune façon la modifier.

Ce questionnaire comprend deux volets : les caractéristiques d'identification du chef de ménage en page 1 et les renseignements économiques sur les autres pages.

**2. REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE**

**Renseignements à recopier sur l'imprimé n° 2**

Les renseignements figurant dans le cadre concernent uniquement le chef de ménage. Ils sont à recopier sur l'imprimé n° 2, c'est-à-dire le questionnaire-ménage. Vous ne poserez donc aucune question au chef de ménage pour remplir ce cadre.

Le numéro de région, le numéro de zone d'enquête, le numéro de structure et le numéro de ménage sont portés sur la première page du questionnaire-ménage. Les autres caractéristiques d'identification se trouvent sur les pages 2 et 3, dans les colonnes suivantes :

- Nom et prénom :                    colonne 2
- Sexe :                                colonne 4
- Age :                                 colonne 12
- Etat matrimonial :                colonne 13
- Dernière classe suivie :        colonne 19 (reportez le trait si la personne n'a pas fréquenté l'école)
- Occupation :                      colonne 20.

**N.B. :** Le chef de ménage est toujours la personne inscrite sur la première ligne du questionnaire-ménage.

*Question 1.1.*

Demandez, pour la région du Nord : "Cultivez-vous le coton, l'arachide, le mil, le maïs ou d'autres cultures ?" Cochez les cases correspondant aux cultures pratiquées. Si le chef de ménage cultive le coton, demandez-lui : "Pour combien d'argent avez-vous vendu cette année ?" Inscrivez la réponse sur la ligne prévue à cet effet. Si la personne prétend ne plus se souvenir, demandez-lui de vous dire à peu près le montant de sa vente. N'inscrivez jamais sur cette ligne des réponses du genre "ne sait pas".

Si le chef de ménage ne cultive pas le coton, passez aux cultures suivantes et demandez-lui : "Vendez-vous une partie de votre récolte de ..... ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon sa réponse.

Demandez pour la région de l'Ouest : "Cultivez-vous le café arabica, le café robusta, l'arachide, le maïs, le manioc, la patate, l'igname, le taro, le macabo, la banane, l'eucalyptus ?" Cochez les cases correspondant aux cultures pratiquées. Si le chef de ménage cultive le café, demandez-lui : "Combien de sacs de café (arabica ou robusta) avez-vous récolté cette année ?" Inscrivez la réponse sur la ligne prévue à cet effet. Efforcez-vous d'obtenir une réponse correcte du chef de ménage.

Si le chef de ménage ne cultive pas le café, passez directement aux cultures suivantes et demandez-lui : "Vendez-vous une partie de votre récolte de ..... ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon sa réponse.

**N.B. :** Les autres cultures (à préciser) concernent exclusivement les cultures pratiquées pour la vente. Vous ne mentionnez donc pas les plantes cultivées en petite quantité, pour la consommation du ménage.

### *Question 1.2.*

Demandez : "Ecoulez-vous aisément vos produits agricoles sur le marché ?" Cochez la case OUI ou NON, selon la réponse. Si celle-ci est NON, demandez "pourquoi" et inscrivez littéralement la réponse du chef du ménage. Si c'est OUI, passez directement à la question 1.3.

### *Question 1.3.*

Demandez : "Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente des produits agricoles cette année ?" Inscrivez la réponse sur la ligne prévue à cet effet. Efforcez-vous d'obtenir du chef de ménage une réponse chiffrée et n'inscrivez jamais les réponses du genre "ne sait pas".

### *Question 2.1.*

Demandez : "Elevez-vous des boeufs, des moutons, des chèvres, des porcs (sauf pour le Nord), des volailles et d'autres animaux ?" Cochez les cases correspondant aux espèces d'animaux élevés. Pour les autres animaux (à préciser), inscrivez l'espèce sur la ligne correspondante.

Demandez le nombre de têtes de chaque espèce d'animal que possède le chef de ménage, sauf pour les volailles. Inscrivez-le sur la ligne correspondante.

Demandez enfin au chef de ménage s'il vend une partie de son bétail et cochez les cases correspondant aux espèces vendues.

Si le chef de ménage ne vend pas du tout ses animaux, passez directement à la question 3. S'il en vend, alors posez les questions 2.2. et 2.3.

*Question 2.2.*

Demandez : "Ecoulez-vous aisément votre bétail sur le marché ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse. Si la réponse est "NON" demandez "pourquoi" ? et inscrivez littéralement la raison donnée par le chef de ménage. Si la réponse est "OUI", passez directement à la question 2.3.

*Question 2.3.*

Demandez : "Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente du bétail cette année ?" Inscrivez le montant déclaré sur la ligne prévue à cet effet.

**N.B. :** Entendez par "cette année" depuis un an.

*Question 3.*

Demandez : "Fabrique-t-on des objets dans votre ménage tels que les paniers, les sacs, les corbeilles, les canaris, les houes, les couteaux, etc. ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse. Si la réponse est NON, passez à la question 4.1. Si la réponse est OUI demandez : "En a-t-on vendu cette année ?" (entendez depuis un an). Si OUI, demandez : "Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente de ces objets cette année ?" Inscrivez la réponse sur la ligne correspondante. N'acceptez pas les réponses du genre "ne sait pas".

*Question 4.1.*

Demandez : "Vend-on la boisson locale telle que la bière de mil (pour le Nord), le vin de palme ou de raphia (pour l'Ouest) dans votre ménage ?" Cochez la case OUI ou NON, selon la réponse.

Si OUI, demandez : "Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de la vente de boisson cette année ?" (entendez par "cette année" depuis un an). Inscrivez la réponse sur la ligne prévue à cet effet.

Si NON, passez à la question 4.2.

*Question 4.2.*

Demandez : "En dehors des activités précédentes, avez-vous d'autres activités qui vous rapportent de l'argent ?" Un chef de ménage peut, par exemple, posséder un bar ou une échoppe, être tailleur ou coiffeur, etc. Il s'agit donc d'indiquer, si la réponse est affirmative, ce que fait exactement la personne. Demandez ensuite : "Quel est approximativement le montant du revenu que vous avez tiré de ces activités cette année ?" Inscrivez la réponse sur la ligne prévue à cet effet.

Si le chef de ménage n'a pas d'autres activités, passez à la question 5.1.

*Question 5.1.*

Demandez : "Avez-vous des enfants qui vivent à l'extérieur de votre village, que ce soit dans d'autres chefferies ou en ville ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse. Si la réponse est NON, passez à la question 5.4. Si la réponse est OUI, posez les questions 5.2. et 5.3.

*Question 5.2.*

Demandez : "Recevez-vous une aide financière de vos enfants qui vivent à l'extérieur du village ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse.

Si OUI, demandez : "Quel est approximativement le montant de l'aide financière reçue cette année ?" (entendez par "cette année" depuis un an). Inscrivez le montant sur la ligne prévue à cet effet.

*Question 5.3.*

Demandez : "Recevez-vous une aide matérielle de vos enfants qui sont à l'extérieur du village ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse.

Si OUI, demandez : "De quelle nature est cette aide ?" Cochez la (les) case(s) correspondante(s). Pour toute autre aide que la nourriture, les vêtements et les médicaments, précisez sa nature sur la ligne prévue à cet effet.

*Question 5.4.*

Demandez : "Recevez-vous une autre aide quelconque ?" Cochez la case OUI ou la case NON, selon la réponse.

**N.B. :** Il n'est pas nécessaire de préciser la nature et l'origine de cette aide.

*Question 6.*

Demandez : "Quels sont vos trois principaux types de dépenses ?" Inscrivez les chiffres 1, 2 et 3 dans les cases correspondantes, selon l'ordre dans lequel vous répond le chef de ménage. Par exemple :

scolarité des enfants	[1]
fêtes et cérémonie	[2]
matériel agricole	[3]

Si le chef de ménage vous indique d'autres dépenses ne figurant pas sur la liste donnée, précisez-les sur la ligne prévue à cet effet.

*Question 7.*

Cette question vise à recueillir l'opinion générale du chef de ménage sur les actions des Pouvoirs Publics visant à freiner l'exode rural. Demandez : "A votre avis, que pourraient faire les autorités pour inciter les jeunes à rester en plus grand nombre dans votre village ?" Inscrivez littéralement la réponse du chef de ménage.

## ANNEXE 4

## LISTE DU PERSONNEL DE TERRAIN

## Région Nord

Superviseur-adjoint : BELLELO Haouté

N° Equipe	Contrôleur	Enquêteur
1	GUEKEME	PRELDE WARDA NDOUVATAMA BELEGUE YANDOUBAI
2	WANDALA	MALAGUEDJEO GADAYE MOUSTAPHA OUSMANOU ABDOUL BOUKAR MAKADI
3	NDAOUNAKOUA	MATAKON DIGAI MOUTSINA VEVED
4	BOUKAR BECHELE	MAKAKWA ZIKDAYE KOSKOSSAI BANA Paul
5	PELFET	CHARLES BACHIROU KIRGUINE
6	GONONDO Jean	GOZOLO NDOUVAGUI SAMUEL NGOLDA MEJOUWENE
7	GANAVA Paul	ZIHAD NGUELEO KISITO DIGUI
8	YAMVARA	BALDNA HAMIDOU HASSANA MADI BOUBA

N.B. : Au deuxième passage, deux contrôleurs (équipes 4 et 8) ont été absents et ont été remplacés respectivement par ZIKDAYE et par HASSANA MADI, enquêteurs au premier passage. Deux nouveaux enquêteurs ont alors été recrutés, BAIVA et PODZOM.

**Région Ouest****Premier passage**

Superviseur-adjoint : MANGA Alexis, adjoint-technique du CRED

<b>N° Equipe</b>	<b>Contrôleur</b>	<b>Enquêteur</b>
1	TCHANTCHOU Dieudonné	KEMAYOU Victor NJINWA Joël NJIKE Jean-Robert BIADOU Alain
2	KEPMENI Jean-Claude	MBIANGANG Jean-Marie TAMBI Philippe TCHUISSEU Oscar NJIKE Jeannot
3	PADIEU Félix	KOUAMEDJO Thomas FUNYEP Richard SANDJONG Isaac KOWA Martin
4	SANDJONG Augustin	TCHOUGOUA Omer TCHOUAKEU Dieudonné WONDJI Joseph BETO Jean-Claude
5	NZOUETO Yves Bachelin	NGOUBEYOU Jean-Roger OUANDJIE Roger NGUENDJANG Jean-Robert TANKUO
6	TCHAPDA Jacques	NTANGUEU Casimir TCHAPDA Daniel KOUAGUEU Emmanuel WONKEU Gilbert

**Deuxième passage**

Contrôleurs :

BETO Jean-Claude  
 KEUZEU Moïse  
 NGAMEGNI Philippe  
 NGUENDJANG Jean-Robert

PATCHANDJI Emmanuel  
 SANDJONG Isaac  
 TCHAPDA Daniel  
 WONDJI Joseph

## Enquêteurs :

BIADOU Alain  
CHIME Jean  
DJIMOU Célestin  
GOUPEYOU Jean-Blaise

HAPPI Frédéric  
HOUDJA Roger  
KAMGANG Marcel  
KAPYA Félix

KEMAYOU Victor  
KODA Janvier  
KOMBOU Jean-Marie  
KOUAGUEU Emmanuel

MBAKOP Emmanuel  
MBEUMEN Roger  
MBIANGANG Jean-Marie  
NANA NJILA Jean-Dubois

NJIKE Jean-Robert  
NJIMOU Innocent  
NOUPPA Jean  
NTANGUEU Casimir

SAMBOU Bernard  
SAMOU Joseph  
TANKUO  
TCHUISSEU Jean

TCHUIMI Elie  
TCHUISSEU Oscar  
TOUMY Blaise  
WONKEU Gilbert

YANKAM Bruno  
Yوبا MOUTENG Théodore  
YOGUE Elie  
YONKE NDONGO Hilaire



**ANNEXE 5****LISTE DU PERSONNEL D'EXPLOITATION****CODEURS****Questionnaires-descendants Nord**

ALIMA AMANA (contrôleur)  
AYISSI Jean  
ESSONO André-Marie  
MANGA Alexis

**Questionnaires-ménage et questionnaires-descendants Ouest**

AYISSI Jean (contrôleur)  
NGO BIKOI Rosette (contrôleur)  
AKO Christine  
ARRE BATE Lucy  
DIYANI Jean  
EKUKA MODIKA MOTANGA  
FOUATEU HIDE Chantal  
NGUEMDJO Jacqueline  
SIMO Alexis  
SOUOPGUI Michel

**Questionnaires socio-économiques**

MOUNCHIKPOU Emmanuel  
TSAKACK Modeste

**AGENTS DE SAISIE (MINEDUC)**

IKAMA Adalbert (superviseur)  
BWELE Ebénézer  
DJENE Marie  
EYOUM Agnès  
GAILLARD Fidèle  
MBARGA Joachim  
NGUEMO Madeleine  
NJAYOU Amina  
NKEMANYANG Emilia  
ONOMO Balline  
POLL Elizabeth  
YETNA Irène



**ANNEXE 6**  
**BUDGET DE L'ENQUETE**

Le budget de l'EPD est donné dans le tableau ci-dessous, non compris les salaires du personnel de recherche permanent (F.CFA TTC).

Matières et fournitures	3 050 000
Carburant, lubrifiants	1 300 000
Documentation scientifique	850 000
Transports des matériels	250 000
Transport des personnels	1 050 000
Frais de déplacement à l'intérieur du Cameroun	2 600 000
Frais d'analyses et prestations extérieures	5 000 000
Entretien du matériel et des véhicules	1 000 000
Personnel temporaire	4 800 000
<b>TOTAL</b>	<b>19 900 000</b>



## ANNEXE 7

## LISTE DES TABLEAUX DISPONIBLES

## TABLEAUX QUESTIONNAIRE MENAGE (IMPRIME 2)

TABLEAU	NORD	OUEST
1. Répartition de la population par sexe et par massif/ ou chefferie	+	+
2. Répartition de la population par chefferie, quartier d'origine et sexe	-	+
3. Heure de l'interview selon le massif/ ou la chefferie durant le 1er passage	+	+
4. Heure de l'interview selon le massif/ ou la chefferie durant le 2ème passage	+	+
5. Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe	+	+
6. Répartition de la population selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage	+	+
7. Répartition de la population selon le groupe d'âges, le sexe et la situation de résidence au 1er passage	+	+
8. Répartition de la population selon la présence physique et le sexe au 1er passage	+	+
9. Répartition de la population selon le groupe d'âges, le sexe et la situation de résidence au 2ème passage	+	+
10. Répartition de la population selon la présence physique et le sexe au 2ème passage	+	+
11. Connaissance de la date de naissance selon le groupe d'âges et le sexe	+	+
12. Connaissance du mois et de l'année de naissance selon le groupe d'âges et le sexe	+	-
13. Répartition des hommes selon le groupe d'âges et l'état matrimonial	+	+
14. Répartition des femmes selon le groupe d'âges et l'état matrimonial	+	+
15. Répartition de la population selon la religion et le sexe	+	-
16. Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe selon que leurs parents résidaient ou non dans le village à leur naissance	+	-
17. Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe selon la permanence de la résidence au village de résidence actuel	+	-
18. Nature du lieu de résidence antérieure selon le sexe	+	-
19. Fréquentation scolaire selon le groupe d'âges et le sexe	+	-
20. Fréquentation scolaire selon le sexe et la permanence de la résidence	+	-
21. Fréquentation scolaire selon le sexe et la permanence de la résidence des parents	+	-
22. Dernière classe suivie selon le groupe d'âges et le sexe	+	-
23. Occupation principale selon le sexe	+	-
24. Statut dans l'emploi selon la profession et le sexe	+	-
25. Statut dans l'emploi selon le groupe d'âges et le sexe	+	-
26. Répartition de la population selon la zone d'enquête	+	-
27. Nature du déplacement entre les deux passages selon l'occupation principale et le sexe	+	-
28. Nature du déplacement entre les deux passages selon la permanence de la résidence et le sexe	+	-
29. Nature du déplacement entre les deux passages selon la permanence de la résidence des parents et le sexe	+	-
30. Répartition des déplacements selon le mois, leur nature et le sexe	+	-

31. Répartition des déplacements selon le massif, leur nature et le sexe	+	-
32. Répartition des déplacements selon la nature de la zone de destination ou de provenance, la nature du déplacement et le sexe	+	+
33. Répartition des déplacements selon l'unité administrative, leur nature et le sexe	+	+
34. Proportion de la population émigrée en ville selon l'unité administrative et le sexe	+	+
35. Répartition des déplacements selon le groupe d'âges, le motif et le sexe	+	+
36. Répartition des déplacements selon leur nature, le motif et le sexe	+	+
37. Répartition des déplacements selon le motif, l'unité administrative et le sexe	+	+
38. Répartition des déplacements selon la nature du lieu de destination ou de provenance, le motif et le sexe	+	+
39. Répartition des déplacements selon le motif, l'état matrimonial et le sexe	+	+
40. Répartition des déplacements selon le motif, le massif ou la chefferie et le sexe	+	+
41. Répartition des déplacements selon la fréquentation scolaire passée, leur nature et le sexe	-	+
42. Répartition des déplacements selon le mois, l'unité administrative et le sexe	-	+

## TABLEAUX QUESTIONNAIRE DESCENDANTS (IMPRIME 3)

TABLEAU	NORD OUEST	
<b>Pères :</b>		
1. Distribution des pères par groupe d'âges	+	+
2. Distribution des pères selon l'état matrimonial	+	+
3. Répartition des pères selon la permanence de leur résidence au village	+	+
4. Répartition des pères selon la fréquentation scolaire passée	+	+
5. Répartition des pères selon leur occupation principale	+	+
<b>Enfants résidants à l'extérieur du village :</b>		
6. Répartition selon le groupe d'âges et le sexe	+	+
7. Répartition selon l'état matrimonial et le sexe	+	+
8. Répartition selon le sexe, la fréquentation scolaire passée et le groupe d'âges	+	+
9. Répartition selon la dernière classe suivie et le sexe	+	+
10. Répartition selon la durée de l'émigration, le sexe et le secteur de résidence	+	+
11. Répartition selon le massif/ ou la chefferie de la zone d'enquête et le sexe	+	+
12. Répartition selon l'unité administrative de résidence et le sexe	+	+
13. Durée de l'émigration vers le Nord et le Nigéria selon le sexe	+	-
14. Durée de l'émigration selon l'unité administrative et le sexe	-	+
15. Répartition selon le motif de départ et le sexe	+	+
16. Répartition selon l'occupation habituelle et le sexe	+	+
17. Répartition selon les visites des enfants au village et le sexe	+	+
18. Répartition selon les perspectives de retour et le sexe	+	+
19. Répartition selon la visite des parents aux enfants et le sexe des enfants	+	+
20. Répartition selon l'opinion des parents sur le bien-être de leurs enfants et le sexe des enfants	+	+
21. Répartition selon le sexe et l'état matrimonial de leur père	+	+
22. Répartition selon les migrations passées du père et le sexe	+	+
23. Répartition selon la scolarisation passée du père et le sexe	+	+
24. Répartition selon l'occupation du père et le sexe	+	+
25. Répartition selon le groupe d'âges, le motif du départ et le sexe	+	+
26. Répartition selon le motif de départ, le sexe et les perspectives de retour	+	+
27. Répartition selon le groupe d'âges, le sexe et les perspectives de retour	+	+
28. Répartition selon le motif de départ, le sexe et les visites des enfants au village	+	+
29. Répartition selon le secteur de résidence, le sexe et les visites des enfants au village	+	+
30. Répartition selon le secteur de résidence, le sexe et les perspectives de retour	+	+

31. Répartition selon le secteur de résidence, le sexe et la visite des parents aux enfants	+	+
32. Répartition selon les perspectives de retour, le sexe et l'opinion des parents sur le bien-être de leurs enfants	+	+
33. Répartition selon les visites des enfants au village, le sexe et l'opinion des parents sur le bien-être de leurs enfants	+	+
34. Répartition selon les visites des parents aux enfants, le sexe et l'opinion des parents sur le bien-être de leurs enfants	+	+
35. Répartition selon le motif de départ, le sexe et l'opinion des parents sur le bien-être de leurs enfants	+	+
36. Répartition selon l'unité administrative de destination, le motif du départ et le sexe	-	+

**INDEX DES TABLEAUX**

1. Estimation de l'évolution de la population du Cameroun de 1976 à 2001 (en milliers) . . .	13
2. Taux d'analphabétisme dans les zones d'enquête . . . . .	34
3. Limites de confiance à 95 % des taux de natalité et de mortalité . . . . .	35
4. Heure de réalisation des interviews . . . . .	63
5. Présence physique des personnes interrogées (%) . . . . .	64

## INDEX DES ILLUSTRATIONS

1. Carte des densités rurales par arrondissement en 1976 . . . . .	15
2. Carte des migrations internes . . . . .	16
3. Carte de la propension à émigrer par département . . . . .	17
4. Carte de situation des zones d'enquête . . . . .	30
5. Carte des zones d'enquête de la région Nord . . . . .	31
6. Carte des zones d'enquête de la région Ouest . . . . .	32
7. Calendrier de l'EPD . . . . .	36
8. Imprimé n°2 : Feuille de ménage . . . . .	38
9. Imprimé n° 2B : Feuille de déplacements supplémentaires . . . . .	40
10. Imprimé n° 3 : Questionnaire-descendants . . . . .	42
11. Imprimé n° 4 : Questionnaire socio-économique . . . . .	45
12. Cahier de récapitulation . . . . .	47
13. Grille de chiffrement imprimé n° 2 . . . . .	51
14. Grille de chiffrement imprimé n° 3 . . . . .	52
15. Grille de chiffrement imprimé n° 4 . . . . .	53